



Le succès de nos clients est le moteur de notre avenir

Document de référence
Rapport Financier Annuel
2008



La confiance durable



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2009, conformément à l'article 212-3 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de GFI Informatique : www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la communication, au 15 Rue Beaujon à PARIS 75008.

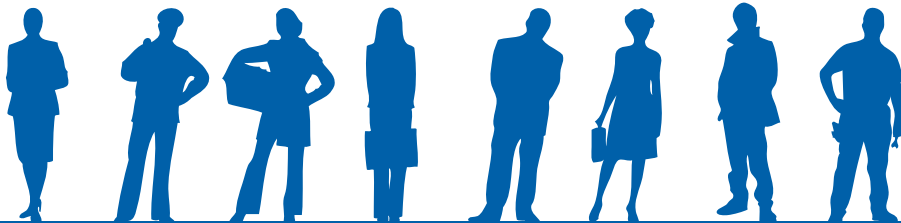
Le site internet de GFI Informatique dispose de nombreuses informations concernant le Groupe (stratégie, implantations, filiales, chiffres-clés, informations financières...).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 79 à 160 et 167 à 172 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2008 sous le n° D.08-353 ;
- les informations financières figurant aux pages 6 à 59 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2008 sous le n° D.08-353 ;
- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 75 à 118 et 124 à 125 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 24 avril 2007 sous le n° D.07-0372 ;
- les informations financières figurant aux pages 5 à 49 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2007 sous le numéro D.07-0372 ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du document de référence.



◀ SOMMAIRE ▶



Le succès de nos clients est le moteur de notre avenir

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
Rapport Financier Annuel
2008

1

2

3

4

5

6

7

8

9



« SOMMAIRE »

3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux	40	6	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008	61	1					
3.1.3. Jetons de présence versés aux administrateurs et au censeur	43									
3.1.4. Autres informations sur les mandataires sociaux	43									
3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	44									
3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	45									
3.3.1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration et étendue des pouvoirs du directeur général	45									
3.3.2. Le conseil d'administration	45									
3.3.3. Administrateurs indépendants	45									
3.3.4. Censeurs	46									
3.3.5. Fréquence des réunions	46									
3.3.6. Relations du conseil d'administration avec les tiers	46									
3.3.7. Principales décisions adoptées par le conseil d'administration	46									
3.3.8. Le directeur général	47									
3.3.9. Les directeurs généraux délégués	47	6.1. États financiers consolidés	62	2						
3.3.10. Comité d'Audit et de Contrôle Interne	47									
3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations	48									
3.3.12. Comité des investissements	48									
3.3.13. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société	49									
3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	53									
4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES	55				6.2. Informations générales	67	3			
5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE	57									
5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites	58									
5.2. Rachat par la société de ses propres actions	58							6.3. Principes et méthodes comptables	67	4
Descriptif du « Programme de Rachat 2009 »	58									
Les modalités des rachats	59									
Bilan du « Programme de Rachat 2008 »	59									
		6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation	74	5						
					6.5. Notes sur le bilan consolidé	79	6			
		6.6. Notes sur le compte de résultat consolidé	89	7						
					6.7. Informations sectorielles	94	8			
		6.8. Informations complémentaires	99	9						



SOMMAIRE

Note 27 : Informations relatives aux parties liées	103
Note 28 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers	104
Note 29 : Honoraires des commissaires aux comptes	106

6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	107
---	------------

7 COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA 109

7.1. États financiers sociaux au 31 décembre 2008 110

Bilan au 31 décembre 2008	110
Compte de résultat	112
Principaux événements de l'exercice	113
Règles et principes comptables	113
Événements postérieurs à la clôture	116
Notes sur le bilan	116
Note 1 : Immobilisations incorporelles	116
Note 2 : Immobilisations corporelles	117
Note 3 : Immobilisations financières	117
Note 4 : Clients et comptes rattachés	118
Note 5 : Autres créances	118
Note 6 : Valeurs mobilières de placement	119
Note 7 : Disponibilités	119
Note 8 : Comptes de régularisation	119
Note 9 : Capitaux propres	119
Note 10 : Autres fonds propres	120
Note 11 : Mouvements relatifs aux provisions	120
Note 12 : Échéances des dettes financières	121
Note 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes	122
Note 14 : Informations concernant les entreprises liées	123
Notes sur le compte de résultat	123
Note 15 : Chiffre d'affaires	123
Note 16 : Production immobilisée	123
Note 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	124
Note 18 : Résultat financier	124
Note 19 : Résultat exceptionnel	125
Note 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	126
Note 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts	126
Note 22 : Participation de l'exercice	126
Autres informations significatives	127
Note 23 : Engagements hors bilan	127
Note 24 : Risques divers	128
Note 25 : Rémunérations des dirigeants	129
Note 26 : Effectif moyen	129
Note 27 : Droit individuel à la formation (DIF)	130
Note 28 : Tableau des filiales et participations	130

7.2. Autres informations 132	
Résultat financier des 5 derniers exercices	132
Inventaire des valeurs mobilières détenues par GFI Informatique SA	133

« SOMMAIRE »

7.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	134
7.4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	135

8 AUTRES INFORMATIONS A CARACTÈRE GÉNÉRAL 137

8.1. Renseignements concernant la société 138

8.1.1. Dénomination sociale et siège social	138
8.1.2. Forme juridique	138
8.1.3. Date de constitution et durée de la société	138
8.1.4. Objet social (article 2 des statuts)	138
8.1.5. Registre du commerce et des sociétés	138
8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société	138
8.1.7. Exercice social	139
8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)	139
8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)	139
8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)	139
8.1.11. Participations significatives	139
8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables (article 7 des statuts)	139
8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)	140
8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)	140

8.2. Renseignements concernant la Direction de la société 140

8.3. Responsable du document 140

8.4. Responsables du contrôle des comptes 141

8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires	141
8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants	141

8.5. Communication financière 142

8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe GFI Informatique au cours des 12 derniers mois	142
8.5.2. Calendrier de publication 2009	142
8.5.3. Responsable de l'information	142

9 TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX 143



« SOMMAIRE »

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société et du Groupe GFI Informatique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, de son organisation, et de vous présenter les perspectives du Groupe.

Les éléments présentés ci-après aux chapitres 1 à 3 ainsi que leurs renvois aux chapitres 6 et 7 sont constitutifs du Rapport de Gestion.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

◀ SOMMAIRE ▶

1

2

3

4

5

6

7

8

9



1 L'ACTIVITÉ

	Page		Page
<u>1.1. Présentation générale de l'activité</u>	<u>8</u>	<u>1.8. Innovation et certification</u>	<u>18</u>
<u>1.2. Les offres de services</u>	<u>8</u>	<u>1.9. Gestion sociale - Ressources humaines</u>	<u>19</u>
<u>1.3. Les zones géographiques</u>	<u>10</u>	<u>1.10. Développement Durable</u>	<u>21</u>
<u>1.4. Organigramme simplifié du groupe GFI Informatique</u>	<u>12</u>	<u>1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice</u>	<u>22</u>
<u>1.5. Données financières consolidées</u>	<u>13</u>	<u>1.12. Facteurs de risques</u>	<u>22</u>
<u>1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique</u>	<u>15</u>	<u>1.13. Faits exceptionnels et litiges</u>	<u>25</u>
<u>1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique</u>	<u>16</u>	<u>1.14. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</u>	<u>25</u>



1.1. Présentation générale de l'activité

Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice 2008, l'activité du groupe était bien orientée tant en France qu'à l'international et l'horizon 2010 restait l'objectif majeur de l'entreprise. Les événements macro-économiques intervenus depuis ont créé des incertitudes dont l'ampleur et les conséquences sont encore difficiles à apprécier.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2008 est de 768,1 millions d'euros contre 688,5 millions d'euros l'exercice précédent. A périmètre constant, la hausse du chiffre d'affaires s'établit à 2,9 %. Le résultat opérationnel courant du Groupe a légèrement progressé en valeur avec un montant de 44,9 millions d'euros contre 44,8 millions d'euros constatés en 2007. Le taux de marge opérationnelle courante s'établit à 5,8 % contre 6,5 % en 2007.

En France, les activités d'ingénierie informatique dans le domaine bancaire acquises auprès de la société Viveo ont été intégrées à compter du 1^{er} avril 2008. A l'international, les acquisitions au Canada en janvier 2008 d'un bloc de contrôle complémentaire de

la société Accovia – leader dans les solutions pour le secteur du tourisme ainsi que l'acquisition en juillet 2008 de Bell Solutions – éditeur d'une gamme variée de Progiciels et d'ERP proposés aux PME – permettront d'atteindre dans ce pays un niveau d'activité supérieur à 80M\$ Can en année pleine.

En France, la croissance organique s'est établie à 5,0 %, avec un dernier trimestre nettement moins bien orienté que les 9 premiers mois. La bonne tenue des offres stratégiques – ERP, TMA – et l'efficacité de l'industrialisation doivent être cependant soulignées.

A l'international, la croissance organique est légèrement négative et s'établit globalement à - 1,1 %. En Espagne, la baisse des activités télécommunication a été en grande partie compensée par une diversification réussie vers les « e-administration » et les ERP. En Italie, une plus grande sélectivité dans les affaires a réduit, dans un premier temps, le niveau d'activité mais le dernier trimestre a affiché quant à lui un niveau équivalent au dernier trimestre de 2007.

1.2. Les offres de services

1.2.1. Intégration de systèmes

Il s'agit de la ligne de services qui constitue la plus importante offre du Groupe et qui est son cœur de métier. GFI Informatique réalise plus de 432,3 millions d'euros ⁽¹⁾ de son chiffre d'affaires dans ce domaine, soit 56 % du total, avec un savoir-faire multiple : e-business, décisionnel, mise en œuvre d'ERP, monétique, développement spécifique, tierce recette applicative. La ligne de services Intégration de systèmes est structurée en quatre divisions métiers (Banque-Assurance, Industrie-Distribution-Services, Télécommunications et Secteur Public). En 2008, le Groupe a poursuivi sa progression grâce à des signatures de contrats significatifs ou récurrents. En France, GFI Informatique est référencé chez la plupart des grands donneurs d'ordres. Le Groupe a également sélectionné les offres à forte valeur ajoutée et renforcé sa démarche « métiers ».

La transformation du Groupe – organisation matricielle favorisant la mutualisation des expertises métiers et sectorielles – et la mise en place progressive des Centres de Service ont permis d'atteindre

également dans cette offre de services, des résultats prometteurs notamment pour des clients comme France Telecom, EADS, La Poste ou encore BNP Paribas Assurances.

Les offres à forte valeur ajoutée dans l'Intégration de systèmes sont des solutions technologiques ou/et des solutions métiers. Elles peuvent concerner soit la gestion de contenu, les portails, les annuaires, les architectures, soit le BPM (Gestion des Processus Métiers). Les principales prestations sont les projets d'intégration au forfait, l'expertise technique, l'AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage) et la formation.

L'offre ERP est également à forte valeur ajoutée et se situe à la fois dans le Conseil et dans l'Intégration. GFI Informatique a organisé tant en France qu'à l'International des centres d'expertise en SAP, Oracle Applications, Sage/Adonix. L'effort a également porté sur le recrutement ou la formation de consultants ayant une double culture, technologique et métier.

(1) Données de gestion non tirées des États Financiers audités.



◀ SOMMAIRE ▶

▶ 1.2.2. Infogérance

L'infogérance représente 23 % du chiffre d'affaires du Groupe avec près de 175,8 millions d'euros ⁽¹⁾ de chiffre d'affaires. Cette ligne de services se répartit selon deux grands axes : la gestion des infrastructures et de la production et la gestion du patrimoine applicatif (TMA).

Le Groupe GFI a dédié, en France, à l'activité de gestion des infrastructures et de la production, une filiale spécialisée GFI Infrastructures et Production. Il s'agit d'apporter aux clients à la fois expertise, performance, intégrité et continuité de leurs systèmes d'information. La filiale a industrialisé son savoir-faire autour de quatre grandes lignes : services d'infrastructures, services de production, services de support et également conseil-expertise. Les centres de services, répartis sur 4 sites en France, sont également organisés afin d'apporter toute une gamme de services autour de l'externalisation. Ces sites sont certifiés ISO 9001 (2008) pour les activités d'infogérance ; parmi les principaux clients qui ont fait

appel au Groupe GFI Informatique, on recense La Poste, Gefco, Natixis.

Le Groupe GFI Informatique est l'un des principaux acteurs en France en matière de TMA (gestion du patrimoine applicatif). Il s'agit, dans un cadre contractuel pluriannuel, avec des moyens adaptés, de maintenir le patrimoine applicatif des clients avec un certain niveau d'engagement de qualité ou de performance. Cette offre s'appuie sur une industrialisation des processus qui séparent l'exécution des prestations (back-office) de la relation client (front-office). L'organisation en centre de services s'est révélée ici particulièrement efficace. Le Groupe GFI Informatique dispose de plus d'une capacité à réaliser des prestations en mode offshore dans ses centres en Espagne, au Portugal et au Maroc ; parmi les principaux clients qui ont fait appel au Groupe GFI Informatique, on recense EDF et les Caisses d'Épargne.

▶ 1.2.3. Solutions logicielles

Les activités « Solutions logicielles » ont représenté en 2008 plus de 16 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui en fait un des premiers éditeurs français de logiciels. Cette activité, grâce notamment à la prise de contrôle d'Accovia au Canada, est en progression et représente 119,5 millions ⁽¹⁾ d'euros de chiffre d'affaires en 2008.

Le marché des collectivités locales et territoriales représente depuis de nombreuses années une base commerciale très importante et le Groupe GFI Informatique dispose d'une position de leader incontesté dans de nombreuses composantes de l'offre. L'ensemble de l'offre couvre la quasi-totalité des services d'une collectivité : comptabilité, contrôle budgétaire, ressources humaines, action sociale (rénovée depuis l'année dernière), gestion des transports scolaires avec notamment la solution Pegase qui a connu un vif succès en 2008.

Dans le domaine des établissements publics nationaux, le Groupe GFI Informatique, via sa filiale GFI Progiciels équipe plus de 400 établissements de sa solution de gestion budgétaire.

Le second marché sur lequel le Groupe GFI Informatique se positionne en tant que leader, à travers sa filiale GFI Chrono Time, concerne « la gestion du temps ». Le Groupe qui dispose de près de 2000 clients est présent dans les principaux grands groupes français et dans un nombre très important d'hôpitaux dans lesquels ce service est particulièrement sensible. L'activité commerciale dépasse le cadre français et l'ambition est de transmettre le savoir faire acquis aux unités internationales.

Le Groupe GFI Informatique est également éditeur ou diffuseur de nombreuses autres solutions logicielles.

▶ 1.2.4. Conseil

Le pôle Conseil représente un montant de 40,5 millions ⁽¹⁾ d'euros, soit 5 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2008. Le type de missions le plus fréquent reste en ce domaine l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Avec l'acquisition du Groupe BTM, GFI Informatique s'est enrichi de deux offres stratégiques dans les domaines des systèmes d'information. La première, liée aux ressources humaines (SIRH), a été intégrée aux activités de la filiale dédiée GFI Consulting. L'autre liée à la gestion de la performance des entreprises et des

systèmes décisionnels (PM/BI) est commercialisée par la filiale Elite Consulting.

En 2008, le Business Consulting est constitué d'une équipe de haut niveau d'environ 350 consultants réalisant des missions pour lesquelles l'expertise dans la compréhension de la problématique du métier est la valeur prépondérante. La majorité des missions concerne les systèmes d'information, et englobe tout le cycle de vie des projets.

(1) Données de gestion non tirées des États Financiers audités.



◀ SOMMAIRE ▶

L'activité « Monétique et Moyens de Paiement », grâce à l'expertise développée, est rattachée au pôle Conseil. Le Groupe a développé un avantage compétitif depuis de nombreuses années dans ce domaine. Cette offre se situe à la fois dans le conseil et dans l'intégration de systèmes et recouvre l'ensemble des problématiques du conseil à l'infogérance des systèmes d'information.

En France, le Groupe à travers sa filiale GFI Monetic notamment, contribue aux réflexions menées autour des enjeux représentés par les cartes privatives dans la grande distribution ou chez les pétroliers, les cartes de fidélité en général et l'ensemble des questions liées à la fraude de ces nouveaux systèmes. L'activité « Monétique et Moyens de Paiement » sous des formes spécifiques est également en développement important au Canada et de manière plus récente au Portugal.

1.3. Les zones géographiques

▶ 1.3.1. France

Le Groupe a réalisé en France un chiffre d'affaires de 514,4 millions d'euros en 2008 contre 451,3 millions d'euros en 2007. L'activité en France représente 67 % du chiffre d'affaires consolidé. La croissance organique du chiffre d'affaires a été de 5,0 % par rapport à l'exercice précédent. La marge opérationnelle courante s'établit à 32,3 millions d'euros soit 6,3 % en 2008 contre 7,6 % en 2007.

Les activités du Groupe BTD ont été intégrées progressivement depuis septembre 2007 avec les unités métiers – Banque – Télécommunication – Industrie – Conseils correspondantes dans GFI Informatique. Les activités d'ingénierie informatique dans le domaine bancaire acquises auprès de la société Viveo ont été intégrées dans l'unité métiers BFA de GFI Informatique dès le 1^{er} avril 2008. Les intégrations ont veillé à limiter très fortement le nombre d'unités nouvelles.

La croissance organique est restée soutenue presque toute l'année et l'amélioration des coûts de production obtenue grâce à l'industrialisation des processus et au développement des offres à forte valeur ajoutée a été également bien réelle. Le recours plus important aux centres de services, notamment offshore et de nouvelles admissions dans des listes restreintes de fournisseurs référencés ont permis également de constater des progrès jusqu'à la dégradation en fin d'année du taux d'activité TACE ⁽¹⁾. Il faut également souligner de nombreuses signatures de Solutions logicielles dans le domaine de la gestion du temps et la bonne qualité du portefeuille avec un grand nombre de projets concernant des gestions de parcs applicatifs et des ERP.

▶ 1.3.2. Italie

En Italie, GFI Informatique a réalisé un chiffre d'affaires de 61,2 millions d'euros en 2008, à comparer à 64,8 millions d'euros en 2007 et une perte opérationnelle courante réduite à 75 mille euros en 2008 à comparer à celle de 2,1 millions d'euros enregistrée en 2007.

Le Comité des risques mis en place s'est attaché à être plus sélectif sur les opérations en privilégiant la qualité des affaires signées en

terme de marge et de besoins en fonds de roulement. Le plan de restructuration mis en œuvre au quatrième trimestre 2007 s'est poursuivi en 2008, et un plan d'économie des frais centraux a également été lancé. Il faut signaler la montée en puissance d'une offre « sécurité » qui représente près de 10 % de l'activité globale et le développement réalisé à cet effet.

▶ 1.3.3. Espagne – Portugal

Le Groupe a réalisé en Espagne et au Portugal un chiffre d'affaires de 107,0 millions d'euros en 2008 contre 105,3 millions d'euros en 2007, soit une progression de 1,5 % mais avec une évolution négative de 0,7 % de la croissance organique due aux difficultés

du marché espagnol. La marge opérationnelle courante s'établit à 6,6 % en Espagne (5,0 millions) et 5,6 % au Portugal (1,7 million) en 2008 contre respectivement 8,6 % et 5,7 % en 2007.

(1) La TACE est calculé pour les effectifs productifs de la façon suivante : (nombre de jours produits)/(nombre de jours facturables potentiels – nombre de jours de congés payés). Les jours de congés payés incluent les RTT et les congés maternité. Les jours de formation sont considérés comme de la non-activité.



◀ **SOMMAIRE** ▶

En Espagne, le Groupe a poursuivi sa diversification afin de faire face à la baisse du chiffre d'affaires de l'activité du secteur télécommunications. Les offres dédiées à la « e-administration » ont démontré leur potentiel avec en particulier un projet signé en début d'année avec l'administration locale d'Andalousie. Le développement des activités ERP a été concrétisé par des signatures avec des

nouveaux clients notamment dans le monde de l'industrie et du Secteur Public.

Au Portugal, la diversification s'est traduite par de nouvelles offres dans le domaine de la monétique et des architectures de systèmes.

▶ 1.3.4. Allemagne – Benelux – Suisse

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 45,1 millions d'euros en 2008 dans cette zone, soit le même niveau qu'en 2007. Le Groupe y a dégagé une marge opérationnelle courante de 3,0 % (1,4 million) en 2008 par rapport au 3,8 % relevés en 2007.

Ces filiales ont globalement enregistré une stabilité de leurs activités, avec une légère croissance en Allemagne. Plusieurs axes de progrès

méritent d'être signalés au Benelux avec une progression sur les comptes stratégiques, une accentuation des synergies de la zone francophone avec la France, notamment dans les offres logicielles et ERP, ainsi que des simplifications de structures juridiques. En Allemagne, on peut noter la signature de plusieurs contrats récurrents à long terme.

▶ 1.3.5. Canada

Le Groupe a réalisé en 2008 une croissance organique du chiffre d'affaires de 6,2 % dans ce pays avec un chiffre d'affaires de 36,3 millions et une marge opérationnelle courante de 11,9 % (4,3 millions) contre 13,8 % en 2007.

La consolidation des activités logicielles d'Accovia, et l'acquisition de Bell Solutions dénommée depuis GFI Solutions d'Affaires ont

permis d'atteindre un effectif de 623 collaborateurs dans ce pays. La signature en fin d'année de deux contrats significatifs avec les villes de Québec et Longueuil a permis de valider la qualité de ces acquisitions. Il faut souligner également l'évolution très positive des activités monétiques.

▶ 1.3.6. Maroc

Le Groupe a enregistré une croissance organique du chiffre d'affaires de 26,8 % dans ce pays en 2008 et une marge opérationnelle courante de 7,5 %. La montée en charge progressive de la plate-forme offshore du Groupe et son installation définitive sur son

site de Casashore s'est effectuée de façon satisfaisante et a permis d'intéresser plusieurs grands donneurs d'ordres notamment pour des travaux récurrents.

1

2

3

4

5

6

7

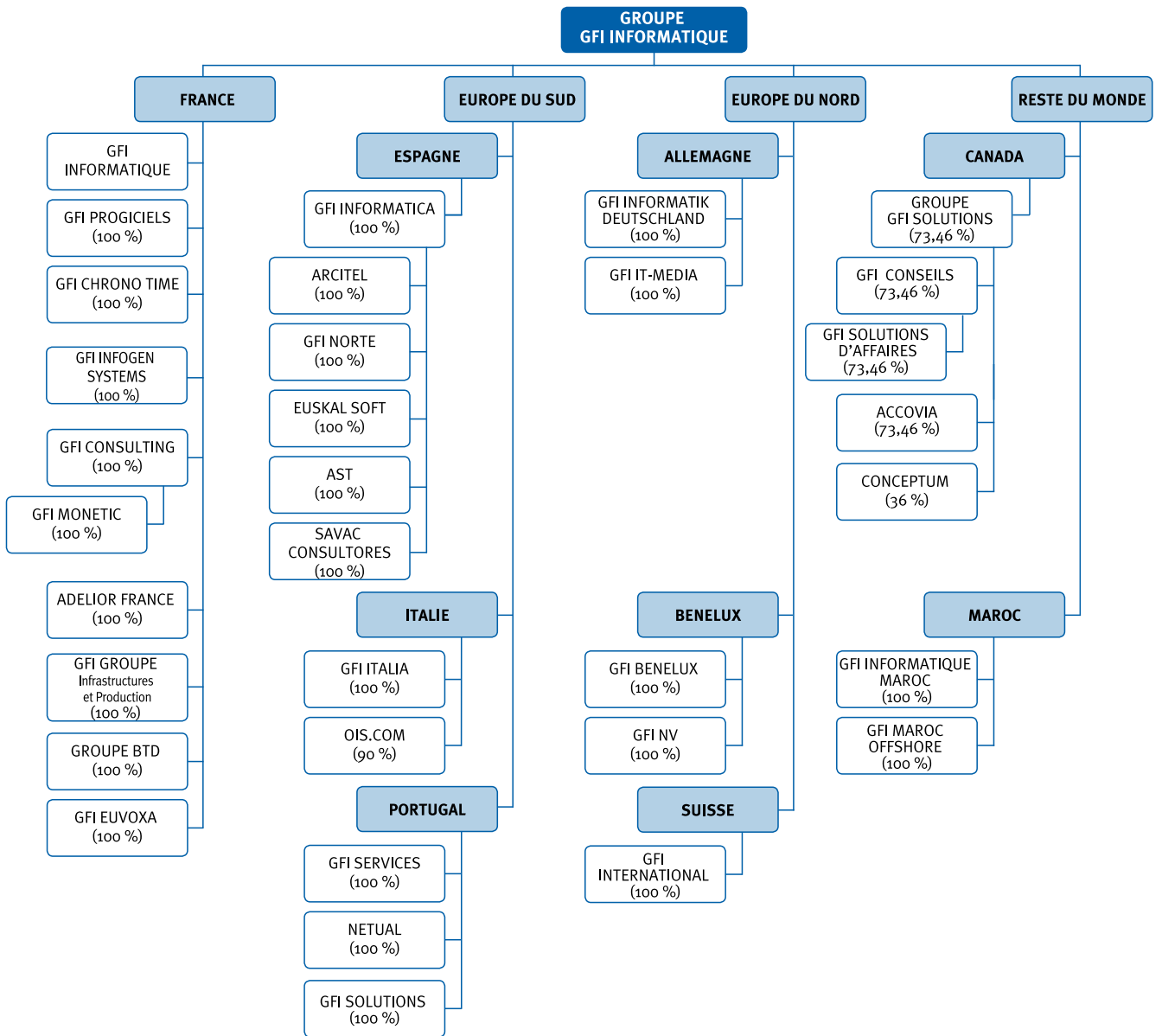
8

9



< SOMMAIRE >

1.4. Organigramme simplifié du groupe GFI Informatique



La liste exhaustive des filiales et participations du Groupe est présentée dans le périmètre des états financiers consolidés.





1.5. Données financières consolidées

▶ 1.5.1. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe GFI Informatique s'élève à 44,9 millions d'euros pour l'année 2008 contre 44,8 millions d'euros en 2007. Le taux de marge opérationnelle courante du Groupe s'établit à 5,8 % à comparer à 6,5 % pour l'exercice clos en 2007.

Cette détérioration de la marge opérationnelle a été constatée dans presque tous les pays. Les progrès accomplis dans l'industrialisation

des offres et grâce aux centres de services nearshore ou offshore n'ont pas été suffisants pour compenser la dégradation des taux d'activité et la pression sur les prix exercée par les donneurs d'ordres dans la dernière période de l'année 2008. Un programme de réduction des coûts de fonctionnement a été mis en place pour compenser cette situation.

▶ 1.5.2. Autres éléments opérationnels

En 2008, le Groupe a enregistré 12,9 millions d'euros de charges opérationnelles non courantes qui se composent principalement de :

- 5,0 millions d'euros de coûts de restructuration principalement en France et en Italie ;

- 2,8 millions d'euros de provision sur litiges ;
- 0,9 million d'euros de résultat de dilution positif suite à la cession d'intérêts minoritaires au Canada ;
- 6,0 millions de dépréciation de l'écart d'acquisition relative à l'unité italienne, suite aux tests d'évaluation.

▶ 1.5.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net d'un montant total de 6,6 millions d'euros à comparer à 4,6 millions d'euros en 2007 comprend principalement des charges d'intérêts pour 6,9 millions d'euros en 2008 contre 4,3 millions d'euros en 2007. L'augmentation de ce poste est la conséquence de la hausse des taux d'intérêts du marché et de l'évolution des besoins du Groupe. La variation de valeur des emprunts qui était de 0,4 million d'euros en 2007 est devenue négligeable en 2008.

Les autres produits et charges financières représentent une charge nette de 0,7 million d'euros ; ils sont constitués notamment des coûts financiers liés à l'actualisation des engagements envers le personnel pour 0,7 million d'euros. Ils comprennent également la variation de valeur des instruments financiers qui est positive en 2008 avec un produit de 0,5 million d'euros à comparer au coût de 0,6 million d'euros constaté en 2007 et la charge nette des contrats swaps pour 0,6 million d'euros à comparer avec un produit de 0,3 million d'euros en 2007. (Cf. note 20 des états financiers consolidés, figurant en page 91 du présent document.)

▶ 1.5.4. Résultat net

La charge d'impôts s'élève à 10,0 millions d'euros en 2008, soit un taux effectif d'impôt de 40,5 %. Ce taux s'explique notamment par :

- la non-activation, par prudence, de l'impôt sur les déficits fiscaux de l'exercice de certaines filiales ;
- la non-déductibilité fiscale de la dépréciation des écarts d'acquisition.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 14,7 millions d'euros en 2008 contre 15,1 millions d'euros en 2007, dont 0,4 million d'euros d'intérêts minoritaires à comparer à 1,1 million d'euros en 2007.



▶ 1.5.5. Résultat par action

Le résultat par action 2008 s'élève à 0,26 euro contre 0,28 euro en 2007.

Le résultat par action dilué s'élève à 0,26 euro en 2008, comme en 2007.

▶ 1.5.6. Flux financiers et politique d'investissement

Flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt s'est élevée à 45,2 millions d'euros en 2008 contre 42,4 millions d'euros en 2007. Le besoin en fonds de roulement du Groupe a augmenté de 3,2 millions d'euros en 2008, ce qui correspond à moins d'une journée de ventes. Cette stabilité, dans un contexte de croissance d'activité traduit une légère amélioration des délais de paiement moyens des clients. Compte tenu de cette variation du besoin en fonds de roulement, les flux de trésorerie générés par l'activité s'établissent à 35,2 millions d'euros en 2008 contre 13,6 millions d'euros au titre de 2007.

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux d'investissements de 53,3 millions d'euros se décomposent principalement en investissements incorporels pour 8,7 millions d'euros, investissements corporels pour 4,6 millions d'euros, et 40,3 millions d'euros liés aux acquisitions de nouvelles filiales, nettes des trésoreries acquises.

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement négatifs de 1,4 million d'euros en 2008 se décomposent principalement en :

- augmentation de capital sur une filiale : 12,8 millions d'euros ;
- versement de dividendes au titre de l'exercice 2007 : 11,9 millions d'euros ;
- souscription-remboursements nets d'emprunts : 2,0 millions d'euros ;
- augmentation du tirage d'affacturage : 4,6 millions d'euros ;
- intérêts financiers versés : 6,7 millions d'euros ;
- coûts des instruments de couverture : 0,8 million d'euros.

▶ 1.5.7. Endettement net

L'endettement net du Groupe s'établit à 92,3 millions d'euros à fin décembre 2008 contre 65,4 millions d'euros à fin décembre 2007. Cet endettement net est principalement constitué des éléments suivants.

Emprunts bancaires

Le solde de l'emprunt obligataire a été remboursé au second semestre 2008 pour un montant de 23,7 millions d'euros. Le contrat de refinancement de l'emprunt obligataire (OBSAR) passé avec le pool bancaire qui avait porté à l'origine en 2007 sur un montant total de 80 millions d'euros sous forme d'un crédit à moyen terme

amortissable sur 5 ans, par avenant du 6 mai 2008, a été porté à 95 millions d'euros.

Après avoir tiré une première tranche en 2007 de 57 millions d'euros, une tranche résiduelle de 15 millions d'euros a été tirée au 1^{er} semestre pour refinancer l'acquisition des activités Viveo et la prise d'intérêts dans Accovia ainsi qu'une dernière tranche de 23 millions d'euros, au 15 juin 2008, préalablement au remboursement du solde de l'emprunt obligataire.

A la suite de ces opérations, le montant total des emprunts auprès des établissements de crédit s'élève à 87,1 millions d'euros au 31 décembre 2008. Les échéances de ces dettes se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Échéances futures					
		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	87 072	19 690	26 350	30 083	10 737	156	56

**◀ SOMMAIRE ▶****Contrats d'affacturage et concours bancaires courants**

Le Groupe GFI Informatique dispose de lignes de financement auprès d'établissements d'affacturage en France et en Espagne ainsi que des concours bancaires courants.

Au 31 décembre 2008, le Groupe utilise 9,4 millions d'euros de tirage sur ses créances cédées aux sociétés d'affacturage sur un total autorisé pour le Groupe de 81,5 millions d'euros et 17,0 millions d'euros de concours bancaires courants sur un total autorisé de 18,8 millions d'euros au niveau du Groupe.

▶ 1.5.8. Politique financière et gestion de trésorerie

Le ratio d'endettement net s'établit au 31 décembre 2008 à 39,9 % des capitaux propres consolidés. Les emprunts bancaires ont été le plus souvent souscrits par le biais de contrats incluant des clauses dites de défauts. Celles-ci sont présentées et commentées en note 28 des états financiers consolidés, située en page 105 du présent

document. Compte tenu de la dégradation de l'environnement économique et financier, le Groupe reste particulièrement vigilant sur l'évolution de l'endettement net et de ses flux de trésorerie, de sorte à maintenir un niveau permettant le remboursement de ses échéances en 2009.

1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique

▶ 1.6.1. Le marché et les tendances

L'exercice 2008 est caractérisé par un contraste entre le début d'année marqué par une progression favorable et un second semestre en net ralentissement, notamment au niveau du chiffre d'affaires dans les nouveaux projets, surtout dans les secteurs financiers et une forte pression sur les prix. Ces conditions ont limité la croissance organique à 2,9 % au niveau du Groupe et à 5,0 % au niveau de la France.

La demande est restée importante dans les secteurs des Télécommunications, Secteur Public, et même dans les services financiers de la Banque-Assurance. Cependant plusieurs donneurs d'ordres des secteurs financiers ont manifesté, surtout en fin d'année, une grande prudence à lancer des projets. Il faut également

souligner, la volonté des clients de plus en plus affirmée, de contrôler le retour sur leurs investissements et, à cette fin, d'obtenir les meilleurs services aux meilleurs coûts.

L'évolution des systèmes informatiques complexes qui nécessite des adaptations permanentes aux nouvelles technologies – notamment à base d'internet – et aux nouvelles réglementations – principalement dans les domaines bancaires – reste toujours un moteur puissant de la demande. Dans le Secteur Public, la croissance reste soutenue par la recherche de gains de productivité, l'adaptation aux nouveaux besoins, notamment dans le cadre de la décentralisation et par les évolutions réglementaires (modernisation de la comptabilité publique, etc.).

▶ 1.6.2. Perspectives du Groupe

En 2009, la priorité est de continuer à améliorer la génération de trésorerie à volume d'activité et résultat stables, le ralentissement observé lors du dernier trimestre 2008 devant se maintenir.

Dans ce contexte, GFI Informatique s'est donné plusieurs axes d'amélioration :

- amélioration de la productivité en renforçant le process des centres de services et des bases offshore et nearshore tout en renforçant encore la présence commerciale chez les grands donneurs d'ordres ;

- renforcement du contrôle des dépenses ;
- amélioration de la diffusion, notamment à l'international, des solutions logicielles développées dans le Groupe ;
- amélioration du management des ressources humaines, notamment grâce à la mise en place progressive de la GPEC (Gestions Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).



1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique

1

2

3

4

5

6

7

8

9

1.7.1. Résultat d'Exploitation

Le chiffre d'affaires de GFI Informatique SA est de 353,7 millions d'euros en 2008 contre 311,1 millions d'euros en 2007, soit une progression de 13,7 %.

Le résultat d'exploitation s'élève à 17,9 millions d'euros en 2008 contre 21,6 millions d'euros en 2007. Celui-ci s'établit à 5,0 % du chiffre d'affaires en 2008 contre 6,9 % en 2007.

1.7.2. Résultat Financier

Le résultat financier de 2008, malgré une légère augmentation des intérêts versés, est positif à hauteur de 3,8 millions d'euros, contre une charge nette financière de 11,6 millions d'euros constatée en 2007. Ce résultat est obtenu grâce à une distribution significative des dividendes reçus des filiales qui ont été en 2008 de 19,7 millions d'euros, à comparer à 0,9 million d'euros en 2007, et malgré une

provision pour dépréciation des titres GFI Italia de 6,0 millions d'euros et des titres GFI Consulting de 5,5 millions d'euros. Une provision pour dépréciation des instruments financiers de couverture des taux d'un montant de 1,5 million d'euros a également été comptabilisée.

1.7.3. Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 5,2 millions d'euros, à comparer à un résultat également négatif de 11,7 millions d'euros en 2007. Les charges exceptionnelles comprennent principalement des amortissements dérogatoires net des reprises de provisions pour 1,4 million d'euros, des provisions pour litiges pour 2,0 millions d'euros, des charges exceptionnelles de 0,8 million d'euros au titre

des coûts de restructurations et d'autres coûts exceptionnels pour 1,0 million d'euros correspondant à la perte nette sur les opérations de cession d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité. Il faut également noter un effet positif de 0,7 million d'euros provenant de la liquidation de la filiale BWM opérée dans le cadre de la simplification de l'organisation des filiales belges.

1.7.4. Impôt sur les sociétés

Le solde des déficits fiscaux de la société Algoriel absorbée en 2007, et encore utilisables par GFI Informatique SA grâce à l'agrément fiscal reçu en 2007, a permis de limiter la charge d'impôts de 2008. Aucune dépense somptuaire n'a été réintégrée pour déterminer

l'impôt sur les résultats. La charge d'impôts nette (effet positif de 0,1 million d'euros) résulte également de l'intégration fiscale mise en place avec l'ensemble des filiales françaises.

1.7.5. Résultat Net

Le résultat net de 2008 ressort à 16,5 millions d'euros, à comparer à une perte de 1,8 million en 2007. Comme indiqué ci-dessus, c'est

surtout le résultat financier qui explique l'évolution très positive du résultat net.

**< SOMMAIRE >****▶ 1.7.6. Acquisitions et restructurations**

A effet du premier avril 2008, GFI Informatique a réalisé l'acquisition de GFI BFA afin que celle-ci acquière les activités d'ingénierie informatique dans le domaine bancaire de la société Viveo SA. Ces activités sont fusionnées dans GFI Informatique depuis le 1^{er} janvier 2009 dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Les activités du Groupe BTD ont été restructurées et simplifiées à compter du 1^{er} janvier 2009, puisque depuis cette date ne subsistent que deux filiales BTD Consulting et Elites Consulting.

Afin de simplifier les structures juridiques des filiales en Belgique, GFI Informatique a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de la société Adélior Benelux détenues auparavant par BWM sprl. Cette dernière a ensuite été liquidée.

Enfin GFI Informatique a créé en octobre 2008, le GEIE « European Software & Services Group » dont GFI détient 75 % des parts.

▶ 1.7.7. Filiales et Participations – Inventaire des Valeurs mobilières

Le tableau des filiales et participations et l'inventaire des Valeurs mobilières sont annexés au chapitre Comptes Sociaux au chapitre 7.1 en pages 130-131 et au chapitre 7.2 en page 133 du présent document de référence.

▶ 1.7.8. Résultats des cinq derniers exercices

Le tableau présentant les résultats des cinq derniers exercices est annexé au chapitre Comptes Sociaux au chapitre 7.2 en page 132 du présent document de référence.

▶ 1.7.9. Affectation du résultat de GFI Informatique

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2008 est composé comme suit :

Origines	(en milliers d'euros)
Report à nouveau	10 388
Résultat de l'exercice	16 512
TOTAL	26 900

Nous vous proposons d'affecter le résultat distribuable comme suit :

Affectation du résultat distribuable	(en milliers d'euros)
À la réserve légale	826
Aux actionnaires à titre de dividende pour :	11 945
Au compte « report à nouveau » pour :	14 129
TOTAL	26 900

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,22 euro par action. Ce dividende sera détaché de l'action le 5 juin 2009 et mis en paiement à compter du 10 juin suivant. Le montant

du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte « Report à nouveau ».



▶ 1.7.10. Dividendes et politique de distribution

Les distributions au titre des cinq derniers exercices ont été les suivantes :

Années	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre d'actions au 31 décembre	54 293 742	46 339 887	43 154 277	43 154 173	43 152 828
Valeur nominale (en euros)	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Dividende par action (en euros)	0,22	0,20	0,10	-	0,04
Avoir fiscal par action (en euros)	-	-	-	-	0,02
Revenu global par action (en euros)	0,22	0,20	0,10	-	0,06
MONTANT NET DISTRIBUÉ (EN EUROS)	11 854 757	9 251 343	4 619 846	-	1 726 113

1.8. Innovation et certification

▶ 1.8.1. Recherche et Développement

Les investissements réalisés par le Groupe en 2008 en France en matière de Développement ont été consacrés :

- au renouvellement technologique des produits de l'ensemble des produits RH et d'Aide Sociale Départementale en mode Web ;
- aux évolutions fonctionnelles des Progiciels, conformément aux évolutions législatives ou réglementaires ;
- à de nombreuses évolutions fonctionnelles des produits de gestion de temps.

Au titre de 2008, en France, 3,2 millions d'euros de frais de développement concernant l'activité Solutions logicielles du Groupe ont été portés à l'actif car ils répondent aux critères d'activation établis par les normes IFRS.

En Italie, le développement de l'offre packagée « sécurité » a été finalisée, conduisant à la comptabilisation d'un actif de 0,5 million d'euros. En Espagne, les investissements dans le logiciel Savac se sont élevés à 0,5 million d'euros, et au Canada les développements Accovia à 0,9 million d'euros. Le montant total de frais de développement activé dans l'activité Solutions logicielles est de 5,2 millions d'euros.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation se sont élevés à près de 2 millions d'euros en 2008. Ils figurent dans les charges opérationnelles courantes de l'exercice.

▶ 1.8.2. Système de Management de la Qualité et Certification

Procédures et meilleures pratiques : « GMS »

Moteur central de la transformation du Groupe, des phases de vente jusqu'aux phases d'industrialisation des prestations en centres de services, notre corpus formel de management par la qualité « GMS » (Global Management System) est accessible aux collaborateurs par intranet, de façon sécurisée. Il couvre tous les processus de l'entreprise : Marketing, Vente, Delivery, Ressources Humaines, Finances et Juridique.

Par cet outil, GFI Informatique facilite la communication de ses exigences fondamentales de fonctionnement. Le partage des

processus communs, des procédés industriels, des guides et des outils favorise une culture commune pour l'ensemble des offres du Groupe qui vise non seulement la capitalisation permanente des bonnes pratiques et leur généralisation, mais aussi leur personnalisation à chacun de ses clients. Grâce à ces pratiques performantes de management, de pilotage, d'ingénierie et de support, la société progresse dans ses capacités à respecter ses engagements tant en termes de délais qu'en niveau de qualité, à améliorer son efficacité et globalement, cela participe à accroître sa compétitivité.



« SOMMAIRE »

Norme ISO 9001 pour l'amélioration permanente

GFI Informatique vient d'obtenir en janvier 2009, le renouvellement pour une période de 3 ans de son certificat AFAQ ISO 9001 version novembre 2008.

Ce certificat AFAQ couvre les activités essentielles du Groupe GFI Informatique sur les sites français en matière de conception, de réalisation et d'intégration de systèmes, ainsi que pour l'infogérance et la tierce maintenance applicative (TMA) et enfin pour l'intégration et la distribution des solutions logicielles et d'intégration des ERP.

GFI Informatique est évalué conformément à la version 2008 de la norme ISO 9001 qui apporte un regard plus précis sur les processus d'externalisation au-delà de l'importance attribuée par la société à la satisfaction de ses clients, au respect de ses engagements, au pilotage par la mesure et l'analyse ainsi qu'à l'amélioration permanente de ses processus et de ses résultats.

Normes ISO 20000 et ITIL pour la gestion des services

Pour ses opérations d'Infogérance, GFI Informatique vise la conformité par rapport à la norme ISO 20000-1. Pour cela, les

équipes s'appuient depuis plusieurs années sur les meilleures pratiques ITIL promues par l'ITSMF (IT Service Management Forum). GFI Informatique est membre fondateur de la branche française de ce dernier.

Modèle CMMI pour l'intégration

Dans le cadre de ses prestations d'intégration, GFI Informatique a lancé la démarche d'évaluation de ses centres de services par rapport au modèle CMMI (modèle de maturité du Software Engineering Institute, États-Unis). Les plans d'actions menés visent l'optimisation des processus pour une industrialisation adéquate des produits et services délivrés à nos clients dans ces centres.

Modèle E-SCM pour la gestion du Sourcing

GFI Informatique est membre fondateur de l'association française AE-SCM visant à promouvoir le modèle E-SCM (Modèle de maturité de Sourcing de l'ITQC de l'Université de Carnegie, États-Unis). GFI Informatique vise la convergence de ses pratiques avec le modèle E-SCM, en priorité dans le cadre de ses programmes multi-projets traités pour ses grands clients partenaires.

1.9. Gestion sociale - Ressources humaines

1.9.1. Effectifs

Les effectifs consolidés ont augmenté sur l'année 2008 de 409 personnes pour s'établir à fin décembre 2008 à 9 893 personnes (sous-traitance récurrente en Italie, en Belgique, au Canada et en Allemagne incluse). Les effectifs du Groupe travaillant hors de France représentent 39 % des effectifs totaux et la répartition hommes/femmes est de 75 %/25 %.

Cette augmentation s'explique par la croissance organique en France et les acquisitions faites au Canada. Le Groupe a recruté 1 100 personnes en France en contrat à durée indéterminée en 2008 et 700 dans les filiales internationales. Le taux de rotation des effectifs s'est élevé à 18,1 % en 2008 pour le Groupe. Ce taux stable en 2008 par rapport à 2007, traduit la tension qui est restée encore élevée dans le secteur informatique en matière de recrutement.

Pour faire face aux difficultés de recrutement, le Groupe a développé le partenariat avec un certain nombre d'écoles, et dans cet esprit

accueille un nombre croissant de stagiaires qui ont été plus d'une centaine en France cette année. La formule de l'apprentissage a été également expérimentée cette année dans plusieurs unités du Groupe.

Avec l'aide de l'UNIRH (Union pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées), le Groupe a initialisé en France une politique d'embauche des travailleurs handicapés, notamment au moyen d'annonces spécifiques.

En France, une centaine de personnes a quitté le Groupe dans le cadre de procédures de licenciement individuelles. En Espagne, le Groupe a procédé à des adaptations d'effectifs, rendues nécessaires par la baisse d'activité. En Italie, les mesures de restructuration entreprises ont permis de réduire les effectifs de près de 70 salariés et autant de sous-traitants. Cette politique devrait être poursuivie en 2009.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

▶ 1.9.2. Évolution de la masse salariale

L'évaluation régulière des collaborateurs reste le principe directeur de la politique des ressources humaines mise en place ; celle-ci a deux caractéristiques : l'évaluation des missions exécutées et l'évaluation du collaborateur.

Le Comité salaire apprécie les demandes d'évolutions salariales, ce qui a permis au Groupe d'appliquer en 2008 une politique salariale souple et prudente à la fois. Ce Comité veille à maintenir la cohérence de la pratique du Groupe avec celles en vigueur dans la profession et

celles du marché. Il veille également au respect du principe d'égalité hommes/femmes et des autres discriminations.

En France, l'augmentation du salaire moyen en tenant compte de la rotation des effectifs s'est élevée à près de 1,7 %. L'évolution des salaires féminins a été d'un taux légèrement supérieur.

Les rémunérations variables concernent environ 15 % des effectifs et sont directement liées à des objectifs précis cosignés par avenants individuels établis en début d'année.

▶ 1.9.3. Formation

Le Groupe a globalement maintenu son effort de formation en 2008. Dans le cadre de la GPEC, (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), le Groupe vient de mettre en place « les périodes de professionnalisation », formation en alternance débouchant sur une certification. Ce dispositif, pour la première année, a déjà concerné 40 collaborateurs. En 2008, les actions suivantes méritent d'être signalées :

En France

Les dépenses de formation ont représenté environ 3 % de la masse salariale brute et les différents programmes ont concerné plus de 25 % des effectifs dans les différentes sociétés françaises du Groupe.

Considéré comme un axe stratégique de développement, les thèmes de formation ont porté sur la direction et la gestion des grands projets à forfait. Ceci a permis notamment de faire suivre des formations certifiantes à des collaborateurs identifiés comme « hauts potentiels ».

De nombreuses autres formations sont données aux ingénieurs (compléments techniques ou de gestion du personnel), aux jeunes diplômés (plan de formations complémentaires), aux anciens collaborateurs (plan de formation pour remise à niveau).

En Espagne

Dans le cadre de sa stratégie de recrutement et de fidélisation de ses collaborateurs, GFI Informatique en Espagne a spécialement investi sur la consolidation et le développement d'accords avec les Universités, les écoles et les Instituts.

Le système de suivi des carrières a également été renforcé et perfectionné pour mieux répondre aux objectifs du Groupe dans ce pays.

Au Maroc

Un effort très significatif a été fourni pour sélectionner, recruter et former les collaborateurs de la base Offshore installée dans ce pays.

▶ 1.9.4. Organisation du temps de travail

Les différentes sociétés du Groupe appliquent des dispositions conformes aux usages de la branche professionnelle de leur pays d'implantation.

Importance de la sous-traitance

Le recours à la sous-traitance concerne essentiellement la recherche de compétences techniques dont le Groupe ne dispose pas, et qui sont proposées soit par d'autres SSII, soit par des consultants indépendants. Le recours à la sous-traitance est significatif en Italie, en Allemagne, au Canada et en Belgique. Le nombre total de sous-traitants dans ces pays était de 567 personnes au 31 décembre 2008, contre 671 un an plus tôt.

Relations du travail

Des séminaires d'accueil « Welcome » sont régulièrement organisés pour les nouveaux embauchés. Le journal interne de GFI Informatique en France, vient de changer de nom. « COM' vous » fêtera en 2009 son 50^e numéro. Il commente l'actualité du Groupe, ses réussites et met en valeur les hommes et femmes ayant participé aux projets traités dans le journal.

Au titre des politiques communes mises en place dans l'ensemble des sociétés du Groupe, figurent l'engagement de respecter les législations locales et européennes en matière de relations du travail (égalité professionnelle homme/femme, non-discrimination d'une



◀ **SOMMAIRE** ▶

manière générale, relations sociales, etc.) et un certain nombre de normes dans la gestion de la carrière des collaborateurs.

En France, le Groupe est organisé au niveau social en plusieurs ensembles, dont une Unité Économique et Sociale (UES) qui regroupe les sociétés GFI Informatique, GFI Progiciels et Némausic, soit 4 036 collaborateurs. Une commission paritaire pour l'Unité Économique et Sociale GFI Informatique composée de délégués syndicaux de l'entreprise et de représentants de la Direction se réunit périodiquement. Cette UES résulte d'un accord collectif.

Chaque niveau réunit des représentants du personnel, des délégués du personnel, un Comité d'entreprise et des Comités d'établissement et d'un ou plusieurs Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT). En 2008, le Groupe a versé en France pour 2,1 millions d'euros de subventions aux différents comités d'entreprises pour gérer les œuvres sociales.

En Espagne, le Groupe est organisé en 9 sociétés d'importances très différentes. Les deux plus importantes comptent des Comités d'entreprise de 13 représentants, les autres, un ou deux représentants désignés par des collaborateurs.

▶ 1.9.5. Participation et Intéressement

Le montant de la participation distribuée au titre de 2008 en France s'élève à 1,3 million d'euros contre 1,6 million d'euros en 2007. De plus, et selon les dispositions de la loi 2006-1770 du 30 décembre 2006, il a été décidé de verser en 2008 un supplément de réserve de participation d'un montant global de 0,7 million d'euros au titre de l'exercice 2007.

Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un PEE (Plan d'Épargne Entreprise) offrant au choix des collaborateurs plusieurs FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) à vocations diverses, dont le FCPE GFI Informatique Expansion investi en actions GFI Informatique. Il n'y a aucun contrat d'intéressement en cours au sein du Groupe.

▶ 1.9.6. Actionnariat salarié - Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites

Un Plan d'Épargne Entreprise a été ouvert en 1998 à l'ensemble des salariés du Groupe. Un fonds commun de placement « GFI Expansion » a été créé afin d'acquérir et gérer des actions GFI Informatique. Ce FCPE a obtenu l'agrément n° 06985 de la Commission des opérations de Bourse le 7 mai 1998. Le FCPE est géré par Natixis Asset Management et détient au 31 décembre 2008 un total de 198 050 actions GFI Informatique, soit 0,36 % du capital social.

Dans le passé, le Groupe GFI Informatique a déjà plusieurs fois mis en œuvre des plans d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions, ou d'attribution d'actions gratuites. Ces plans sont réalisés afin d'associer à l'amélioration de la performance

du Groupe, les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats. Si les conditions économiques permettraient de mettre à nouveau en œuvre ce type de plan, ces décisions seraient soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le 21 mai 2008, le conseil d'administration a utilisé les autorisations de l'Assemblée générale pour attribuer 516 000 actions gratuites à une cinquantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Malheureusement l'évolution de la situation macroéconomique rend maintenant très improbable les améliorations de la performance du Groupe sur 2008 et 2009, améliorations qui conditionnent ces attributions.

1.10. Développement Durable

La société GFI Informatique assurant pour ses clients essentiellement des prestations intellectuelles, les conséquences environnementales de son activité ne sont pas significatives. Cependant, la Direction Générale a sensibilisé l'ensemble des cadres supérieurs sur ce thème.

En application de la Directive européenne relative au recyclage des déchets électroniques, le Groupe GFI Informatique a mis en œuvre les dispositions suivantes :

- sélection d'un fournisseur agréé pour la récupération et le retraitement des déchets et composants électroniques provenant des matériels informatiques obsolètes mis au rebut ;



◀ SOMMAIRE ▶

- mise en place de procédures visant à l'application des modalités de récupération des matériels et composants à recycler.

Le Groupe a donné instruction à l'ensemble des responsables d'établissement de prendre toutes les mesures possibles tendant à réduire les consommations d'énergie, notamment avec des mises en place d'extinction des bureaux, et de contrôle des températures des locaux. L'utilisation de papier recyclé et recyclable a été

recommandée. Sur un site pilote, il a été mis en place un contrat de collecte de papiers de bureau issu d'un tri sélectif à la source. Après analyse, le déploiement pourra s'étendre ensuite aux autres sites d'Île-de-France, puis au niveau national.

Le journal interne de GFI Informatique « COM' vous » et le document de référence sont édités sur du papier certifié PEFC.

1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le Groupe GFI Informatique par l'intermédiaire de sa filiale au Québec GFI Solutions d'Affaires (GFI Solutions Group Inc.) a signé un accord engageant afin d'acquérir 100 % de la société Forstum. Cette société est un des leaders au Québec de l'édition et de l'intégration de solutions logicielles propriétaires en comptabilité/finance.

Forstum est une société cotée qui a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires d'environ 30 millions de dollars canadiens, et compte 240 collaborateurs.

Cette acquisition est réalisée au prix de 0,82 dollar canadien par action qui valorise l'intégralité des titres de la société Forstum à 43 millions de dollars canadiens (soit environ 28 millions d'euros). La transaction deviendra définitive et ferme après le vote positif de 66,66 % des actionnaires de Forstum convoqués en Assemblée générale pour le 11 mai 2009.

1.12. Facteurs de risques

GFI Informatique a mené différents travaux tendant à présenter au Comité d'audit, puis au conseil d'administration une cartographie générale des risques du Groupe. Ces travaux ont permis de mieux

identifier les risques, tant pour leur occurrence que pour leur criticité, d'évaluer les actions de maîtrise des risques, et de proposer un plan d'actions pour les risques jugés prioritaires.

▶ 1.12.1. Risques Opérationnels

Projets clients

GFI Informatique intervient sur des projets informatiques parfois complexes comme éditeur de Progiciels ou prestataire de services. De ce fait, le Groupe n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits du Groupe ou ses consultants n'ont pas atteint les objectifs attendus dans les délais prévus ou lui ont causé des préjudices. Le Groupe peut alors être exposé à payer des dommages et intérêts.

Les procédures mises en place, sous l'égide du Comité des risques permettent de s'assurer qu'aucun engagement hors norme n'a été pris avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux prévisions.

Le système Qualité de GFI Informatique, certifié ISO 9001, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.



◀ **SOMMAIRE** ▶

Réglementation

Le Groupe GFI Informatique n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative, et ce, même pour l'ensemble de ses filiales internationales. Quelques secteurs sensibles dans lesquels opèrent ses clients nécessitent parfois la conclusion d'accords de confidentialité spécifiques.

Toutefois, les risques juridiques qui existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droits fiscal, etc.) concernent le Groupe GFI Informatique au même titre que toute autre entreprise de services.

La note 24 des états financiers consolidés, présentée en page 101 du présent document, expose en détail tous les éléments d'une double proposition de rectification de TVA qui n'est pas provisionnée dans les comptes.

L'administration fiscale a notifié en septembre 2008 un redressement de TVA au titre des opérations des années 2005 et 2006, dans des termes comparables à la notification qu'elle avait émise en 2007 au titre de l'année 2004.

Le montant du redressement porte sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, auquel il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, et les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros. Au total, intérêts et majorations compris, le redressement porte sur 13,2 millions d'euros.

GFI Informatique a contesté vigoureusement chacune des deux « propositions de rectifications » en janvier et novembre 2008. GFI Informatique considère que le risque est très improbable et en conséquence n'a comptabilisé aucune provision d'autant que l'administration, à ce jour, n'a répondu à aucune des deux contestations rédigées par GFI Informatique.

Information sur les litiges

Les litiges et contentieux sont décrits en notes 11 et 24 des états financiers consolidés présentées en pages 86 et 101 du présent document.

▶ 1.12.2. Risques Financiers

Solvabilité clients

Le Groupe est exposé au risque de défaillance financière d'un client. Les risques financiers de l'entreprise sont identifiés au stade de la prospection et de l'établissement de la proposition commerciale, technique et financière. Chaque nouveau client fait l'objet d'une enquête de solvabilité systématique menée par le service recouvrement et dont les résultats sont communiqués au directeur financier Groupe.

La ventilation des créances échues et non dépréciées est décrite en note 6 des états financiers consolidés, présentée en page 82 du présent document.

Risques de taux

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier du Groupe, à taux

variable. Ce point est développé en note 28 des états financiers consolidés « Risques de liquidité », présenté en page 104 du présent document.

La dette financière qui a la forme d'un crédit à moyen terme amortissable sur 5 ans est soumise au respect de clauses conventionnelles dites de défaut. Elle s'élève au 31 décembre 2008, à 87,1 millions d'euros. Ces clauses dites de défaut sont présentées en note 28 des états financiers consolidés, présentée en page 105 du présent document.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

▶ 1.12.3. Risques Stratégiques

Risques liés aux acquisitions potentielles

L'acquisition de sociétés qui présentent un intérêt pour le Groupe a pour principal objectif l'implantation sur des nouveaux marchés ou le renforcement dans des activités stratégiques. Les opérations

d'acquisition présentent toujours un risque de sélection de la bonne cible, d'intégration des équipes, de réussite des synergies envisagées, et de mise en œuvre des garanties prises. Le Comité d'investissement du Groupe veille au bon déroulement du processus d'acquisition.



◀ SOMMAIRE ▶

Appel en garantie

GFI Informatique a reçu un appel en garantie de passif d'un montant de 7,9 millions d'euros de la part de la société Engineering, consécutif à la cession de la société Engisanita intervenue en juillet 2002. GFI Informatique a été condamné par décision du tribunal arbitral du 23 mars 2007 à exécuter sa garantie à première demande d'un montant de 5,7 millions d'euros en principal. Contre toute attente, le tribunal, qui avait pourtant diligenté des expertises, ne s'est pas prononcé sur le fond. En mai 2007, le TGI Paris a ordonné l'exequatur du jugement Italien et en novembre 2008, la cour d'appel de Paris a confirmé cette ordonnance. Au 31 décembre 2008, la nécessité d'exécuter le jugement de la cour d'appel constitue une dette comptabilisée au poste « Autres passifs courants ».

GFI Informatique a lancé une nouvelle procédure devant le tribunal arbitral de Milan pour que le litige soit tranché au fond, et cette fois s'appuie sur les résultats d'expertises qui confirment son

argumentation. GFI Informatique, estimant être en mesure d'obtenir le remboursement de la part d'Engineering pour ce même montant de 5,7 millions d'euros, une créance a été comptabilisée au poste « Autres créances ». Un risque a été toutefois provisionné sur cette créance pour 0,4 million d'euros.

Risques de compétition

GFI Informatique intervient sur un marché concurrentiel dans lequel les ventes de services informatiques et de Progiciels sont liées aux décisions d'investissement de ses clients.

Des risques inhérents à la conjoncture peuvent conduire à retarder voire annuler le démarrage de certains projets. La gestion des ressources humaines et des sous-traitants peut également s'avérer sensible, notamment en période de hausses des salaires.

▶ 1.12.4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Les marques et logos utilisés par le Groupe ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne. De plus, les codes source des Progiciels conçus et développés par le Groupe font

l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP).

▶ 1.12.5. Assurance et couverture des risques

En matière d'assurance, il faut distinguer les assurances dommages pour lesquelles les risques sont systématiquement couverts, et les assurances de responsabilité.

Les principales polices d'assurances concernent la responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, la couverture du parc d'ordinateurs portables, la couverture de l'ensemble du parc d'automobiles et de l'ensemble des locaux occupés par GFI Informatique et ses filiales.

Police responsabilité civile professionnelle

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et d'Exploitation Groupe qui a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que GFI Informatique peut encourir du fait de ses activités professionnelles dès lors qu'elle fait l'objet d'une réclamation fondée au titre des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non. Les montants des garanties sont les suivants, sous déduction d'une franchise de 0,1 million d'euros :

- Responsabilité Civile Professionnelle :
 - tous dommages confondus : 20,0 millions d'euros par année d'assurance dont dommages immatériels non consécutifs : 20,0 millions d'euros par année d'assurance.

- Responsabilité Civile Exploitation :

- tous dommages confondus : 10,0 millions d'euros par année d'assurance dont :
 - dommages matériels et immatériels consécutifs : 5,0 millions d'euros,
 - dommages immatériels non consécutifs : 1,5 million d'euros,
 - atteintes accidentelles à l'environnement : 1,0 million d'euros.

Police Dommages

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie pour l'ensemble du parc informatique lui appartenant, soit le matériel fixe et le matériel portable, ainsi que pour les frais de reconstitution des archives informatiques et les frais supplémentaires, ainsi que pour l'ensemble des dommages susceptibles d'arriver sur un site.

Police flotte automobile

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie couvrant l'ensemble de son parc de location de véhicules longue durée ainsi qu'une garantie couvrant les risques inhérents aux véhicules personnels des collaborateurs lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités professionnelles.



◀ SOMMAIRE ▶

Police Responsabilité des Dirigeants

GFI Informatique a également souscrit une police couvrant la responsabilité des dirigeants.

1.13. Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres risques, faits exceptionnels ou litiges significatifs que ceux indiqués précédemment, pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent

une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de GFI Informatique ou de ses filiales.

1.14. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, il n'existe pas à la connaissance de la société d'éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, à

l'exception du contrat de refinancement signé en 2007, ce dernier devenant renégociable en cas de changement de contrôle, et dont le solde dû au 31 décembre 2008 est de 75,2 millions d'euros.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

1

2

3

4

5

6

7

8

9



2

LES ACTIONS – LE CAPITAL

	Page		Page
<u>2.1. Informations générales</u>	<u>28</u>	<u>2.4. Capital et évolution du Capital</u>	<u>31</u>
<u>2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2008</u>	<u>29</u>	<u>2.5. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse</u>	<u>33</u>
<u>2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2008</u>	<u>31</u>		

1

2

3

4

5

6

7

8

9



2.1. Informations générales

2.1.1. Capital social

Au 31 décembre 2008, le capital social s'élevé à 108 587 484 euros. Il est divisé en 54 293 742 actions de 2 euros chacune, de même catégorie. Compte tenu des actions auto-détenues

par GFI Informatique (569 246 actions) qui n'ont pas droit de vote, le nombre de droits de vote au 31 décembre 2008 est de 53 724 496.

2.1.2. Négociabilité des actions

Les actions sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment C). Elles sont toutes librement négociables, dans les conditions et selon

les dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 8 des statuts).

2.1.3. Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur selon le choix de l'actionnaire dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 7 des statuts).

2.1.4. Mode d'inscription en compte des actions (article 7 des statuts)

Les actions seront inscrites au gré des propriétaires :

- en ce qui concerne les actions nominatives, en compte nominatif pur auprès de la société ou en compte nominatif administré auprès d'un intermédiaire financier habilité ;
- en ce qui concerne les actions au porteur, en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les actions sont admises aux opérations d'Euroclear France. La société a prévu dans ses statuts, et conformément à la loi, la possibilité de rechercher l'identification des actions au porteur.

2.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales

L'article 17 des statuts – rappelé ci-après en 8.1.8. – précise les conditions d'accès aux Assemblées générales. Ces informations

sont également rappelées dans l'avis de réunion publié au BALO et sur le site internet de la société www.gfi.fr.

**< SOMMAIRE >**

2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2008

A la connaissance de la société, la structure estimée de l'actionnariat de la société se présente comme suit :

Actionnaires	31.12.2008			31.01.2008			31.01.2007		
	Actions détenues	% Capital	% Droits de vote	Actions détenues	% Capital	% Droits de vote	Actions détenues	% Capital	% Droits de vote
Public	23 010 900	42 %	43 %	25 709 579	47 %	47 %	38 881 437	84 %	84 %
Itefin Participations	15 069 443	28 %	28 %	15 069 443	28 %	28 %			
Boussard & Gavaudan ⁽¹⁾	11 861 689	22 %	22 %	9 463 208	17 %	17 %			
Financière de l'Échiquier ⁽²⁾	2 740 000	5 %	5 %	2 740 000	5 %	5 %			
Managers et salariés	762 531	2 %	2 %	831 225	2 %	2 %	3 064 433	7 %	7 %
Jacques Tordjman	1	0 %	0 %	1	0 %	0 %	3 926 081	8 %	8 %
Administrateurs non salariés	81 882	0 %	0 %	81 882	0 %	0 %	79 368	0 %	0 %
FCP GFI	198 050	0 %	0 %	196 750	0 %	0 %	250 850	1 %	1 %
Actions auto détenues	569 246	1 %	0 %	201 654	0 %	0 %	137 718	0 %	0 %
TOTAL	54 293 742	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %	46 339 887	100 %	100 %

(1) Information au 8 avril 2008 lors de la déclaration de franchissement de seuil.

(2) Information au 21 janvier 2008 lors de la déclaration de franchissement de seuil.

Le 29 octobre 2007, plusieurs dirigeants de GFI Informatique (Messieurs Jacques Tordjman, Vincent Rouaix, Michel Beilin et Pierre Chiarelli) et les sociétés Jactor, Auteuil Conseil et Itefin Participations ont signé un accord visant à regrouper leurs participations respectives dans GFI Informatique au sein d'Itefin Participations, société par actions simplifiée contrôlée par des fonds gérés par

Apax Partners SA. Ce regroupement a été effectué à la date du 3 décembre 2007.

Conformément aux statuts de la société, chaque administrateur détient au moins une action sous forme nominative. Hormis les actions auto détenues qui n'ont pas droit de vote, tous les titres de GFI Informatique sont assortis d'un droit de vote par action. Il n'y a pas de droit de vote double.

2.2.1. Actionnariat salarié

Dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise, le FCPE « GFI Expansion » détient au 31 décembre 2008 un total de 198 050 actions GFI Informatique.

Le 21 mai 2008, le conseil d'administration a utilisé les autorisations de l'Assemblée Générale pour attribuer des actions gratuites aux salariés dans des conditions qui sont décrites dans le rapport spécifique inséré ci après sous 5.5.1.



◀ SOMMAIRE ▶

▶ 2.2.2. Franchissements de seuils

La société a été informée des franchissements de seuils suivants :

Franchissement de seuil(s) Date	Seuils franchis en capital et en droits de vote	Sens	Actionnaire(s) ayant franchi le/les seuils	Nb d'actions détenues	% détenu capital droit de vote
21.01.08	5 %	Hausse	Société Financière de l'Échiquier Pour le compte de fonds dont elle assure la gestion	2 740 000	5,05 ⁽¹⁾
08.04.08	20 %	Hausse	Concert Boussard et Gavaudan AM L.P. ⁽²⁾ et SAS Boussard et Gavaudan Gestion ⁽³⁾	11 861 689	21,85 ⁽¹⁾
17.06.08	5 %	Hausse	Société UBS AG (indirectement par l'intermédiaire de ses filiales)	3 108 964	5,73 ⁽¹⁾
20.06.08	5 %	Baisse	Société UBS AG	2 512 911	4,63 ⁽¹⁾
26.06.08	5 %	Hausse	Société UBS AG	2 827 528	5,21 ⁽¹⁾
27.06.08	5 %	Baisse	Société UBS AG	1 408 981	2,6 ⁽¹⁾

(1) Sur la base d'un capital composé de 54 293 742 actions représentant autant de droits de vote.

(2) Contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners Limited, agissant pour le compte des fonds Sark Master Fund Limited et Channel Bridge Special Situation Master Fund Limited.

(3) Société de gestion de portefeuille, contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners limited, agissant pour le compte des fonds communs de placement BG Long Term Value et BG Long Term and alternative.

Aucun autre franchissement de seuil n'a été déclaré à la société. A la connaissance de la société, à l'exception des sociétés Boussard & Gavaudan, Itefin Participations et Financière de l'Échiquier, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital de la société.

▶ 2.2.3. Participations réciproques

Il n'existe aucune participation réciproque permettant un autocontrôle de la société GFI Informatique.

▶ 2.2.4. Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaire, ni d'actions de concert à l'exception des concerts liés aux franchissements de seuils.

**< SOMMAIRE >**

2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2008

Les autorisations financières en cours sont les suivantes :

Date d'autorisation de l'Assemblée	Nature de l'autorisation	Nombre maximum d'actions autorisées	Plafond cumulé en nombre d'actions	Durée autorisation	Date d'expiration	Utilisation
21 mai 2008 16 ^e résolution	Rachat d'actions (au prix d'achat maximum 15 euros)	920 000	Néant	18 mois	21.11.2009	Oui ci-après 2.4.1.
21 mai 2008 17 ^e et 18 ^e résolution	Augmentation de capital avec et sans droit préférentiel de souscription	15 000 000	15 000 000	26 mois	21.07.2010	Néant
21 mai 2008 20 ^e résolution	Augmentation de capital par incorporation de réserves	15 000 000		26 mois	21.07.2010	Néant
21 mai 2008 21 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	Néant	26 mois	21.07.2010	Néant
29 juin 2007 14 ^e résolution	Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres de capital	4 633 988	Néant	26 mois	20.08.2009	Néant
29 juin 2007 15 ^e résolution	Attribution gratuite d'actions	1 100 000	Néant	38 mois	29.08.2010	Solde 584 000 actions

2.4. Capital et évolution du Capital

2.4.1. Capital potentiel

Au 31 décembre 2008, le nombre total des actions dont l'émission est autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires et pour lesquelles les autorisations n'ont pas été utilisées, est de 21 193 988 actions.

Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Nature de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'autorisation (en euros)	Nombre d'actions autorisées à émettre	Nombre d'actions restant à émettre
21 mai 2008	Augmentation de capital en numéraire	30 000 000	15 000 000	15 000 000
21 mai 2008	Augmentation réservée aux salariés	1 000 000	500 000	500 000
29 juin 2007	Augmentation de capital en rémunération d'apport de titres de capital	9 267 976	4 633 988	4 633 988
29 juin 2007	Attributions d'actions gratuites	2 200 000	1 100 000	1 060 000
TOTAL		42 467 976	21 233 988	21 193 988



◀ SOMMAIRE ▶

Comme indiqué ci-après au chapitre 5.1, le conseil d'administration en date du 21 mai 2008, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir aux salariés et dirigeants du groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 516 000 actions de 2 euros de valeur nominale sous conditions de performance, sur un total de 1 100 000 actions autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2007.

Compte tenu des départs ou des renoncations d'attributaires intervenus au cours de l'année 2008, le nombre maximum d'actions restant à émettre est de 1 060 000.

Compte tenu d'un capital social au 31 décembre 2008 de 108 587 484 euros divisé en 54 293 742 actions, le capital potentiel s'élève à 150 975 460 euros divisé en 75 487 730 actions. Il n'existe pas d'autres titres émis donnant accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

2.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 2004

Dates des Assemblées générales ou des conseils d'administration	Opérations	Nominal de l'action (en euros)	Augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission apport/fusion (en euros)	Montant successif du capital (en euros)	Actions de la société en nombre cumulé (en euros)
01.01.04	À nouveau				86 298 354	43 149 177
17.03.04	Augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	7 302	912 231	86 305 656	43 152 828
09.06.04 *	Augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	2 364	3 960	86 308 020	43 154 010
09.11.04 *	Augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	326	546	86 308 346	43 154 173
09.06.05 *	Augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	52	87	86 308 398	43 154 199
30.01.06 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR) au 31.12.05	2	156	261	86 308 554	43 154 277
30.01.06	Augmentation de capital par apport des actions ADELIOR	2	6 370 650	13 138 597	92 679 204	46 339 602
12.09.06 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	490	821	92 679 694	46 339 847
14.12.06 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	80	134	92 679 774	46 339 887
19.03.07 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	100	167	92 679 874	46 339 937
29.06.07 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	1 806 152	3 025 304	94 486 026	47 243 013
12.09.07 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	13 851 806	23 201 776	108 337 832	54 168 916
14.12.07	Absorption Algorgiel	2	249 652	132 545	108 587 484	54 293 742

* Date à laquelle l'exercice des BSAR a été constaté par le conseil d'administration.

**< SOMMAIRE >**

2.5. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse

▶ 2.5.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales

La société GFI Informatique a nanti la totalité des actions de sa filiale 3739490 Canada Inc., soit 5 000 000 actions de catégorie A

en faveur des banques membres du club deal par acte en date du 17 juillet 2008.

▶ 2.5.2. Cours de Bourse et de transactions

Le titre GFI Informatique fait partie du compartiment C d'Euronext Paris, de NYSE Euronext et des indices CAC MidSmall 190, CAC Small 90, CAC Technology, CAC Software & Computer Services, CAC All Shares.

Les informations présentées ci-après, provenant d'Euronext, ont été fidèlement reproduites et aucun fait n'a été omis qui les rendrait inexactes ou trompeuses.

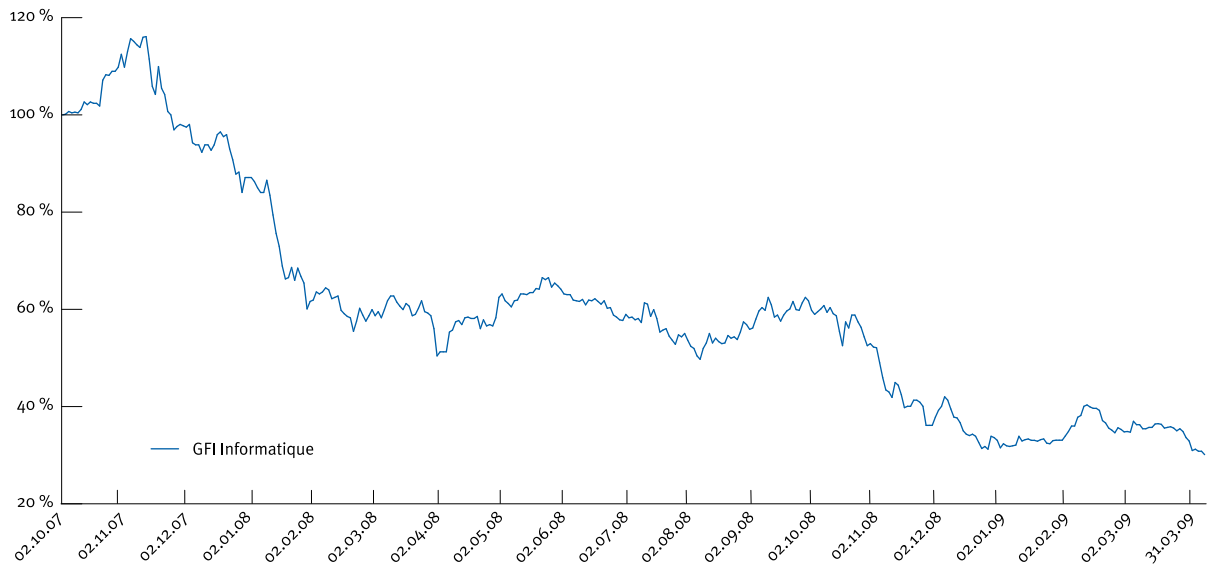
▶ 2.5.3. Analyse des transactions

	Nombre de séances de cotations	Nombre total de transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens	Total des volumes (en millions d'euros)	Moyenne quotidienne des capitaux (en millions d'euros)	Cours du mois le plus bas (en euros)	Cours du mois le plus haut (en euros)	Cours moyen du mois (clôture) (en euros)
2007								
Octobre	23	3 256 337	141 580	24,24	1,05	7,11	8,16	7,46
Novembre	22	3 291 514	149 614	25,04	1,14	6,60	8,35	7,49
Décembre	19	5 094 009	268 106	33,16	1,75	6,00	6,96	6,50
2008								
Janvier	22	3 743 457	170 157	18,32	0,83	4,00	6,33	4,87
Février	21	3 034 129	144 482	13,00	0,62	3,96	4,66	4,26
Mars	19	4 932 881	259 625	19,53	1,03	3,51	4,46	4,13
Avril	22	5 562 551	252 843	23,18	1,05	3,95	4,62	4,28
Mai	21	7 218 687	343 747	31,67	1,51	4,22	4,85	4,53
Juin	21	2 569 080	122 337	10,60	0,50	3,92	4,45	4,20
Juillet	23	1 743 940	75 823	6,65	0,29	3,52	4,07	3,81
Août	21	1 053 443	50 164	4,39	0,21	3,81	4,47	4,19
Septembre	22	2 281 981	103 726	9,37	0,43	3,65	4,52	4,16
Octobre	23	2 810 631	122 201	8,91	0,39	2,50	4,02	3,05
Novembre	20	3 089 525	154 476	7,44	0,37	2,15	3,03	2,52
Décembre	21	2 679 651	127 602	6,28	0,30	2,20	2,57	2,36
2009								
Janvier	21	2 035 890	96 947	5,24	0,25	2,45	2,90	2,65
Février	20	930 010	46 501	2,29	0,11	2,08	2,77	2,46

[< SOMMAIRE >](#)

2.5.4. Cours de Bourse

INDICE 100 AU 2 OCTOBRE 2007



1

2

3

4

5

6

7

8

9



3

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

	Page		Page
3.1. Conseil d'administration	36	3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	53
3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	44		
3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	45		



◀ SOMMAIRE ▶

Le conseil d'administration est composé, au 31 décembre 2008, de sept administrateurs, d'un censeur et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du conseil d'administration de la société est la suivante :

3.1. Conseil d'administration

M. Jacques Tordjman

M. Vincent Rouaix

M. Jacques Lebhar

M. Bernard Pache

M. Gilles Rigal, représentant Itefin Participations

M. Patrick de Giovanni

M. Jean-Hervé Lorenzi

M. Henri Moulard, censeur

M. Daniel Ketab, représentant le Comité d'entreprise

M. Alain Kuong Kaing, représentant le Comité d'entreprise

Il n'existe pas d'administrateur nommé par les salariés. Conformément aux statuts, chaque administrateur détient au moins une action de la société, inscrite sous la forme nominative.

▶ 3.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de GFI Informatique dans toute société

Jacques Tordjman

Né le 19.01.41

Âge⁽¹⁾ : 68 ans

Adresse professionnelle : 15 rue Beaujon, 75008 Paris

Échéance du mandat de Président du conseil d'administration : 20 mai 2009

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique depuis le 17 mars 2009 et jusqu'au 20 mai 2009.

Président du conseil d'administration de GFI Informatique SA

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique jusqu'au 17 mars 2009

Président-directeur général de GFI Informatique SA

Président du Comité des investissements de GFI Informatique SA

Président-directeur général et administrateur de GFI International SA (Suisse)

Président de l'Assemblée des actionnaires de GFI Solutions SA (Portugal)

Président de Grupo Corporativo GFI Informatica SA (Espagne)

Président et administrateur de GFI Canada SA (Canada)

Président et administrateur de GFI Italia Spa (Italie)

Président-directeur général de Holding GFI Informatique Maroc SA (Maroc)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS

Gérant de la Société Privée à Responsabilité Limitée Jactor (Belgique)

Expertise et expérience professionnelle

Ingénieur diplômé ESIEA-docteur en physique, M. Jacques Tordjman a commencé sa carrière en 1968 chez Philips en qualité d'ingénieur

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

**◀ SOMMAIRE ▶**

informaticien. En 1971, il rejoint Honeywell Bull. Il crée en 1973, la SSII Scor Assistance, dont il est le directeur général.

M. Jacques Tordjman rejoint GFI en janvier 1984 pour diriger les activités d'ingénierie. En janvier 1985, il prend la présidence de GFI TB ; en 1990, il est nommé Président-directeur général du Groupe GFI Informatique ; suite à l'OPA, d'EDS-GFI, il quitte le Groupe en 1993. En 1995, avec le management, des industriels et des financiers, M. Jacques Tordjman relance le projet GFI Informatique par l'acquisition à EDS des activités de prestations intellectuelles qui dispose alors d'un effectif de 890 personnes. M. Jacques Tordjman a annoncé le 17 mars 2009, sa démission de directeur général de GFI Informatique à effet immédiat, et sa démission de président du conseil d'administration à effet de l'Assemblée générale du 20 mai prochain.

Vincent Rouaix

Né le 16.06.59

Âge ⁽¹⁾ : 49 ans

Adresse professionnelle : 15 rue Beaujon, 75008 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Directeur général de GFI Informatique SA depuis le 17 mars 2009

Directeur général Délégué de GFI Informatique SA jusqu'au 17 mars 2009

Président du Comité des investissements de GFI Informatique SA depuis le 17 mars 2009

Administrateur de GFI Informatique

Président-directeur général de GFI Infrastructures et production SA et de GFI Euvoxa SA

Représentant de GFI Informatique en qualité de Président de GFI Consulting SAS (France)

Représentant de GFI Informatique en qualité de Président de GFI Monetic SAS (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Gérant de Auteuil Conseil EURL (France)

Membre du Comité d'administration de Itefin Participations SAS

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur de la société IB Group, cotée à Paris (jusqu'en novembre 2007)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École Supérieure des Travaux Publics, M. Vincent Rouaix a effectué l'ensemble de sa carrière dans des groupes de

services internationaux. En 1986, il rejoint la société Logispace, où il accède au poste de directeur général, puis de Président-directeur Général. En 1999, il est nommé directeur général de la société Cognicase France, puis en 2001 Executive Vice-Président et directeur général Europe de la société Cognicase.

M. Vincent Rouaix a ensuite créé et développé le Groupe Adeliar avec le support de fonds d'investissements. Suite à la prise de contrôle du Groupe Adeliar par le Groupe GFI Informatique, il est nommé administrateur (mars 2006) et directeur général délégué (décembre 2006) de GFI Informatique, et directeur général depuis le 17 mars 2009. Il prendra la présidence du conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 20 mai 2009.

Michel Beilin

Né le 04.12.50

Âge ⁽¹⁾ : 58 ans

Adresse professionnelle : 15 rue Beaujon, 75008 Paris

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Directeur général Délégué de GFI Informatique SA jusqu'au 17 mars 2009

Président-directeur général et administrateur de Financière Sinorg SA et Représentant de Financière Sinorg en qualité de Membre du Comité de direction de GFI Progiels SAS

Expertise et expérience professionnelle

Titulaire d'un DEA en informatique et Ingénieur CNAM, M. Michel Beilin a commencé sa carrière en 1976 chez Valgos Conseil, puis en 1980, il entre chez Cap Gemini Sogeti comme directeur de projet, puis ingénieur d'affaires.

En 1981, il rejoint le Groupe GFI Informatique au sein de Serti en qualité d'ingénieur d'affaires, puis devient responsable d'agence sous la direction de M. Jacques Tordjman. En 1995, il est l'un des fondateurs du nouveau GFI Informatique.

Jacques Lebhar

Né le 18.04.46

Âge ⁽¹⁾ : 63 ans

Adresse professionnelle : 28 rue de Châteaudun, 75009 Paris

Échéance du mandat d'administrateur : 20 mai 2009

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur et Président du Comité d'Audit et de Contrôle Interne de GFI Informatique SA

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique SA (France)

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.



◀ SOMMAIRE ▶

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Président des sociétés Jacques Lebhar Finances SAS, LB-P SAS, LB-P Asset Management SA

Membre du conseil de surveillance des sociétés ESL & Network Holding, Solving International et Aareal Bank AG (jusqu'en 2006)

Expertise et expérience professionnelle

M. Jacques Lebhar est diplômé de l'IEP, licencié en droit et ancien élève de l'École nationale d'administration (1972).

Après douze années passées dans l'administration, il rejoint Orkem pour assurer, de 1984 à 1990, la responsabilité de la Direction Financière du groupe. En 1990, M. Jacques Lebhar rejoint Bull et devient en 1991 directeur général adjoint du groupe. Il est par ailleurs Président de Bull International SA et de Bull Data Systems Inc.

En juin 1995, il est nommé Président-directeur général du Comptoir des Entrepreneurs, puis en septembre 1998, Président-directeur général de la Banque La Hénin. En juin 2000, il est nommé Président-directeur général d'Entenial, le nouveau nom du groupe Comptoir des Entrepreneurs – La Hénin, suite à la fusion des deux établissements.

Depuis 2004, M. Jacques Lebhar est Président de la SAS Jacques Lebhar Finances et de ses filiales LB-P et LB-P Asset Management créées en 2006.

Henri Moulard

Né le 02.05.38

Âge ⁽¹⁾ : 71 ans

Adresse professionnelle : Truffle Capital – 5 rue de la Baume, 75008 Paris

Échéance du mandat de censeur : 20 mai 2009

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Censeur au conseil d'administration de GFI Informatique SA (France)

Président du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur de Burelle SA et de Involys (Maroc)

Membre du conseil de surveillance d'Unibail-Rodamco

Membre du Comité des nominations et des rémunérations d'Unibail-Rodamco

Censeur et Président du Comité d'audit du Crédit Agricole SA

Président d'HM et Associés (SAS), et de Truffle Capital (SAS)

Président du conseil de surveillance : Dixence (SAS), Financière Centuria (SAS)

Vice-président du Comité exécutif représentant le collège de censeur de GERPRO (SAS)

Président du Comité des nominations et des rémunérations et membre du conseil de gouvernance de La Française des Placements Investissements (SAS)

Administrateur d'ELF Aquitaine, et d'Altamed SA (Maroc)

Censeur et Président du Comité d'audit de Calyon et de CAAM

Censeur et Président du Comité des risques et des comptes de LCL-Crédit Lyonnais

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur et Président du Comité des rémunérations et des nominations d'Unibail-Rodamco (jusqu'en 2007)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'IEP Lyon et titulaire d'un DESS de droit public, M. Henri Moulard a occupé différents postes à responsabilités au sein de la Lyonnaise de Banque, de la Banque La Hénin. Secrétaire Général de la Lyonnaise de Banque en 1977, il en devient directeur général en 1984, puis Président en 1987. En 1992, il devient Président des directoires de la Banque de Neufilze et du groupe ABN AMRO en France.

En 2000, il prend la présidence de Generali France. Depuis 2002, il est Président d'une société de gestion indépendante de Private Equity (Truffle Venture). En 1998, il est nommé administrateur de GFI Informatique. Il est censeur de GFI Informatique depuis en 2003.

Bernard Pache

Né le 13.10.34

Âge ⁽¹⁾ : 74 ans

Adresse professionnelle : Résidence de l'Observatoire – 8 rue du Bel Air, 92190 Meudon

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des investissements de GFI Informatique SA (France)

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année.

**◀ SOMMAIRE ▶****Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique**

Administrateur de la société Tessenderlo Chemie (Belgique)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris, M. Bernard Pache a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie en qualité d'ingénieur des mines. En 1967, il entre dans le groupe Pechiney où il occupe différents postes à responsabilités : directeur délégué (1983-1984), puis Président-directeur général (1985-1986). Il a ensuite dirigé le groupe Charbonnages de France (1986-1992), le groupe Bull (1992-1993), le groupe EMC (1994-1999) et présidé la société Novatec (1999-2003). M. Bernard Pache est administrateur de GFI Informatique depuis mai 1998.

Patrick de Giovanni

Né le 04.03.45

Âge ⁽¹⁾ : 64 ans

Adresse professionnelle : 45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité d'Audit et de Contrôle Interne de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur des sociétés Séchilienne Sidec SA, Apax Partners & Cie Gérance SA, Vedici groupe SAS, NWL Investissements SA (Luxembourg).

Membre du Comité d'administration et DG d'Itefin Participations SAS

Directeur général de Financière Helios SAS et gérant de SC Plamet

Membre du conseil d'administration de Vedici SAS

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président et membre du conseil de surveillance d'Amboise Investissement (jusqu'en 2006)

Représentant d'Apax Partners SA au conseil d'administration de Séché Environnement (jusqu'en 2006).

Expertise et expérience professionnelle

M. Patrick de Giovanni est directeur associé d'Apax Partners depuis 1983. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous

les types d'opérations (LBO, Capital développement, Capital risque). Il est ancien Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC). Patrick de Giovanni est ancien élève de l'École polytechnique.

Itefin Participations – société non cotée représentée par M. Gilles Rigal

Société par actions simplifiée au capital de 78 254 597 euros

45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur d'Itefin Participations ⁽²⁾ : 2010

M. Gilles Rigal est né le 26.05.58, et est âgé de 51 ans

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Représentant permanent d'Itefin Participations au conseil d'administration de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des investissements de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur d'Altran Technologies SA, et de Cognitis Group SA

Président d'Itefin Participations SAS, et d'Altrafin Participations SAS

Membre du conseil d'administration d'Apax Partners MidMarket SAS, et de Financière MidMarket SAS

Représentant permanent d'Apax Partners SA au conseil d'administration d'ASK SA, et au conseil d'administration d'Odyssey Group SA (Luxembourg)

Représentant légal d'Altrafin Participations dans la société en participations Altitude

Administrateur d'Odyfinance SA (Luxembourg)

Expertise et expérience professionnelle

M. Gilles Rigal a rejoint Apax Partners en 2001 en tant que directeur associé au sein de l'équipe Technologies de l'Information. Avant de rejoindre Apax, il a exercé pendant 20 ans des fonctions de Direction Générale dans le secteur de l'informatique tant en Europe qu'aux États-Unis. Il a notamment été directeur général et vice-président Europe de BMC Software. M. Gilles Rigal est Ingénieur ENSEEIHT et titulaire d'un DEA de Robotique de l'Université de Toulouse.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année.



◀ SOMMAIRE ▶

Jean-Hervé Lorenzi

Né le 24.07.47

Âge ⁽¹⁾ : 61 ans

Adresse professionnelle : 47 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité d'Audit et de Contrôle Interne de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Président du conseil de surveillance des sociétés : Edmond de Rothschild Private Equity Partners SAS, Edmond de Rothschild

Capital Partners SAS, et Edmond de Rothschild Investment Partners SAS

Membre du conseil de surveillance des sociétés : Compagnie Financière Saint Honoré SA, Newstone Courtage SA, SIACI SA, Assurances & Conseils Saint-Honoré, et Euler Hermes

Représentant permanent de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au conseil d'administration de Novespace SA

Administrateur de BNP Paribas Assurances SA, Censeur d'Associés en Finance SA, et du Crédit Foncier de France SA

Expertise et expérience professionnelle

Docteur en sciences économiques, agrégé des facultés de droit et de sciences économiques, M. Jean-Hervé Lorenzi est Professeur à l'université Paris-Dauphine et Président du Cercle des Economistes. Il est également l'auteur de nombreux articles publiés dans des revues scientifiques et de plusieurs ouvrages, dont : « Politique de concurrence contre politique industrielle », « L'Europe et la gouvernance mondiale », et « Recherche et place financière : le cas de la France ».

▶ 3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Les informations sur la rémunération des mandataires sociaux sont communiquées selon les recommandations de l'Association

Française des Entreprises Privées (AFEP) et du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) du 6 octobre 2008.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS, DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Jacques Tordjman <i>Président-directeur général</i>	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	657 974	693 582
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	657 974	693 582

Vincent Rouaix <i>Directeur général délégué</i>	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	19 065	18 006
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Sans Valeur
TOTAL	19 065	18 006

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année.



◀ SOMMAIRE ▶

Michel Beilin <i>Directeur général délégué</i>	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	175 084	233 008
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	175 084	233 008

TABLEAU 2 : RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Jacques Tordjman <i>Président-directeur général</i>	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	360 000	360 000	375 000	375 000
Rémunération variable	280 000	340 000 **	300 000	220 000 ***
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	17 974	17 974	18 582	18 582
TOTAL	657 974	717 974	693 582	613 582

* Description des avantages en nature : véhicule, cotisation retraite complémentaire.
 ** Dont 280 000 euros au titre de l'année 2006.
 *** Dont 220 000 euros au titre de l'année 2007.

Vincent Rouaix <i>Directeur général délégué</i>	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	14 546	14 546	15 627	15 627
Rémunération variable	(1)	(1)	(2)	(2)
Rémunération exceptionnelle	(1)	(1)	(2)	(2)
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	4 519	4 519	2 379	2 379
TOTAL	19 065	19 065	18 006	18 006

* Description des avantages en nature : véhicule.
 (1) Le contrat de services du 30 janvier 2006 passé avec la société Auteuil Conseil dont Monsieur Vincent Rouaix est le gérant et l'associé unique s'est poursuivi pendant tout l'exercice. A ce titre un montant de 455 000 euros a été versé en 2007 dont 105 000 euros à titre exceptionnel et relatif à l'année 2006.
 (2) Le contrat de services 2006, renouvelé le 15 octobre 2007 et modifié par un avenant en date du 15 avril 2008, prévoit un montant annuel d'honoraires de 380 000 euros hors taxe à compter du 1^{er} avril 2008 et un complément éventuel de 105 000 euros. A ce titre un montant de 477 500 euros a été versé en 2008 dont 105 000 euros à titre complémentaire relativement à l'année 2007. Un avenant concernant l'année 2008 a été autorisé par le conseil d'administration du 17 mars 2009 pour 108 000 euros.

Michel Beilin <i>Directeur général délégué</i>	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	160 489	160 489	161 034	161 034
Rémunération variable	0	70 000 **	60 000	0
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	14 595	14 595	11 974	11 974
TOTAL	175 084	245 084	233 008	173 008

* Description des avantages en nature : véhicule, cotisation retraite complémentaire.
 ** Dont 70 000 euros au titre de 2006.

Le Comité des nominations et des rémunérations a examiné les critères des rémunérations variables des dirigeants, à savoir M. Jacques Tordjman, M. Vincent Rouaix et M. Michel Beilin pour les

exercices 2008 et 2009. Les montants des parties fixes et variables ont été reconduits en l'état pour 2009 à leur niveau de 2008.



◀ SOMMAIRE ▶

Les critères de performance pour la partie variable des rémunérations ont été fixés :

- Pour 2008 :

Monsieur Jacques Tordjman : chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant en données consolidées.

Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin : chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant en données France.

- Pour 2009 :

Monsieur Jacques Tordjman : compte tenu de l'annonce de son départ au 31 mai prochain, le conseil d'administration du 17 mars 2009 a pris la décision de ne pas appliquer les critères retenus.

Monsieur Vincent Rouaix : chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant en données France et un critère qualitatif sur la capacité de l'adaptation aux évolutions du marché Français.

Informations complémentaires concernant les rémunérations des mandataires sociaux

TABLEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (IFRS)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Vincent Rouaix	21 mai 2008	70 000	Sans Valeur	31.05.2010	31.06.2012

TABLEAU 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, une convention de non-concurrence. A titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, ladite convention prévoit le versement respectivement à ces derniers d'une somme forfaitaire de 600 000 euros et de 480 000 euros le jour de la cessation de leur mandat.

Selon la recommandation de l'AMF publiée le 22 décembre 2008, il est précisé que les mandataires sociaux n'ont ni régime de retraite supplémentaire, ni indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions.

Il n'existe pas de contrat de services liant les membres des organes d'administration et de direction du groupe à GFI Informatique ou à

l'une de ses filiales, à l'exception d'un contrat de services avec la société Auteuil Conseil dont Monsieur Vincent Rouaix est le gérant et l'associé unique. Ce contrat, signé en date du 30 janvier 2006, renouvelé le 15 octobre 2007 et modifié par un avenant en date du 15 avril 2008, prévoit un montant annuel d'honoraires à 380 000 euros hors taxe à compter du 1^{er} avril 2008 et un complément éventuel d'honoraires d'un montant de 105 000 euros à verser au plus tard le 30 juin 2008. Un avenant concernant l'année 2008, autorisé par le conseil d'administration du 17 mars pour 108 000 euros a été signé le 6 avril 2009.

Enfin, Monsieur Michel Beilin, au titre des indemnités de départ à la retraite liées à son contrat de travail et telles qu'elles sont prévues par la convention collective du Syntec, bénéficie d'un engagement s'élevant à un montant brut estimé de 74 000 euros.

**▶ 3.1.3. Jetons de présence versés aux administrateurs et au censeur****TABLEAU 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE**

	Versés en 2007	Versés en 2008
Jacques Tordjman	Néant	Néant
Vincent Rouaix	Néant	Néant
Michel Beilin	Néant	Néant
Henri Moulard	10 000	14 000
Bernard Pache	10 000	14 000
Jacques Lebhar	15 000	22 000
Itefin Participations (Gilles Rigal)	Néant	Néant
Patrick de Giovanni	Néant	Néant
Jean-Hervé Lorenzi	Néant	Néant
TOTAL	35 000	50 000

Les jetons de présence versés aux administrateurs et au censeur sont répartis en fonction d'un critère d'assiduité défini comme suit :

- 50 % des jetons sont affectés aux administrateurs participant uniquement aux réunions du conseil d'administration, dont 50 % en partie fixe, 50 % en partie variable fonction de la participation

effective aux réunions du conseil d'administration ;

- 50 % des jetons sont affectés aux administrateurs participant aux Comités spécialisés, dont 50 % en partie fixe, et 50 % partie variable en fonction de la participation effective aux réunions des Comités spécialisés.

▶ 3.1.4. Autres informations sur les mandataires sociaux

La société n'a reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux concernant :

- des opérations sur les titres de la société émettrice qu'ils auraient pu réaliser pendant l'exercice 2008 ;
- l'existence d'un lien familial avec un autre membre du conseil d'administration ;
- ou l'existence d'un conflit d'intérêts dans l'exercice de leur fonction.

La société n'a également reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux lui faisant part d'une condamnation pénale, ou d'une sanction administrative de nature à leur interdire d'administrer ou diriger une société anonyme, ni d'aucune condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ou d'incrimination ou sanctions publiques officielles.

La société n'a également reçu aucune déclaration de leur part concernant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Cependant, deux mandataires sociaux ont été condamnés, le 1^{er} mars 2007 par la Commission des sanctions de l'Autorité des Marchés Financiers à savoir, Monsieur Jacques Tordjman à une amende de 400 000 euros pour exploitation d'information privilégiée et non-respect des dispositions relatives aux déclarations de franchissement de seuils et Monsieur Michel Beilin, à une amende de 300 000 euros pour exploitation d'information privilégiée. Ces deux dirigeants ont formé à ce jour un pourvoi en Cassation de la décision de la Cour d'Appel de Paris.


[< SOMMAIRE >](#)

3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

(en euros)	TUILLET AUDIT				ERNST & YOUNG et Autres				Total			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	664 661	759 605	100 %	93 %	628 298	702 647	91 %	94 %	1 292 959	1 462 252	96 %	94 %
• pour l'émetteur	356 150	402 491	54 %	50 %	307 149	396 744	45 %	53 %	663 299	799 235	49 %	51 %
• pour les sociétés intégrées globalement	308 511	357 114	46 %	44 %	321 149	305 903	47 %	41 %	629 660	663 017	47 %	43 %
Prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes	0	53 179	0 %	7 %	50 000	24 730	7 %	3 %	50 000	77 909	4 %	5 %
• pour l'émetteur	0	53 179	0 %	7 %	50 000	0	7 %	0 %	50 000	53 179	4 %	3 %
• pour les sociétés intégrées globalement	0	0	0 %	0 %	0	24 730	0 %	3 %	0	24 730	0 %	2 %
Sous-total	664 661	812 784	100 %	100 %	678 298	727 377	99 %	98 %	1 342 959	1 540 161	100 %	99 %
Autres services												
Juridique, fiscal, social	0	0	0 %	0 %	9 200	17 736	1 %	2 %	9 200	17 736	1 %	1 %
Autres	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
Sous-total	0	0	0 %	0 %	9 200	17 736	1 %	2 %	9 200	17 736	1 %	1 %
TOTAL	664 661	812 784	100 %	100 %	687 498	745 113	100 %	100 %	1 352 159	1 557 897	100 %	100 %



3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 7, du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires : dans un premier temps, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs du directeur général,

de l'activité des comités créés par le Conseil, et dans un second temps, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place.

Ce rapport, qui couvre GFI Informatique et ses filiales, a été préparé avec l'appui de la Direction Financière, en partie sur la base des comptes rendus des travaux du Comité d'audit.

▶ 3.3.1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration et étendue des pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site internet de la société : www.gfi.fr. Il peut également être obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en fera la demande.

L'objectif de ce règlement est de préciser les modalités opératoires du conseil d'administration assurant la transparence entre les acteurs et l'efficacité de la gouvernance de GFI Informatique. Il intègre les bonnes pratiques déjà en vigueur dans l'entreprise et définit la composition, l'organisation, et les responsabilités des différents Comités.

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 220/46/CE du 14 juin 2006, le code de gouvernement

d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008, est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du présent rapport, comme adopté par le conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008. Ce code peut être notamment consulté sur le site internet du MEDEF www.medef.fr.

Le conseil arrête et fixe les principes et les règles des rémunérations de toute nature des mandataires sociaux. Les règles de fonctionnement du conseil d'administration et les rôles des administrateurs, du président du conseil d'administration, des censeurs, du directeur général et des directeurs généraux délégués sont fixés par les statuts.

▶ 3.3.2. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé, au 31 décembre 2008, de sept administrateurs, d'un censeur et de deux représentants du

Comité d'entreprise. La liste des membres du conseil d'administration de la société est citée en début du présent chapitre 3.1.

▶ 3.3.3. Administrateurs indépendants

Le règlement intérieur du conseil d'administration définit les critères d'indépendance des administrateurs. Selon ce règlement, interprété notamment par le conseil d'administration dans sa séance du

17 décembre 2008, trois administrateurs sur sept ont été reconnus comme indépendants, à savoir Messieurs Bernard Pache, Jacques Lebhar et Jean-Hervé Lorenzi.



◀ SOMMAIRE ▶

▶ 3.3.4. Censeurs

La société est dotée d'un collège de quatre censeurs au maximum, nommés chacun pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale ordinaire. Au 31 décembre 2008, un seul censeur a été désigné à savoir Monsieur Henri Moulard.

Les censeurs participent aux réunions du conseil d'administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les

administrateurs. Ils peuvent également siéger aux Comités créés par celui-ci. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ni d'aucun droit de vote. Ils sont à la disposition du conseil d'administration avec une voix consultative pour fournir leur avis sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière technique, commerciale, administrative ou financière.

▶ 3.3.5. Fréquence des réunions

Le conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni six fois (taux de participation 85,7 %).

▶ 3.3.6. Relations du conseil d'administration avec les tiers

Le conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent le Groupe GFI Informatique.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil au cours desquelles il examine et arrête les comptes intermédiaires (comptes semestriels) et les comptes annuels.

Il est précisé que le rapport de gestion (cf. chapitre 1.14. page 25) liste les éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

▶ 3.3.7. Principales décisions adoptées par le conseil d'administration

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

- 17 mars 2008 : arrêté des comptes individuels et des comptes consolidés au 31/12/2007, convocation de l'Assemblée générale ;
- 30 avril 2008 : autorisation de financement de l'acquisition de la société Accovia ;
- 21 mai 2008 : présentation de l'activité du groupe, attribution d'actions gratuites ;
- 30 juin 2008 : acquisition au Canada de la société Bell Business Solutions Inc. « BBS » ;
- 27 août 2008 : arrêté des comptes semestriels, individuels et consolidés au 30 juin 2008, arrêté des états prévisionnels, présentation de l'activité marketing, développement et offres Groupe, présentation du pôle Grand Est ;

- 17 décembre 2008 : présentation du budget 2009. Adoption du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, présentation de l'activité Telecom & Media, présentation de l'activité « Industrie-Distribution-Transport-Services ».

Au cours de ces différentes réunions, le conseil d'administration a étudié notamment l'évolution des résultats du Groupe et l'avancement des projets de transformation interne. Le conseil d'administration a été informé par le Président du Comité d'audit des évaluations et options comptables retenues et de leur caractère approprié aux situations que les comptes semestriels et annuels retracent. Le conseil d'administration est régulièrement informé, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses Comités, de tout événement significatif dans la marche des affaires de la société.



▶ 3.3.8. Le directeur général

Depuis sa séance du 10 juin 2002, le conseil d'administration avait décidé de cumuler les fonctions de président et de directeur général. Le conseil du 17 mars 2009 a décidé de modifier cette situation à titre temporaire. Depuis cette date Monsieur Jacques Tordjman assure la présidence du conseil d'administration, et Monsieur Vincent Rouaix assure la Direction Générale.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux assemblées d'actionnaires, et au conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du règlement intérieur.

A cet égard, l'article 1-1 du règlement intérieur du conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration :

- les décisions significatives de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société ou de résiliation de partenariat stratégique ;
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité ;
- les investissements de plus de 10 millions d'euros ou de 20 % de la valeur de la dette nette de GFI Informatique et les cessions d'activité représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel de GFI Informatique.

▶ 3.3.9. Les directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de

l'assister. Ils prennent le titre de directeur général délégué. Le conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction.

M. Vincent Rouaix	jusqu'au 17 mars 2009
M. Michel Beilin	jusqu'au 17 mars 2009

▶ 3.3.10. Comité d'Audit et de Contrôle Interne

Composition

Créé à l'initiative du conseil d'administration, le Comité d'Audit est devenu obligatoire depuis l'ordonnance du 8 décembre 2008 qui a transposé en droit français la 8^e directive européenne.

M. Jacques Lebhar	Président
M. Patrick de Giovanni	Membre
M. Jean-Hervé Lorenzi	Membre depuis le 17 mars 2008

Fonctionnement

Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations permettent de garantir la qualité de l'information fournie. A cet effet, il s'assure du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du suivi de la gestion des risques, du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes, et de l'indépendance de ces derniers. Il examine, notamment, les études d'évaluation

des écarts d'acquisition et le niveau de provisionnement approprié des différents risques.

Pour assurer ses missions, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne rencontre régulièrement les principaux dirigeants et responsables internes chargés de l'élaboration des comptes, du contrôle interne et de la gestion des risques, ainsi que les commissaires aux comptes chargés de leur contrôle. Ces auditions peuvent se tenir hors de la présence de la Direction Générale de l'entreprise.

Il rend compte régulièrement au conseil d'administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.



◀ SOMMAIRE ▶

Travaux du Comité d'audit

Le Comité d'audit et de contrôle interne, après audition des commissaires aux comptes et du directeur financier du Groupe :

- a analysé le contenu des états financiers individuels et consolidés du premier semestre 2008 et de l'exercice 2008 ;
- a examiné les tests d'évaluation des différentes entités du Groupe ;

- a lancé en novembre 2008 une cartographie générale des risques. Ces travaux ont été validés par le Comité dans sa séance du 9 mars 2009. A cette occasion le Comité a sélectionné des actions prioritaires et élaboré un plan d'actions.

Au cours de l'exercice 2008, le Comité d'audit s'est réuni quatre fois et tous les membres étaient présents. Le Président du Comité d'Audit et de Contrôle Interne a rendu compte des travaux et conclusions au conseil d'administration.

▶ 3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations

Composition

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de 3 membres :

M. Henri Moulard	Président
M. Jacques Lebhar	Membre
M. Gilles Rigal	Membre

Fonctionnement

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission d'émettre des propositions au conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de nomination et de rémunération des membres du conseil d'administration, des membres de la Direction Générale du Groupe, des dirigeants de filiale internationale ou de l'un des pôles d'activité du Groupe et d'examiner toute candidature à ces fonctions.

Les recommandations auprès du conseil d'administration concernent outre la rémunération brute, les rémunérations variables et les critères de performance associés, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers y compris, le cas échéant, les clauses de non-concurrence, les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou les plans d'attributions d'actions gratuites de la société.

Les règles de fonctionnement du Comité des nominations et des rémunérations sont fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration.

Le Comité des nominations et des rémunérations rend compte au conseil d'administration de ses travaux et conclusions.

Travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations a proposé au conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008 d'adopter les recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants.

Le Comité des nominations et des rémunérations, en suivant ces recommandations, a, dans sa séance du 17 décembre 2008, examiné les critères de la rémunération variable des dirigeants, à savoir MM Jacques Tordjman, Vincent Rouaix, et Michel Beilin pour les exercices 2008 et 2009. Il a également reconduit les montants des parties fixes pour 2009 à leur niveau de 2008. Les décisions prises sont rappelées au chapitre 3.1.2. ci-avant.

▶ 3.3.12. Comité des investissements

Composition

Le Comité des investissements est composé de 3 membres :

M Vincent Rouaix	Président	depuis le 17 mars 2009
M. Jacques Tordjman	Président	jusqu'au 17 mars 2009
M. Bernard Pache	Membre	
M. Gilles Rigal	Membre	

**◀ SOMMAIRE ▶****Fonctionnement**

Le Comité des investissements reçoit mission du conseil d'administration d'examiner et d'émettre des propositions sur :

- les opérations de restructurations internes ;
- les projets d'investissements importants de croissance organique ;
- les projets significatifs de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société, d'actifs ou de résiliation de partenariats stratégiques ;

- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe, le résultat du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité.

Travaux du Comité des investissements

Le Comité des investissements a examiné trois dossiers en 2008 :

- Acquisition d'un bloc complémentaire d'actions permettant de contrôler la société Accovia (Canada) ;
- Acquisition des activités ingénierie de la société Viveo (France) ;
- Acquisition de la société Bell Business Solutions Inc. « BBS » (Canada).

▶ 3.3.13. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société**Définitions, objectifs et limites du contrôle interne**

Le Groupe GFI Informatique a décidé d'adopter le Cadre de Référence de l'AMF comme référentiel en matière de contrôle interne et de s'en inspirer pour analyser et améliorer son dispositif de contrôle interne.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, tout ce qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés et que les objectifs de la société seront atteints.

Périmètre retenu par la société et diligences ayant soutenu la préparation du rapport

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe GFI Informatique et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison-mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation. Dans cet esprit, les diligences mises en œuvre pour décrire les dispositifs de contrôle interne du Groupe GFI Informatique ont été conçues de la façon suivante :

- autoévaluation par le directeur financier sur la base d'un questionnaire issu du référentiel AMF adapté pour les Valeurs Moyennes et Petites (VaMP) ;
- examen de la documentation relative au contrôle interne disponible au sein du Groupe.

Description synthétique des procédures de contrôle mise en place

Cette description suit la structure du Cadre de Référence de l'AMF.

Organisation**Les acteurs du contrôle interne**

Le conseil d'administration, assisté des différents comités selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôleurs et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque unité opérationnelle, par les contrôleurs de gestion (CG) qui leur sont rattachés et par les directeurs financiers des filiales.

L'ensemble des opérations financières du Groupe est placé sous la responsabilité du directeur financier Groupe à qui rapportent directement le contrôleur financier international. Le contrôleur financier international a la charge de veiller au respect de l'application des procédures et règles de gestion du Groupe. Ils assurent cette fonction à travers le suivi mensuel de l'activité et des résultats ainsi qu'à travers des actions régulières d'analyse et de contrôle de l'application des procédures, effectuées dans les unités opérationnelles et les filiales.

En 2008, des missions de revue du contrôle interne ont été réalisées dans les filiales et en France à l'initiative et sous la supervision du directeur financier Groupe ou du contrôleur financier international. Celles-ci ont porté principalement sur l'analyse de l'application des procédures générales du Groupe et sur des points jugés à risque par le management. Ces missions ont portées notamment sur la reconnaissance des revenus, et le crédit management.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

◀ SOMMAIRE ▶

Fonctionnement général des délégations de pouvoirs, allocations des responsabilités

Un système de délégations de pouvoirs est en place au sein de chaque entité du Groupe. Un travail d'harmonisation est en cours au niveau du Groupe.

Diffusion d'informations en interne

Processus de remontée des informations auprès du conseil

Il existe un reporting régulier au niveau de la Direction Générale puis du conseil d'administration, notamment au travers des travaux du Comité d'audit. Ce reporting permet l'identification des éventuels écarts au regard des objectifs fixés.

Diffusion des instructions auprès des filiales et contrôle de leur suivi

Le process de définition et diffusion des instructions au niveau des filiales est géré par la Direction Financière. Le contrôle de l'application de ces procédures est réalisé par le service de contrôle interne et la Direction Financière.

Fonctionnement des Comités de direction

Il existe des Comités exécutifs et de Direction dans chaque entité, auxquels participent les managers ainsi que les fonctions supports. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte rendu. Pour les points particuliers le nécessitant, un suivi est réalisé par les fonctions supports *ad hoc*.

Gestion des risques

Comme évoqué dans le Rapport de gestion – au paragraphe 1.12. « Facteurs de risques », la société a mené différents travaux tendant à présenter devant le comité d'audit, puis devant le conseil d'administration une cartographie générale des risques du Groupe. Ces travaux ont permis de mieux identifier les risques, tant pour leur occurrence que pour leur criticité, d'évaluer les actions de maîtrise des risques, et de proposer un plan d'actions pour les risques jugés prioritaires.

Ont été mis en lumière : les risques opérationnels – (projet clients), les risques financiers (solvabilité clients, risques de taux, risques de liquidité), les risques stratégiques (Risques liés aux acquisitions potentielles, appel en garantie, et risques de compétition), ainsi que les différents périls d'origine interne ou externe.

La démarche a constitué à évaluer les actions, et processus mis en place pour faire face à ces risques, puis à classer par ordre de priorité les risques mal couverts. Après avoir identifié cinq risques prioritaires, un plan d'actions a été adopté. Le dispositif doit permettre au contrôle interne du Groupe d'être à même de mieux répondre aux objectifs et de mieux suivre ces évolutions de progrès.

Activités de contrôle

GFI Informatique est un groupe dont le cœur de métier est de gérer des projets significatifs pour le compte de ses clients avec la nécessité d'une relation commerciale et technique permanente. Une part significative des activités du groupe est portée par des filiales internationales qui restent de taille modeste. Son développement s'appuie de façon importante sur des opérations de croissances externes.

Les procédures de contrôle interne visent donc notamment à maîtriser au mieux les risques inhérents à ces caractéristiques.

Les Procédures

Concernant la Direction Financière en France et à l'étranger, le système est articulé comme suit.

Il existe en France :

- des procédures générales qui définissent les règles de gestion du Groupe ;
- des procédures opérationnelles qui décrivent la mise en œuvre des procédures en vigueur ;
- des manuels de procédures (manuel du contrôleur, manuel de l'assistante de gestion).

A l'international (Italie, Portugal, Canada, Espagne, Maroc), il existe des manuels de procédures formalisées dans les pays ; et au niveau du Groupe : un manuel de procédures comptables qui définit les normes comptables du Groupe et le manuel de procédures de consolidation qui définit la relation et les flux d'informations nécessaires entre les filiales et le Groupe pour la consolidation, les principes de retraitements et d'éliminations, les procédures intra-Groupe et l'établissement des analyses des comptes consolidés et des annexes.

Gestion des projets clients

Les procédures générales et opérationnelles permettent de s'assurer qu'aucun engagement anormal n'a été pris ou formalisé avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux conditions contractuelles.

Le système Qualité de l'entreprise, certifié ISO 9001, déjà évoqué dans le rapport de gestion, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

La Direction des Grands Comptes fournit l'assistance commerciale pour la rédaction de l'offre et la compréhension de la problématique du client.

La Direction Industrielle fournit l'assistance méthodologique et technique pour assurer la conformité technique des développements dans le respect d'un haut niveau de qualité et du budget retenu avec le client.

En sus de ces dispositions, l'entreprise dispose d'un Comité des risques présidé par le directeur général et composé du directeur juridique, du directeur financier Groupe ou France et du directeur qualité.

Ses objectifs sont :

- au stade de l'appel d'offres, de valider l'intérêt et la pertinence de l'engagement de GFI Informatique en termes techniques et financiers ;
- au stade de la proposition, de prendre une décision sur la participation ou la non-participation à l'appel d'offres en fonction des compétences du Groupe, d'identifier les appuis externes éventuels, d'identifier les éléments à risques, de contrôler les aspects techniques, juridiques et financiers de la réponse ;
- au stade de la remise de l'offre, de contrôler tous les éléments de prix et revoir entièrement la proposition ;

**◀ SOMMAIRE ▶**

- au stade de la réalisation du projet démarré, d'assurer le suivi des actions de contrôle technique et financier.

Le Comité des risques se réunit régulièrement chaque semaine afin d'examiner les dossiers qui lui sont soumis.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière de la société

L'élaboration de l'information comptable, économique et financière de GFI Informatique est assurée par le directeur financier du Groupe assisté par le service consolidation, le contrôleur financier international et les contrôleurs de gestion qui valident les informations en provenance des entités ou des services comptables de l'ensemble des sociétés consolidées.

La communication des résultats trimestriels du Groupe au conseil d'administration est placée sous la responsabilité du directeur financier Groupe. La comptabilité des filiales ainsi que les comptes consolidés sont gérés par un logiciel standard.

Dans un souci d'homogénéisation de l'information financière, le Groupe a pris la décision de faire évoluer son système d'information vers un système de gestion intégré de type ERP pour le reporting financier, la gestion des affaires et la comptabilité générale. Outre l'ensemble des sociétés françaises, l'Espagne et le Portugal ont également mis en œuvre le nouveau système.

Le dispositif de production des informations comptables et financières s'articule à deux niveaux :

- un niveau local : au niveau de chaque « société mère » de pays, la responsabilité de production d'informations financières et comptables (budgets, reporting, prévisions, comptes de gestion, comptes sociaux, liasses fiscales et liasses de consolidation, gestion et prévisions de trésorerie) est assurée par le contrôleur financier du pays ;
- un niveau centralisé : au niveau Groupe en ce qui concerne la consolidation mensuelle du reporting et des prévisions et des comptes de gestion des « sociétés mères » de pays par le responsable du service reporting du pays. La production des comptes consolidés trimestriels et des annexes financières est réalisée par le service consolidation. La communication financière et les relations avec l'ensemble de la communauté financière sont également centralisées.

Processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière

Le Groupe GFI Informatique a mis en œuvre des moyens de maîtrise du risque adaptés pour chacun des processus identifiés comme critiques pour l'élaboration de l'information comptable et financière :

Processus d'élaboration du budget et suivi budgétaire

Le budget fait l'objet de revues à différents niveaux hiérarchiques. Après accord, le budget final est figé pour l'année entière. Le suivi de l'exécution budgétaire est un élément clé du contrôle de gestion et des revues de gestion mensuelles.

Processus de reconnaissance du revenu

Le Groupe GFI Informatique dispose d'une procédure écrite de reconnaissance du revenu. Mensuellement, un suivi et un contrôle de l'évolution des revenus sur les dix projets les plus importants de chaque unité est réalisé, ainsi que le suivi des provisions.

Processus de suivi des comptes clients

Il est assuré par le service recouvrement sous l'autorité de la Direction Financière France et des Directions Comptables pour les filiales. Chaque filiale possède son service recouvrement. Chaque mois, une réunion est organisée entre l'équipe de recouvrement et les opérationnels afin de faire le point sur les créances impayées. Cette réunion fait l'objet de compte rendus d'états financiers adressés au responsable de l'unité opérationnelle, au contrôleur de gestion ou au contrôleur financier International, en cas de retard de paiement significatif.

Le service recouvrement effectue un suivi journalier des encaissements et du délai de règlement client et réalise un reporting hebdomadaire de la balance âgée donnant le détail des retards supérieurs à 60 jours à destination du directeur financier Groupe.

Processus de suivi de la trésorerie

Le Groupe réalise des prévisions mensuelles consolidées de trésorerie à partir de prévisions de trésorerie issues de chaque filiale. Une procédure définit les modalités du reporting de trésorerie.

Les prévisions globales de flux de trésorerie sont actualisées tous les mois et réconciliées avec un modèle global de simulation des flux financiers de l'entreprise qui intègre bilan, compte de résultat et flux de trésorerie.

L'ensemble de ces éléments sert de base à l'élaboration de la politique financière de l'entreprise avec la Direction Générale.

Processus Achats

Le Groupe dispose d'une procédure d'achat qui comprend des modalités d'autorisation en termes de montant et de marge pour les achats de sous-traitance. Les achats de voyages et de déplacements sont réalisés par les unités opérationnelles en fonction des besoins de missions. Toute demande doit recevoir l'approbation du manager de l'unité opérationnelle. A chaque clôture comptable, les contrôleurs de gestion en France et les contrôleurs financiers locaux à l'étranger effectuent une réconciliation des montants des achats enregistrés en comptabilité et dans les comptes de gestion.

Établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis trimestriellement par le service consolidation. Ces procédures sont définies dans le manuel de procédures de consolidation Groupe. Le manuel définit toutes les grandes étapes de l'établissement des comptes consolidés. Les seules références comptables sont désormais les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

La Direction Financière Groupe assure un travail de veille sur les nouvelles normes IFRS en préparation afin d'alerter et d'anticiper au mieux leur incidence sur les comptes du Groupe.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

Processus de suivi des engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est piloté directement par le service trésorerie de la Direction Financière Groupe en relation avec le service juridique et la Direction Financière Groupe.

Tous les mois, le service trésorerie fait le point sur les engagements, cautions et avals donnés par le Groupe en relation avec le service juridique. Ce point est réalisé au travers d'une réunion mensuelle en présence du directeur financier Groupe et de la Direction Générale. Chaque trimestre, un rapprochement est effectué par le service consolidation à l'aide des reportings de consolidation avec les informations recensées par le service trésorerie.

Surveillance

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée à deux niveaux :

- par des missions de revue de contrôle interne portant sur la conformité des opérations par rapport aux différentes procédures ;
- par le Comité d'audit qui revoit les actions menées par le directeur financier Groupe à travers ces missions, et qui fixe les objectifs de l'année à venir pour l'approfondissement des travaux réalisés.

Conclusion et plan d'actions 2009

Au titre de l'exercice 2009, le conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit a décidé, pour chacun des risques identifié dans la cartographie indiquée précédemment :

- de désigner un responsable du suivi des risques ;
- d'analyser les causes du risque, et les moyens de maîtrise existants ;
- ainsi que de suivre la mise en œuvre des actions.

Il est aussi prévu de présenter et de diffuser cette démarche auprès des différentes directions opérationnelles du Groupe.

Par ailleurs, il a été également décidé, pour une meilleure efficacité de la maîtrise des risques :

- de s'orienter vers la mise en place d'une équipe dédiée exclusivement à des missions d'audit interne ;
- de renforcer le fonctionnement du Comité des risques, et du Comité d'investissement et d'améliorer les outils de pilotage et de prévision.

Le Président du conseil d'administration

1

2

3

4

5

6

7

8

9



3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GFI Informatique et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT

Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily



◀ SOMMAIRE ▶

1

2

3

4

5

6

7

8

9



4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Le Groupe a annoncé le départ de son Président Directeur Général et fondateur Monsieur Jacques Tordjman. A cette occasion, le Conseil d'Administration a décidé de lui verser un montant équivalent à deux années de rémunération fixe et variable, soit un montant total brut de 1 360 000 euros. Cette décision sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 20 mai 2009.

Le conseil d'administration a considéré que les conditions de départ de Jacques Tordjman de ses fonctions de Président directeur général telles qu'elles ont été proposées par le comité des rémunérations sont équitables au regard du rôle de Monsieur Jacques Tordjman en tant que fondateur de GFI et du développement de la société et de ses résultats jusqu'à ce jour. Le conseil d'administration rappelle également que Monsieur Jacques Tordjman ne bénéficie ni de retraite à prestations définies, ni d'une clause de non-concurrence, ni d'indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions.

Le conseil d'administration indique qu'en adoptant le code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF, il n'avait pas prévu le cas du retrait du fondateur de la société. Il justifie sa décision par le caractère unique et exceptionnel de l'événement.

N.B. : Le chapitre 3.1. du rapport de gestion a été mis à jour de cet événement.



< SOMMAIRE >

1

2

3

4

5

6

7

8

9



5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE

	Page		Page
5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites	58	5.2. Rachat par la société de ses propres actions	58

1

2

3

4

5

6

7

8

9



5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites

Le conseil d'administration de la société en date du 21 mai 2008, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir aux salariés et dirigeants du groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 516 000 actions de 2 euros de valeur nominale.

Lors de la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 21 mai 2008, le Groupe doit atteindre le niveau de performance attendu :

- augmentation sur la période 2007/2008 d'une part et sur la période 2008/2009 d'autre part du ratio « résultat opérationnel courant consolidé (ROC) sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI Informatique » de 0,7 point ou bien augmentation de 1,4 point de ce ratio sur la période 2007/2009. Ce niveau d'augmentation devant être ajusté en excluant l'incidence éventuelle des abandons de créances et des redressements fiscaux concernant des périodes antérieures au 1^{er} janvier 2008 ;

- augmentation du Chiffre d'Affaires consolidé sur la période 2007/2008 d'une part et sur la période 2008/2009 d'autre part de 5 % ou bien augmentation de 10 % de ce Chiffre d'Affaires consolidé sur la période 2007/2009.

Les bénéficiaires ont l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites. Au 31 décembre 2008, les droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentent 476 000 actions compte tenu des 40 000 actions gratuites annulées suite à des démissions ou renoncement de salariés.

Malheureusement, l'évolution de la situation macroéconomique rend maintenant improbable les améliorations de la performance du Groupe sur 2008 et 2009, améliorations qui conditionnent ces attributions.

Le conseil d'administration a accordé 70 000 droits d'attribution à M. Vincent Rouaix, et 200 000 aux 10 salariés les mieux dotés.

5.2. Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2008 a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'acquérir un nombre d'actions GFI Informatique représentant 1,7 % du capital au 31 décembre 2007 pour un montant maximum de 13,8 millions d'euros, moyennant un prix d'achat maximum par action de 15 euros, en vue de l'animation du marché des actions de la société par un prestataire de service d'investissement indépendant au travers d'un

contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

La présente autorisation expire le 21 novembre 2009. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine Assemblée pour les besoins exclusifs du contrat de liquidité.

▶ Descriptif du « Programme de Rachat 2009 »

La mise en œuvre de ce programme est soumise au vote des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale de la société GFI Informatique du 20 mai 2009 dans la résolution reproduite ci-dessous :

Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions.

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce :

- autorise le conseil d'administration à racheter des actions de la société, dans la limite d'un nombre net d'achat d'actions, déduction faite des reventes effectuées pendant la période d'autorisation du programme de rachat, fixé à 920 000 actions, soit 1,7 % du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2008 ;

**◀ SOMMAIRE ▶**

- décide que lesdits rachats pourront être effectués à tout moment, en une ou plusieurs fois, par tout moyen, dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment, par achat en Bourse ou de gré à gré ou par l'achat de blocs ;
- décide que les actions de la société, dans la limite ci-dessus fixée, pourront être rachetées en vue de l'objectif exclusif de procéder à l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GFI Informatique par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- fixe à 8 euros (hors frais d'acquisition) par action le prix maximal d'achat, soit une valeur maximale globale de 7 360 000 euros ;
- donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour conclure tous accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation ;
- décide que le conseil informera l'Assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente résolution ;
- fixe à dix-huit mois à compter de la présente Assemblée la durée de la présente autorisation, qui annule et remplace, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008.

▶ Les modalités des rachats**Part maximale du capital à acquérir par GFI Informatique**

La société GFI Informatique serait autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques que le conseil d'administration déterminera, dans la limite d'un nombre net d'achat d'actions, déduction faite des reventes effectuées pendant la période d'autorisation du programme de rachat, fixé à 920 000 actions, soit 1,7 % du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2008, au prix d'achat unitaire maximum de 8 euros, soit un montant total maximum de 7 360 000 euros.

En tenant compte des 569 246 actions détenues directement par la société GFI Informatique au 31 décembre 2008 dans le cadre du contrat de liquidité, la société GFI Informatique pourrait acquérir 350 754 actions. L'acquisition de ces titres représenterait ainsi un montant maximum théorique de 2 806 032 euros sur la base d'un prix maximal qui serait fixé par l'Assemblée (soit 8 euros par action).

La société s'engage à maintenir à tout moment le pourcentage d'actions dans le public exigé par le marché Eurolist compartiment C, soit 25 %. Les actions pourront être rachetées et revendues dans le respect des règles applicables au contrat de liquidité en vertu de la charte de déontologie de l'AFEI.

Durée et calendrier du programme de rachat

L'autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée générale du 20 mai 2009, soit jusqu'au 20 novembre 2010.

Caractéristiques des titres concernés

Nature des titres rachetés : actions cotées au compartiment C de l'Eurolist.

Libellé : GFI Informatique Code ISIN : FR 0004038099

▶ Bilan du « Programme de rachat 2008 »

GFI Informatique dispose depuis le 15 juillet 2004 d'un contrat de liquidité. Ce contrat de liquidité à l'origine contracté avec la société Exane BNP Paribas a été transféré le 28 novembre 2008 à la Société Oddo Corporate Finance, conforme à la charte de l'AFEI.

L'objectif exclusif du programme autorisé par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008 (renouvelant ainsi une ancienne autorisation), était l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GFI Informatique par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.



◀ SOMMAIRE ▶

Le programme de rachat 2008 est intégré au document de référence de l'exercice 2007 qui peut être consulté sur le site internet de la société ou obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en ferait la demande. Le bilan au 31 décembre 2008 du programme de rachat est le suivant :

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au 1 ^{er} janvier 2008	54 293 742
Nombre de titres auto détenus de manière directe ou indirecte au 1 ^{er} janvier 2008 (en titres et en pourcentage)	168 364 (0,31 %)

Informations cumulées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 :

Nombre de titres achetés	1 403 418
Nombre de titres vendus	1 002 536
Nombre de titres transférés	603 042
Nombre de titres annulés	NA
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10 % du capital social ou des dirigeants	NA
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	
Nombre de titres auto-détenus au 31 décembre 2008 (en titres et en pourcentage)	569 246 (1,048 %)
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2008	1 750 808,14
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2008	1 462 962,22
Cours moyen d'achat hors frais au cours de l'année 2008	3,78
Cours moyen de vente hors frais au cours de l'année 2008	3,76
Montant des frais de négociation du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	NA

1

2

3

4

5

6

7

8

9



6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008

	Page		Page
<u>6.1. États financiers consolidés</u>	<u>62</u>	<u>6.6. Notes sur le compte de résultat consolidé</u>	<u>89</u>
<u>6.2. Informations générales</u>	<u>67</u>	<u>6.7. Informations sectorielles</u>	<u>94</u>
<u>6.3. Principes et méthodes comptables</u>	<u>67</u>	<u>6.8. Informations complémentaires</u>	<u>99</u>
<u>6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation</u>	<u>74</u>	<u>6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</u>	<u>107</u>
<u>6.5. Notes sur le bilan consolidé</u>	<u>79</u>		

1

2

3

4

5

6

7

8

9


[◀ SOMMAIRE ▶](#)

6.1. États financiers consolidés

► Bilans consolidés

(en milliers d'euros)		31.12.08	31.12.07	31.12.06
ACTIF				
Écarts d'acquisition	(note 1)	238 390	221 176	187 277
Autres immobilisations incorporelles	(note 2)	28 180	18 499	13 243
Immobilisations corporelles	(note 3)	11 252	10 264	9 368
Actifs financiers non courants	(note 4)	3 967	5 164	4 479
Impôts différés actifs	(note 21)	1 133	4 307	4 192
Autres actifs financiers non courants	(note 5)	0	1 446	1 393
Actifs non courants		282 922	260 856	219 952
Stocks de marchandises		3 403	2 951	5 900
Clients et comptes rattachés	(note 6)	312 979	304 893	259 434
Autres créances	(note 7)	33 854	29 812	20 838
Charges constatées d'avance		6 152	7 869	5 708
Trésorerie et équivalents de trésorerie		22 206	29 434	25 174
Actifs courants		378 594	374 959	317 054
TOTAL ACTIF		661 516	635 815	537 006
PASSIF				
Capital		108 588	108 588	92 680
Primes		86 178	86 178	59 818
Réserves consolidées		26 616	25 418	15 447
Résultat consolidé de l'exercice		14 327	14 037	18 637
Autres		(4 403)	(1 932)	(2 441)
Réserves de conversion		(2 463)	1 743	881
Capitaux propres, part du Groupe		228 843	234 032	185 022
Intérêts minoritaires		2 389	3 052	2 341
CAPITAUX PROPRES		231 232	237 084	187 363
Endettement, part à long terme	(note 8)	67 864	45 190	33 539
Impôts différés passifs	(note 21)	371	1 854	1 284
Provisions non courantes	(note 9)	15 599	15 917	16 921
Autres passifs financiers non courants	(note 10)	1 652	2 860	3 743
Passifs non courants		85 486	65 821	55 487
Provisions courantes	(note 11)	7 782	8 032	9 158
Endettement, part à court terme	(note 12)	46 593	49 610	45 340
Passifs financiers courants	(note 13)	3 295	2 190	1 633
Autres passifs financiers courants	(note 10)	9 306	7 321	3 560
Fournisseurs		73 923	77 446	72 713
Dettes fiscales et sociales	(note 14)	152 807	148 059	130 265
Autres passifs courants	(note 15)	16 107	10 529	9 231
Produits constatés d'avance		34 985	29 723	22 256
Passifs courants		344 798	332 910	294 156
TOTAL PASSIF		661 516	635 815	537 006



< SOMMAIRE >

► Comptes de résultat consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>		2008	2007	2006
Chiffre d'affaires net	<i>(note 16)</i>	768 062	688 496	633 103
Achats et charges externes		(223 911)	(206 523)	(190 967)
Impôts, taxes et versements assimilés		(15 389)	(14 429)	(12 168)
Charges de personnel	<i>(note 17)</i>	(474 736)	(417 670)	(385 774)
Dotations aux amortissements		(9 562)	(7 255)	(6 174)
Autres produits et charges opérationnels courants		434	2 133	2 260
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		44 898	44 752	40 280
Restructurations		(5 022)	(2 869)	(6 164)
Résultat des cessions et liquidations		936	11	1 988
Dépréciation des écarts d'acquisition		(6 000)	(10 323)	(1 800)
Autres produits et charges opérationnels		(2 826)	(4 976)	(577)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	<i>(note 18)</i>	31 986	26 595	33 727
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		397	124	48
Coût de l'endettement financier brut		(6 982)	(4 746)	(3 798)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<i>(note 19)</i>	(6 585)	(4 622)	(3 750)
Autres produits et charges financiers	<i>(note 20)</i>	(703)	(1 027)	(1 790)
Impôts sur les résultats	<i>(note 21)</i>	(9 992)	(6 167)	(9 217)
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		14 706	14 779	18 970
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession		0	0	
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence		0	368	(26)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		14 706	15 147	18 944
dont part du Groupe		14 327	14 037	18 637
dont part des minoritaires		379	1 110	307
		2008	2007	2006
RÉSULTAT* DE BASE PAR ACTION				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		54 293 742	49 508 003	46 074 375
Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)		0,26	0,28	0,40
		2008	2007	2006
RÉSULTAT* DILUÉ PAR ACTION				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		54 293 742	49 508 003	46 074 375
Nombre moyen d'actions liées aux OBSAR et BSAR susceptibles d'être émis		0	4 681 912	7 854 375
Nombre moyen d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées		0	0	0
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS DILUÉ		54 293 742	54 189 916	53 928 750
Résultat dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)		0,26	0,26	0,35

* Résultat part du Groupe, avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.



◀ SOMMAIRE ▶

▶ Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	14 706	15 147	18 944
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0	(368)	26
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14 613	15 546	9 518
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(472)	1 242	1 606
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	60	215	(2 274)
Profits et pertes de dilution	(948)	(28)	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	27 959	31 754	27 820
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	6 500	4 190	3 014
Coût des swaps	790	274	650
Charge d'impôt	9 992	6 167	9 217
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	45 241	42 385	40 701
Impôt versé	(6 833)	(7 404)	(9 515)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(3 245)	(21 386)	(6 233)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	35 163	13 595	24 953
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8 701)	(4 226)	(4 203)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 606)	(4 189)	(4 245)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	342	405	4 343
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(1)	(634)
+/- Incidences des variations de périmètre	(40 348)	(38 294)	(8 489)
+/- Variations des prêts et avances consenties	58	(312)	250
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(53 255)	(46 617)	(12 978)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
• Versées par les actionnaires de la société mère	0	41 885	1
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	12 840	42	0
+/- Rachats et reventes d'actions propres	(1 531)	(213)	(29)
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 855)	(9 251)	(4 620)
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
+/- Souscription et remboursements d'emprunts	1 988	13 759	(2 541)
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	4 575	(181)	(9 906)
- Intérêts financiers versés	(6 675)	(4 366)	(2 903)
- Coût des swaps	(790)	(274)	(650)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(1 448)	41 401	(20 648)
+/- Incidence des variations de cours des devises	(585)	206	(368)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(20 125)	8 585	(9 041)

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement comprennent 32,4 millions d'euros liés aux opérations canadiennes (cf. § « Renforcement de la position du Groupe au Canada », page 74).



◀ SOMMAIRE ▶

La variation de trésorerie nette présentée ci-dessus, ainsi que l'endettement net du Groupe se détaillent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.07	Variations	31.12.08
Valeurs mobilières de placement	1 720	1 334	3 054
Disponibilités	27 714	(8 562)	19 152
Concours bancaires courants	<i>(note 12)</i> (4 132)	(12 897)	(17 029)
Trésorerie nette	25 302	(20 125)	5 177
Endettement, part à long terme	<i>(note 8)</i> (45 190)	(22 674)	(67 864)
Emprunt obligataire, part à court terme	<i>(note 12)</i> (23 644)	23 644	0
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	<i>(note 12)</i> (16 517)	(3 173)	(19 690)
Autres dettes financières à court terme	<i>(note 12)</i> (5 317)	(4 557)	(9 874)
Endettement financier brut	(90 668)	(6 760)	(97 428)
Endettement financier net	(65 366)	(26 885)	(92 251)

1

2

3

4

5

6

7

8

9


[< SOMMAIRE >](#)

► Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves groupe	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise consolidante	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31 décembre 2005	86 308	46 679	7 567	10 959	(736)	(899)	2 794	152 672	2 456	155 128
Affectation du résultat 2005			10 959	(10 959)				0		0
Dividendes versés			(4 620)					(4 620)		(4 620)
Augmentation de capital	6 372	13 139						19 511		19 511
Résultat 2006				18 637				18 637	307	18 944
Titres de l'entreprise consolidante			27		(56)			(29)		(29)
Variation de périmètre								0	(143)	(143)
Coût d'acquisition des titres Adeliar à la juste valeur			1 514					1 514		1 514
Variation des écarts actuariels						(750)		(750)		(750)
Variation de la réserve de conversion							(1 913)	(1 913)	(279)	(2 192)
Situation au 31 décembre 2006	92 680	59 818	15 447	18 637	(792)	(1 649)	881	185 022	2 341	187 363
Affectation du résultat 2006			18 637	(18 637)				0		0
Dividendes versés			(9 251)					(9 251)		(9 251)
Augmentation de capital	15 908	26 360						42 268		42 268
Résultat 2007				14 037				14 037	1 110	15 147
Titres de l'entreprise consolidante			198		(411)			(213)		(213)
Variation de périmètre								0	(556)	(556)
Coût d'acquisition des titres Algoriel à la juste valeur			387					387		387
Variation des écarts actuariels						847		847		847
Variation des instruments de couverture						73		73		73
Variation de la réserve de conversion							862	862	157	1 019
Situation au 31 décembre 2007	108 588	86 178	25 418	14 037	(1 203)	(729)	1 743	234 032	3 052	237 084
Affectation du résultat 2007			14 037	(14 037)				0		0
Dividendes versés			(11 855)					(11 855)		(11 855)
Résultat 2008				14 327				14 327	379	14 706
Titres de l'entreprise consolidante			(984)		(547)			(1 531)		(1 531)
Variation de périmètre								0	(570)	(570)
Variation des écarts actuariels						(298)		(298)		(298)
Variation des instruments de couverture						(1 626)		(1 626)		(1 626)
Valorisation des paiements en actions			0			0		0		0
Variation de la réserve de conversion							(4 206)	(4 206)	(472)	(4 678)
Situation au 31 décembre 2008	108 588	86 178	26 616	14 327	(1 750)	(2 653)	(2 463)	228 843	2 389	231 232

**◀ SOMMAIRE ▶****Évolution du capital**

Le capital est composé au 31 décembre 2008 de 54 293 742 actions de 2 euros de valeur nominale et s'élève ainsi à 108 587 484 euros. La composition du capital a été inchangée depuis le 31 décembre 2007.

La rubrique « Titres de l'entreprise consolidante » représentait 168 364 titres au 31 décembre 2007, valorisés à 1 203 milliers d'euros. Au cours de l'exercice, l'acquisition de 1 403 418 titres d'autocontrôle au prix moyen de 3,78 euros par titre ainsi que la cession de 1 002 536 titres d'autocontrôle ont porté ce nombre de titres à 569 246 au 31 décembre 2008. Ces titres représentent 1,0 % du nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires et non émises est de 21 193 988 actions. Le capital potentiel est de 75 487 730 actions.

Gains et pertes enregistrés en capitaux propres

Les charges et produits comptabilisés en capitaux propres au cours de l'exercice s'élèvent à -1 924 milliers d'euros. Ils sont présentés nets d'impôts différés.

6.2. Informations générales

GFI Informatique SA est la société mère d'un Groupe international de services en technologies de l'information. Le titre GFI Informatique est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris.

GFI Informatique met au service de ses clients son expertise avec quatre offres stratégiques : Conseil, Intégration de systèmes, Infrastructures et Production et Solutions. GFI Informatique s'adresse principalement aux grandes entreprises, aux administrations et aux collectivités territoriales. Dans le cadre de son industrialisation le

Groupe dispose de 11 centres d'expertises, 2 centres de services nationaux et de 3 centres off-shore.

Le Groupe compte plus de 40 agences en France et 9 implantations en Europe du Sud, Europe du Nord, Maroc et Canada.

En date du 17 mars 2009, le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de GFI Informatique. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 mai 2009.

6.3. Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

► Base de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe ;



◀ SOMMAIRE ▶

- amendements d'IAS 39 et d'IFRS 7 - Reclassement des actifs financiers.

L'application de ces normes ou interprétations n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 est sans incidence sur les comptes du Groupe GFI Informatique :

- IFRIC 12 - Accords de concessions de services publics ;
- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction, - endossées par l'Union Européenne en décembre 2008 mais avec une date d'application obligatoire dans l'UE différée pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2008.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2008, le Groupe GFI Informatique a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- amendement d'IAS 1 - Présentation des états financiers (révisée) ;
- amendement d'IAS 23 - Coûts d'emprunts ;
- IFRS 8 - Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle ;
- amendement d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et annulations ;
- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction.

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 :

- IFRS 3 (Révisée) - Regroupements d'entreprises ;
- amendements d'IAS 27 - États financiers consolidés et individuels ;
- amendements d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Éléments éligibles à la couverture ;
- IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17 - Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires ;
- amendements d'IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation ;
- améliorations des IFRS.

Le processus de détermination par le Groupe GFI Informatique des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe GFI Informatique estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (cf. « Méthodes d'évaluation » ci-après). Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des engagements en matière de retraite, les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les provisions pour risques et charges.

▶ Principes généraux de consolidation

Règles de consolidation et périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de GFI Informatique et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque GFI Informatique détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles GFI Informatique exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle sur l'activité économique, et il n'existe que lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont mises en harmonie avec celles utilisées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Date d'arrêt des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère.

**◀ SOMMAIRE ▶****Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en Euro.

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique «réserves de conversion» des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat à l'exception des éléments qui en substance font partie de l'investissement net dans les filiales étrangères comptabilisés dans les capitaux propres.

▶ Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

▶ Méthodes d'évaluation**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

- Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition.
- Les ajustements éventuels du prix d'acquisition qui en substance ne sont pas représentatifs de charges de personnel,

sont inclus dans le coût d'acquisition, en contrepartie d'une dette (autre passif financier), dès la date d'acquisition, si lesdits ajustements sont probables et peuvent être évalués de manière fiable. Les ajustements éventuels du prix d'acquisition sont constitués de tous les paiements qui dépendent d'événements futurs et, notamment, du maintien ou de l'atteinte d'un résultat spécifié de la cible. Dès lors qu'un ajustement éventuel du prix d'acquisition devient probable et peut être évalué de manière fiable après la date d'acquisition, la contrepartie supplémentaire est traitée comme un ajustement du coût d'acquisition. Ce coût et l'écart d'acquisition qui en résulte sont corrigés, indépendamment de l'expiration ou non du délai d'affectation. Si les événements futurs qui devaient donner lieu à un ajustement éventuel du prix ne se produisent pas ou si des changements d'estimation des ajustements éventuels du prix d'acquisition se produisent, l'écart d'acquisition est corrigé en conséquence, et ce, indépendamment de la date à laquelle ces changements interviennent.

- Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables ainsi que les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.



◀ SOMMAIRE ▶

- Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés ».

Logiciels

Les logiciels acquis et les logiciels créés sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation.

Logiciels acquis	sur 1 à 5 ans
Logiciels créés	sur 10 ans

Pour les logiciels créés, le montant des développements réalisés par GFI Informatique pour elle-même est constitué des coûts directement attribuables au développement et au paramétrage du logiciel.

Frais de développement

Les frais de développement engagés dans le cadre de la création de Progiciels (nouveaux projets et développement de modules existants) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente, son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre, le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs, l'existence de ressources disponibles pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Ces frais de développement sont amortis à partir de la date de « recette » interne du projet, sur la durée de commercialisation prévue des Progiciels, celle-ci étant plafonnée à huit ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation définis par IAS 38 sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes, au fur et à mesure de leur engagement.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Relations clientèle

Les relations clientèle acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements. Les durées d'amortissement sont principalement de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Terrains	non amortis
Constructions	sur 20 à 40 ans
Matériels informatiques	sur 1 à 5 ans
Matériels de transport	sur 5 ans
Matériels de bureau/autres	sur 5 à 10 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

Les immobilisations dont le Groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité selon les principes décrits ci-dessus. La dette correspondante figure au passif.

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiants.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est

1

2

3

4

5

6

7

8

9

**◀ SOMMAIRE ▶**

comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués de matériel informatique et de licences. Ils sont valorisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Un actif d'impôt relatif à des déficits fiscaux reportables n'est enregistré qu'en cas d'assurance raisonnable d'imputation future.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale ou par groupe d'intégration fiscale.

Les impôts différés figurent pour leur valeur nominale, aucune actualisation n'étant pratiquée.

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, et dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché

actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financiers sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Clients et comptes rattachés**Affacturation des créances**

GFI Informatique ainsi que deux de ses filiales espagnoles procèdent à l'affacturation d'une partie de leurs créances. Les sociétés d'affacturation, selon le type de contrat négocié, prennent en charge ou non, le recouvrement des créances. GFI Informatique et ses filiales possèdent un droit de tirage à hauteur des créances cédées. Les créances clients cédées sont maintenues dans le poste « Clients » et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste « Endettement, part à court terme ».

Clients et comptes rattachés

Les créances faisant l'objet d'un litige identifié sont dépréciées à 100 %.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques liés aux variations de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché des instruments de couverture, dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels le Groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsque le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Titres de l'entreprise consolidante

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Endettement

Emprunts autres que l'emprunt obligataire

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables à l'émission du passif.

Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

Emprunt obligataire

GFI Informatique a émis des Obligations à Bons de Souscription d'Actions Remboursables (OBSAR) et des Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) au cours de l'exercice 2003. Cet emprunt obligataire a été intégralement remboursé au cours de l'exercice 2008.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction de GFI Informatique et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupements d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables.

Engagements en matière de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent, en dehors du résultat, directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Gains et pertes enregistrées en capitaux propres ».

À la suite de négociations avec les partenaires sociaux, l'article 16 de la Convention Collective Nationale du SYNTEC relatif à la mise à la retraite a été modifié en juillet 2004. Le coût des services passés afférent à cette modification est comptabilisé en charge linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis au personnel.

L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2008, étendu par arrêté du 23 juillet 2008, n'a pas d'impact sur l'engagement du Groupe en matière de retraite.

Indemnités de fin de contrat de travail

Des indemnités de fin de contrat de travail sont dues en Italie, au titre des indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont calculées sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont indexées sur l'indice des prix ISTAT. Ces indemnités sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

Ces indemnités sont régies par deux régimes distincts :

- les droits acquis par les salariés jusqu'au 31 décembre 2006 relèvent d'un régime à prestations définies ;
- et les droits acquis par les salariés à compter du 1^{er} janvier 2007 relèvent d'un régime à cotisations définies.

Pour le régime à prestations définies, les indemnités de fin de contrat de travail sont provisionnées conformément à IAS 19.

Pour le régime à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

En dehors des engagements en matière de retraite et des indemnités de fin de contrat de travail, il n'y a pas d'autre régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi dans les sociétés du Groupe GFI Informatique.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

**◀ SOMMAIRE ▶****Chiffre d'affaires**

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

**Assistance Technique,
Conseil et Intégration de Systèmes en Régie**

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

**Intégration de Systèmes associée
à des ventes de Progiciels ou de matériels**

La part de revenu relative aux Progiciels et matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

Ventes de Progiciels et de Matériels

Pour les ventes de Progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de services, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

Résultat opérationnel

Dans un souci de clarté de lecture de ses comptes et en conformité avec les recommandations du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le Groupe a fait le choix d'isoler les éléments non-récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel et matérialise à ce titre le Résultat opérationnel courant et les Autres produits et charges opérationnels. Ces derniers ne comprennent que des éléments en nombre limité,

inhabituels et de montant particulièrement significatif, généralement repris dans la communication financière.

Charges de personnel

La participation des salariés et la charge d'intéressement sont classées dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » sur la période d'acquisition des droits.

Les actions gratuites sont valorisées au cours du jour de l'attribution de l'action.

Résultat des activités cédées ou abandonnées

Les produits et charges relatifs aux activités abandonnées à la clôture sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Résultats par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les BSAR en circulation à la clôture et du nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

Les résultats par action sont calculés sur la base de résultats excluant le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Information sectorielle

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe GFI Informatique a retenu les secteurs géographiques comme premier niveau d'information, et les secteurs d'activité comme deuxième niveau.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation

Contexte de crise financière

Les événements macro-économiques intervenus depuis la seconde partie de l'exercice 2008 ont créé des incertitudes dont l'ampleur et les conséquences sont encore difficiles à apprécier.

Les objectifs et politique de gestion des risques de crédit, des risques de liquidité et de la sensibilité de la dette aux variations de taux d'intérêt sont développés dans la note 28 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

Les estimations comptables retenues par la Direction concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à apprécier les perspectives économiques. Dans ce contexte spécifique, des tests de sensibilité plus complets des valorisations des écarts d'acquisition ont été réalisés et sont présentés dans la note 1 : « Écarts d'acquisition ».

Renforcement de la position du Groupe au Canada

Dans le cadre du renforcement de sa position au Canada, le Groupe a restructuré ses participations pour ensuite acquérir, via sa filiale GFI Conseils détenue par Groupe GFI Solutions, la totalité des actions en circulation de Bell Solutions d'Affaires.

Pour financer partiellement cette acquisition :

- Groupe GFI Solutions a convenu des termes d'une entrée à son capital du FTQ pour un montant de 20 millions de dollars canadiens sous la forme de souscription d'actions de type ordinaire ;
- GFI Conseils et a contracté un emprunt auprès de la Banque Royale du Canada d'un montant de 13 millions de dollars canadiens.

▶ Autres acquisitions

Les acquisitions suivantes ont été payées en numéraire.

Acquisition d'une société française

Le Groupe a acquis 100 % des actions de la société française Optimeus le 30 juin 2008. Cette société est consolidée depuis le 1^{er} juillet 2008 selon la méthode de l'acquisition.

Prise de participations complémentaires

Le Groupe a acquis 100 % des actions de ses filiales canadiennes Accovia et GFI Logiciels. Ces filiales, antérieurement consolidées par mise en équivalence, sont consolidées depuis le 1^{er} janvier 2008 selon la méthode de l'acquisition.

Ces acquisitions ont été payées en numéraire.

Dissolution

La société holding GFI Logiciels a ultérieurement été dissoute en date du 30 juillet 2008, par transmission de son patrimoine à son actionnaire unique GFI Canada.

Rachat de minoritaires

Le Groupe a acquis, en date du 31 mai 2008, l'ensemble des actions détenues par des actionnaires minoritaires de la filiale canadienne GFI Conseils. Cette opération correspond à une prise de participation complémentaire de 22,6 %, portant la détention du Groupe à 100 % du capital à compter de cette date.

Opération dilutive

Le Fonds de solidarité des Travailleurs Québécois (FTQ) a souscrit au capital de la filiale canadienne Groupe GFI Solutions à hauteur de 26,54 % en date du 31 juillet 2008. Cette opération dilutive a dégagé un résultat opérationnel de 936 milliers d'euros pour le Groupe.

Acquisitions

Le Groupe a acquis 100 % des actions de la société canadienne Bell solutions d'affaires, renommée GFI Solutions d'affaires. Cette société et sa filiale Profit Master Canada sont consolidées depuis le 31 juillet 2008 selon la méthode de l'acquisition.

Acquisition d'activité dans le domaine de l'informatique bancaire en France

Le Groupe a acquis l'activité de la division « Ingénierie » de Viveo. Cette acquisition a été intégrée le 1^{er} avril par la filiale GIFI 1, renommée GFI BFA.

**◀ SOMMAIRE ▶****▶ Autres opérations juridiques**

- Dissolutions entraînant transmission universelle de patrimoine des filiales suivantes :

- le 1^{er} janvier 2008 : Infogen Systems, par décision de son actionnaire unique GFI Infogen Systems,
- le 1^{er} septembre 2008 : Alliance SI, par décision de son actionnaire unique Alliance Ingénierie,
- le 1^{er} septembre 2008 : BBS One Ingénierie, par décision de son actionnaire unique BBS One,
- le 1^{er} octobre 2008 : BTD Clearviews, par décision de son actionnaire unique Elites Consulting,
- le 31 décembre 2008 : SRM Business Consulting, par décision de son actionnaire unique GFI Consulting ;

Préalablement à cette dernière dissolution, le Groupe a procédé au rachat des actions de SRM Business Consulting détenues par des personnes physiques.

- Fusion de la société belge EMD dans la société Adeliior Benelux ;

- Liquidation de la filiale italienne Soluzioni ;
- Liquidation de la filiale belge BWM ;
- Changement de dénomination sociale des sociétés suivantes :
 - la société française Gifi 1 a été renommée GFI BFA,
 - la société belge Adeliior Benelux a été renommée GFI NV,
 - la société portugaise Bull Portuguesa computadores a été renommée GFI Solutions,
 - la société portugaise GFI Portugal a été renommée GFI Services,
 - la société canadienne GFI Solutions a été renommée Groupe GFI Solutions ;
- Création, le 21 octobre 2008, du GEIE European Software and Services Group ;
- Création, le 8 décembre 2008, de la société GIFI 4 ;
- Création, le 11 décembre 2008, de la société GIFI 5.

▶ Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 21 mai 2008 a attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 476 000.

La juste valeur des actions à la date d'attribution s'élève à 4,37 euros et, compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances, la charge de l'exercice est nulle.

▶ Impacts des variations de périmètre

Les impacts chiffrés de la contribution au titre de la période des sociétés entrées dans le périmètre sont présentés ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Chiffre d'affaires	Résultat Opérationnel courant	Résultat net
Entrées de périmètre	30 539	2 291	1 292

L'impact de ces opérations sur les états financiers du Groupe étant inférieur au seuil de 25 % défini par l'AMF, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.


[< SOMMAIRE >](#)
[▶ Liste des sociétés consolidées](#)

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et Ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
FRANCE							
GFI Informatique SA	15, rue Beaujon	75008 Paris	385 365 713	Société mère - tête de groupe			France
GEIE European Software and Services Group	15, rue Beaujon	75008 Paris	508 402 179	IP	75 %	75 %	France
GFI Elios Informatique SA	11, rue Louis de Broglie	22300 Lannion	327 753 448	IG	100 %	100 %	France
Informatique et Services SAS	158, avenue de Verdun	92130 Issy Les Moulineaux	413 460 072	IG	100 %	100 %	France
SCI Gifimo	158, avenue de Verdun	92130 Issy Les Moulineaux	350 934 139	IG	100 %	100 %	France
Financière Sinorg SA	12, rue Rouget de Lisle	92130 Issy Les Moulineaux	384 875 159	IG	100 %	100 %	France
Gifi 4 SAS	24, rue Martre	92110 Clichy	509 339 081	IG	100 %	100 %	France
Gifi 5 SASU	24, rue Martre	92110 Clichy	509 440 079	IG	100 %	100 %	France
GFI Progiciels SAS	12, rue Rouget de Lisle	92130 Issy Les Moulineaux	340 546 993	IG	100 %	100 %	France
GIE Anis	12, rue Rouget de Lisle	92130 Issy Les Moulineaux	389 285 784	IG	100 %	100 %	France
Némausic SA	151, rue Gilles Roberval	30900 Nîmes	329 936 876	IG	100 %	100 %	France
SCI Via Domitia	151, rue Gilles Roberval	30900 Nîmes	418 871 166	IG	100 %	100 %	France
GFI Consulting SAS ⁽¹⁾	12, rue Rouget de Lisle	92130 Issy Les Moulineaux	433 940 145	IG	100 %	100 %	France
GFI Chrono Time SAS	12, rue Rouget de Lisle	92130 Issy Les Moulineaux	433 940 574	IG	100 %	100 %	France
SCBF SAS	6, boulevard du Général Leclerc	92110 Clichy	433 940 079	IG	100 %	100 %	France
GFI BFA (ex-GIFI 1) SASU	15, rue Beaujon	75008 Paris	493 687 644	IG	100 %	100 %	France
GIFI 2 SASU	15, rue Beaujon	75008 Paris	493 686 653	IG	100 %	100 %	France
GIFI 3 SASU	15, rue Beaujon	75008 Paris	493 687 446	IG	100 %	100 %	France
Infogen Systems SA*	3, rue Collange	92300 Levallois	343 025 615	IG	100 %	100 %	France
GFI Infogen Systems SAS	3, rue Collange	92300 Levallois	387 554 710	IG	100 %	100 %	France
GFI Monetic SAS	59, rue de Billancourt	92100 Boulogne Billancourt	434 749 719	IG	100 %	100 %	France
SRM Business Consulting SAS *	12, rue Rouget de Lisle	92130 Issy Les Moulineaux	380 968 966	IG	100 %	100 %	France
Optimeus SAS	8, rue Boudreau	75009 Paris	482 249 976	IG	100 %	100 %	France
GFI Groupe Infrastructures et Production SA	158, avenue de Verdun	92130 Issy Les Moulineaux	410 773 758	IG	100 %	100 %	France
GFI Infrastructures et Production SA	158, avenue de Verdun	92130 Issy Les Moulineaux	428 286 496	IG	100 %	100 %	France
Adelior France SAS	59, rue de Billancourt	92100 Boulogne Billancourt	315 930 578	IG	100 %	100 %	France
GFI Euvoxa SA	47, rue du Leinster	44240 La Chapelle sur Erdre	429 027 337	IG	100 %	100 %	France
Groupe BTM SA	24, rue Martre	92110 Clichy	439 189 721	IG	100 %	100 %	France
Alliance Ingénierie SAS	24, rue Martre	92110 Clichy	414 677 005	IG	100 %	100 %	France
Alliance SI SAS *	24, rue Martre	92110 Clichy	438 424 855	IG	100 %	100 %	France



< SOMMAIRE >

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et Ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
BTD Consulting SAS ⁽¹⁾	24, rue Martre	92110 Clichy	351 630 231	IG	100 %	100 %	France
Elites Consulting SAS ⁽¹⁾	24, rue Martre	92110 Clichy	408 621 209	IG	100 %	100 %	France
BTD Clearviews SAS *	24, rue Martre	92110 Clichy	477 936 827	IG	100 %	100 %	France
BBS One SAS	10, square du Chêne Germain	35510 Cesson Sevigne	421 404 823	IG	100 %	100 %	France
BBS One Ingenierie *	10, square du Chêne Germain	35510 Cesson Sevigne	432 077 709	IG	100 %	100 %	France
Accovia France SARL	5, Place du Colonel Fabien	75010 Paris	400 375 507	IG	100 %	73 %	France
EUROPE							
GFI Benelux	Avenue A. Einstein, 6	13000 Wavre	0 427 608 266	IG	100 %	100 %	Belgique
BWM SPRL *	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 861 117 401	IG	100 %	100 %	Belgique
GFI NV (ex-Adelior Benelux)	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 450 798 491	IG	100 %	100 %	Belgique
EMD Belgique *	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 466 107 566	IG	100 %	100 %	Belgique
Team Village	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 463 930 610	IG	100 %	100 %	Belgique
GFI Luxembourg *	Route de Luxembourg, 183	8077 Bertrange	2000.22.24608	IG	100 %	100 %	Luxembourg
GFI Consulting Netherland BV	WTC Schiphol Airport B Tower, Schiphol Boulevard 231	1118 BH Amsterdam Schiphol	34181929	IG	100 %	100 %	Hollande
GFI International	19, chemin des Champs des Filles	1228 Plan-les-Ouates	CH-660 0 703 000-2	IG	100 %	100 %	Suisse
Calléo Switzerland AG	27, Im. Chrummenacher	8315 Lindau	CH-020 4 000 451-4	IG	100 %	100 %	Suisse
Calléo Group AG	27, Im. Chrummenacher	8315 Lindau	CH-020 3 021 601-1	IG	100 %	100 %	Suisse
Grupo Corporativo GFI Informatica	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400	IG	100 %	100 %	Espagne
Ibérix	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	B-81154148	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Levante	C/Los Monegros S/N	03006 Alicante	B-53096749	IG	100 %	100 %	Espagne
Arcitel	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-81958449	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Cataluña	C/Urgell, 240 - 7ªA	08036 Barcelona	A-82673542	IG	100 %	100 %	Espagne
Grupo Corporativo GFI Norte	C/Licenciado Poza, 55	48013 Bilbao-Vizcaya	B-48301865	IG	100 %	100 %	Espagne
Euskal Soft Desarrollo y Consultoria SL	Portuetxe, 16 - Oficina 205	20018 San Sebastian-Guipuzcoa	B-20482295	IG	100 %	100 %	Espagne
Advanced Software Technologies	C/Serrano Galvache, 56 - Edificio Olmo	28033 Madrid	A-78897964	IG	100 %	100 %	Espagne
Savac Consultores SL	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 - Bilbao (Vizcaya)	B-48989990	IG	100 %	100 %	Espagne
Instituto Informatico de la Rioja SL	Lope Toledo, 6 1º F 26003	26003 - Logroño (La Rioja)	B-26219865	IG	100 %	100 %	Espagne
Alhena Tecnologia SL	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 - Bilbao (Vizcaya)	B-95111803	IG	100 %	100 %	Espagne
Ois.com	Via Mosca, 52	00142 Roma	5576691009	IG	90 %	90 %	Italie
GFI Italia	Via Mosca, 52	00142 Roma	3735050159	IG	100 %	100 %	Italie
Soluzioni *	Corso Svizzera 185	10149 Turino	8286310019	IG	100 %	100 %	Italie



< SOMMAIRE >

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et Ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
Theta Sistemi	Via Isonzo N.2/M	87100 Consenza	2723310781	IG	100 %	100 %	Italie
Sirfin	Via Isonzo N.2/M	87100 Cosenza	330260787	MEQ	23%	23%	Italie
Sintra Spa	Via Sant'Atonino 28	29100 - Piacenza - PC	1282370335	MEQ	49 %	49 %	Italie
GFI Services SA (ex-GFI Portugal)	Av 5 de Outubro, 35-6°	1050-047 Lisboa	PT502726890	IG	100 %	100 %	Portugal
Netual	Rua Joao Afonso	3800-198 Aveiro	PT504047752	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Solutions (ex-Bull Portuguesa Computadores)	Av 5 de Outubro, 35-6°	1050-047 Lisboa	PT500268134	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Informatique Holding GmbH	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB20548	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI Informatik Management Holding AG	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB 21063	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI Informatik Deutschland AG&Co. KG	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRA 13026	IG	100 %	100 %	Allemagne
UBS Software - Service GmbH	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB 9600	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI-iT Media Consult GmbH	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB 17899	IG	100 %	100 %	Allemagne
SKR Systemberatung Konzepte Realisierung GmbH	Am Hampfberg 9	21224 Rosengarten - Ehestorf	HRB 5357	IG	100 %	100 %	Allemagne
HORS EUROPE							
Ixi Canada	666 Sherbrooke Ouest Bureau 300	H3A 1E7 Montréal	1148933022	IG	100 %	100 %	Canada
GFI Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	1149422595	IG	100 %	100 %	Canada
GFI Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	1142666875	IG	100 %	73 %	Canada
Conceptum	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	1149074370	IP	49 %	36 %	Canada
Groupe GFI Solutions (ex-GFI Solutions Inc.)	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	1162631056	IG	73 %	73 %	Canada
GFI Logiciels *	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	820 593 747	IG	100 %	100 %	Canada
Accovia Inc.	75, rue Queen, Bureau 5100	H3C 2N6 Montréal	887 104 768	IG	100 %	73 %	Canada
Profimaster Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	886 084 623	IG	100 %	73 %	Canada
GFI Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	853 849 008	IG	100 %	73 %	Canada
GFI Informatique Maroc	140, Bd d'Anfa	2000 Casablanca	50 877	IG	100 %	100 %	Maroc
Holding GFI Informatique Maroc	140, Bd d'Anfa	2000 Casablanca	113 607	IG	100 %	100 %	Maroc
GFI Maroc Offshore	140, Bd d'Anfa	2000 Casablanca	163 083	IG	100 %	100 %	Maroc

(1) Transfert du siège social au 15, rue Beaujon - 75008 Paris à compter du 1^{er} janvier 2009.

* Société sortie du périmètre au cours de l'exercice.

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.



6.5. Notes sur le bilan consolidé

NOTE 1 : Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2006	204 656	17 379	187 277
Acquisitions	44 095		44 095
Compléments de prix	(528)		(528)
Cessions	(341)	(256)	(85)
Dépréciations de la période		10 323	(10 323)
Reclassement	(1 562)	(1 562)	0
Écarts de change	637	(103)	740
31 décembre 2007	246 957	25 781	221 176
Acquisitions	32 152		32 152
Compléments de prix	203		203
Cessions	(5 018)		(5 018)
Dépréciations de la période		6 000	(6 000)
Reclassement			0
Écarts de change	(3 702)	421	(4 123)
31 décembre 2008	270 592	32 202	238 390

Les augmentations relatives aux acquisitions correspondent principalement :

- aux sociétés canadiennes Accovia et GFI Logiciels ;
- aux sociétés canadiennes GFI Solutions d'Affaires et Profitmaster Canada ;
- et à l'activité Ingénierie de Viveo ;
selon le détail ci-dessous.

(en milliers d'euros)	Groupe Accovia	Groupe GFI Solutions d'affaires	Viveo
Montant versé en numéraire (ou à verser)	15 231	18 381	8 611
Coûts directs liés à l'acquisition		364	286
Juste valeur du coût d'acquisition	15 231	18 745	8 897
Juste valeur des actifs et passifs acquis	5 664	2 094	500
Part des minoritaires		(4 419)	
Écart d'acquisition	9 567	12 232	8 397

Le prix des acquisitions canadiennes comprend une partie variable. Celui de l'activité de la division « Ingénierie » de Viveo est ferme et définitif.

La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice notamment GFI Solutions d'affaires et Profit master Canada est en cours d'analyse. Elle sera finalisée dans le délai d'affectation.

Au 31 décembre 2008, les soldes dus au titre des engagements fermes d'acquisition et des compléments de prix relatifs aux prises de participation sont évalués à 10 958 milliers d'euros et sont constatés en passifs financiers courants et non courants, en fonction de leurs échéances (cf. Note 10 : « Autres passifs financiers non courants et courants »).



◀ SOMMAIRE ▶

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination des valeurs d'usage est celle des flux de trésorerie futurs actualisés. Les prévisions d'activité sont basées, pour les principales sociétés opérationnelles, sur les budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice 2009 avec des taux de croissance pour les années 2010 à 2013 compris entre 1 % et 10 % pour chaque société. Le taux de croissance à l'infini est fixé à 3 %.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur qui s'élève à 10,0 %. La valeur du taux d'actualisation retenue est identique à celle de l'exercice 2007.

La réalisation de ces tests au titre de 2008 a conduit à déprécier l'écart d'acquisition de l'UGT italienne à hauteur de 6 000 milliers d'euros. Au titre de l'exercice 2007, une dépréciation de 8 400 milliers d'euros avait été constatée.

Il a été établi un test de sensibilité générale, portant sur les paramètres de calcul suivants :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation impacte de - 2% la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2008 ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini impacte de - 1% la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2008 ;

- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées impacte de - 4% la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2008.

En particulier, l'UGT italienne présente, sur ces mêmes paramètres, les sensibilités suivantes :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation conduit à une dépréciation complémentaire de -2,0 millions d'euros de la valeur nette de l'écart d'acquisition italien figurant au bilan au 31 décembre 2008 ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini conduit à une dépréciation complémentaire de -1,4 million d'euros de la valeur nette de l'écart d'acquisition italien figurant au bilan au 31 décembre 2008 ;
- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées conduit à une dépréciation complémentaire de -4,9 millions d'euros de la valeur nette de l'écart d'acquisition italien figurant au bilan au 31 décembre 2008.

La répartition géographique des écarts d'acquisition est présentée en note 22 : « Information sectorielle ».

NOTE 2 : Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2006	24 326	11 083	13 243
Immobilisations acquises	672		672
Immobilisations générées en interne	3 554		3 554
Immobilisations cédées	(820)	(820)	0
Amortissements de la période		3 788	(3 788)
Entrées de périmètre	5 443	626	4 817
Écarts de change	(20)	(21)	1
31 décembre 2007	33 155	14 656	18 499
Immobilisations acquises	1 473		1 473
Immobilisations générées en interne	7 228		7 228
Immobilisations cédées	(773)	(767)	(6)
Amortissements de la période		5 623	(5 623)
Entrées de périmètre	10 113	2 423	7 690
Écarts de change	(1 493)	(412)	(1 081)
31 décembre 2008	49 703	21 523	28 180

Les logiciels acquis correspondent aux licences d'exploitation des logiciels et Progiciels informatiques acquises.

Les logiciels créés correspondent aux frais afférents au projet ERP pour le Groupe (projet Theseus).



< SOMMAIRE >

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.08			31.12.07	31.12.06
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Logiciels acquis	11 010	8 477	2 533	1 872	2 041
Logiciels créés	6 935	1 343	5 592	4 193	2 691
Frais de développement	17 667	7 715	9 952	6 714	6 858
Relations clientèle	14 091	3 988	10 103	5 720	1 653
TOTAL	49 703	21 523	28 180	18 499	13 243

Les immobilisations générées en interne comprennent les frais de développement activés dans le Groupe (5 235 milliers d'euros en valeur brute au titre de l'exercice), ainsi que les logiciels créés.

Les frais de développement des entités françaises du Groupe ne répondant pas aux critères définis par IAS 38 se sont élevés à 1 952 milliers d'euros au cours de l'exercice et figurent dans les charges opérationnelles de l'exercice.

NOTE 3 : Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.08			31.12.07	31.12.06
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions et terrains	676	433	243	293	549
Constructions acquises en crédit-bail	1 918	1 905	13	65	161
Installations techniques et matériel	5 652	3 371	2 281	2 004	1 286
Installations techniques et matériel acquis en crédit-bail	184	184	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	42 447	34 579	7 868	7 060	6 517
Autres immobilisations corporelles acquises en crédit-bail	1 787	940	847	842	855
TOTAL	52 664	41 412	11 252	10 264	9 368

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2006	40 529	31 161	9 368
Immobilisations acquises	4 295		4 295
Immobilisations générées en interne	0		0
Immobilisations cédées	(3 343)	(2 743)	(600)
Amortissements de la période		3 467	(3 467)
Entrées de périmètre	2 942	2 280	662
Écarts de change	17	11	6
31 décembre 2007	44 440	34 176	10 264
Immobilisations acquises	4 458		4 458
Immobilisations générées en interne			0
Immobilisations cédées	(5 582)	(5 176)	(406)
Amortissements de la période		3 942	(3 942)
Entrées de périmètre	11 397	10 320	1 077
Écarts de change et reclassement	(2 049)	(1 850)	(199)
31 décembre 2008	52 664	41 412	11 252

Le Groupe ne génère pas d'immobilisations corporelles en interne.



« SOMMAIRE »

NOTE 4 : Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.08			31.12.07	31.12.06
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Prêts construction/personnel	831	0	831	771	828
Dépôts, cautionnements et autres	2 415	0	2 415	2 480	1 900
Titres mis en équivalence	676	89	587	1 792	1 651
Titres de participation	194	60	134	121	100
TOTAL	4 116	149	3 967	5 164	4 479

NOTE 5 : Autres actifs financiers non courants

Au cours du 1^{er} semestre 2008, les options croisées d'achat de titres Conceptum et de vente de titres GFI Conseils conclues dans le cadre de l'opération d'acquisition de Conceptum au Canada, ont été exercées. L'exercice de ces options ayant été comptabilisé dans les comptes consolidés lors de leur conclusion en 2004, il n'a pas d'impact dans les comptes de l'exercice.

La créance et la dette de même montant comptabilisées à ce titre dans les comptes consolidés depuis le 31 décembre 2004 respectivement dans les postes « Autres actifs financiers non courants » et « Autres passifs financiers non courants » ont été compensées en mai 2008. Leur valeur au 31 décembre 2007 s'élevait à 1 446 milliers d'euros.

NOTE 6 : Clients et comptes rattachés

Toutes les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Créances clients	158 012	165 909	143 869
Créances cédées au factor	103 059	83 103	73 784
Provisions pour dépréciations	(7 809)	(7 561)	(6 243)
	253 262	241 451	211 410
Effets à recevoir	2 933	1 997	2 089
Factures à établir	56 784	61 445	45 935
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	312 979	304 893	259 434

Les créances non dépréciées se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.08	Créances non échues	Créances échues depuis		
			moins de 6 mois	6 à 12 mois	plus de 12 mois
Clients et comptes rattachés * nets	253 262	165 859	71 661	5 132	10 610

* Hors Effets à recevoir et Factures à établir.

Une part significative des créances échues depuis plus de 12 mois sont des créances détenues sur des clients italiens.



◀ SOMMAIRE ▶

Les dépréciations des créances clients évoluent de la manière suivante au titre de l'exercice :

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Provisions pour dépréciations au 1^{er} janvier	7 561	6 243	4 659
Nouvelles dépréciations	2 189	2 013	2 301
Reprises de dépréciations	(373)	(205)	(876)
Dépréciations utilisées (décomptabilisation de la créance)	(1 568)	(600)	(461)
Variations de périmètre	0	110	620
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE	7 809	7 561	6 243

NOTE 7 : Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Créances fiscales	21 449	22 746	13 440
Autres créances	12 307	6 577	6 905
Avances et acomptes versés sur commandes	655	694	502
Valeur brute	34 411	30 017	20 847
Provisions pour dépréciation	(557)	(205)	(9)
VALEUR NETTE	33 854	29 812	20 838

Le poste « Autres créances » est constitué principalement des créances sur les organismes sociaux, ainsi que de la créance relative au litige décrit dans la note 24 : « Risques divers ».

NOTE 8 : Endettement, part à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06	Échéances		
				2010	2011	2012 et +
OBSAR	0	0	23 484	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	67 382	44 586	9 522	26 350	30 083	10 949
Dettes de crédit-bail, part à long terme	482	604	533	231	156	95
TOTAL	67 864	45 190	33 539	26 581	30 239	11 044

Les dettes financières à long terme font l'objet de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la note 13 : « Passifs financiers courants ».

Une tranche de 23 millions d'euros a été tirée en juillet 2008, préalablement au remboursement du solde de l'emprunt obligataire. Deux tranches complémentaires ont été tirées en mai 2008 à hauteur de 15 millions d'euros.

Refinancement de l'emprunt obligataire

Le Groupe a conclu en 2007 avec son pool bancaire réuni en club deal, un contrat de financement incluant le refinancement de son emprunt obligataire (OBSAR) ainsi que le financement de sa croissance externe.

Au 31 décembre 2008, le contrat de financement porte sur un montant total de 95 millions d'euros, sous forme d'un crédit à moyen terme à taux variable amortissable sur 5 ans.

Les premières tranches de cet emprunt ont été tirées en 2007 pour 57 millions d'euros.

Autre financement

La filiale canadienne GFI Conseils a contracté un emprunt auprès de la Banque Royale du Canada d'un montant de 13 millions de dollars canadiens, amortissable sur quatre ans (cf. 6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation).

Les clauses conventionnelles de défaut liées à ce contrat sont présentées en note 28 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».



◀ SOMMAIRE ▶

Ventilation de l'endettement long terme

La répartition géographique de l'endettement long terme, souscrit en euros et en dollars canadiens, au 31 décembre 2008, est la suivante :

Répartition par pays (en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06	Échéances		
				2010	2011	2012 et +
France	59 920	43 281	31 498	25 173	24 247	10 500
Espagne	956	1 210	1 463	254	253	449
Portugal	482	670	533	231	156	95
Canada	6 506	29	45	923	5 583	0
TOTAL	67 864	45 190	33 539	26 581	30 239	11 044

La ventilation de cet endettement long terme, entre taux fixe et taux variable, est la suivante :

Répartition taux fixe et taux variable (en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06	Échéances		
				2010	2011	2012 et +
Taux variable	60 402	43 698	32 031	25 404	24 403	10 595
Taux fixe	7 462	1 492	1 508	1 177	5 836	449
TOTAL	67 864	45 190	33 539	26 581	30 239	11 044

NOTE 9 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent des indemnités de départ en retraite et des indemnités de fin de contrat en France et en Italie, selon le détail suivant :

(en milliers d'euros)	31.12.07	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	31.12.08
Italie	8 837		1 316	(2 768)	476	7 861
France	7 080	255	1 206	(531)	(272)	7 738
TOTAL	15 917	255	2 522	(3 299)	204	15 599

(en milliers d'euros)	31.12.06	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	31.12.07
Italie	10 044	4	1 246	(2 191)	(266)	8 837
France	6 877	250	1 126	(287)	(886)	7 080
TOTAL	16 921	254	2 372	(2 478)	(1 152)	15 917

Italie

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont calculées sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont indexées sur l'indice des prix ISTAT. Ces indemnités sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

La diminution de la provision correspond en totalité aux droits payés aux salariés au cours de l'exercice.

France

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à IAS 19.

Depuis fin 2006, ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas. Du fait de cette hypothèse, la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2008 (Loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007) n'a



◀ SOMMAIRE ▶

pas entraîné de nouvelles modifications des hypothèses de calcul. Le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme

basé sur le turn-over par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2002-2004 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 5,50 %.

Le montant total de l'engagement actualisé du Groupe en matière de retraite en France se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)

Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2006	6 877
Entrées de périmètre	250
Coûts des services rendus au cours de la période	725
Coût financier	355
Effet de toute réduction ou liquidation	(287)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	(886)
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2007	7 080
Entrées de périmètre	255
Coûts des services rendus au cours de la période	741
Coût financier	419
Effet de toute réduction ou liquidation	(531)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	(272)
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2008	7 738

La modification de la Convention Collective Nationale du SYNTEC en 2004 a généré un coût total des services passés de 1 219 milliers

d'euros. Le solde du coût des services passés non comptabilisé en résultat au 31 décembre 2008 s'élève à 1 011 milliers d'euros.

L'évolution de l'engagement de retraite du Groupe se détaille de la manière suivante :

(en milliers d'euros)

	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Provision pour indemnités de départ en retraite	7 738	7 080	6 877
Coût net des services passés	1 011	1 057	1 103
Engagement total du Groupe en matière de retraite	8 749	8 137	7 980

NOTE 10 : Autres passifs financiers non courants et courants

Les autres passifs financiers non courants et courants regroupent les dettes liées aux acquisitions de titres consolidés qui comprennent notamment :

- les provisions relatives aux engagements fermes d'achats de titres ainsi que les compléments de prix calculés au 31 décembre 2008. Les engagements fermes d'achats des titres et les compléments

de prix ont été évalués sur la base des engagements contractuels tels qu'ils résultent des contrats signés lors de l'acquisition des sociétés ainsi que des avenants. Les compléments de prix portent sur les performances réalisées par les sociétés ;

- les effets de l'actualisation de ces dettes en fonction de leurs échéances.

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06	Échéance des dettes		
				2009	2010	2011
Autres passifs financiers non courants	1 652	2 860	3 743	na	826	826
Autres passifs financiers courants	9 306	7 321	3 560	9 306	na	na
	10 958	10 181	7 303	9 306	826	826



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 11 : Provisions courantes

(en milliers d'euros)	31.12.07	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.08
Prud'hommes	1 061		634	(421)	(36)	1 238
Réorganisations et restructurations engagées	1 864	6	1 505	(1 478)	8	1 905
Litiges	3 351		2 463	(2 571)	28	3 271
Risques fiscaux et sociaux	1 575		37	(384)		1 228
Autres	181		72	(113)		140
TOTAL	8 032	6	4 711	(4 967)		7 782

(en milliers d'euros)	31.12.06	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.07
Prud'hommes	1 073	355	674	(1 091)	50	1 061
Réorganisations et restructurations engagées	2 596		405	(1 087)	(50)	1 864
Litiges	4 066		120	(777)	(58)	3 351
Risques fiscaux et sociaux	912	467	478	(282)		1 575
Autres	511	37	70	(437)		181
TOTAL	9 158	859	1 747	(3 674)	(58)	8 032

Les augmentations et diminutions se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentations				Diminutions				dont sans objet
	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière	Total	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière	Total	
Prud'hommes		634		634		(421)		(421)	(57)
Réorganisations et restructurations engagées		1 505		1 505		(1 478)		(1 478)	
Litiges	19	2 444		2 463	(2 009)	(562)		(2 571)	(150)
Risques fiscaux et sociaux		37		37	(126)	(258)		(384)	(138)
Autres	72			72	(113)			(113)	
TOTAL	91	4 620		4 711	(2 248)	(2 719)		(4 967)	(345)

Provisions prud'hommes, réorganisations et restructurations engagées

Les dotations et reprises pour risques prud'hommaux et réorganisation concernent pour l'essentiel la France et l'Italie.

En Italie, le plan de restructuration décidé en décembre 2006 a été exécuté. Une provision de 0,8 million d'euros a été constituée compte tenu des litiges avec certains salariés à la suite de l'exécution du plan de restructuration.

Litiges

Dans le cadre d'un litige commercial avec un client, une condamnation est intervenue en mars 2009, à la suite d'une procédure judiciaire initiée depuis plusieurs années. Cette condamnation a donné lieu à la comptabilisation d'une provision de 2,0 millions d'euros dans les comptes de l'exercice (cf. Note 18 : « Résultat opérationnel »).

À la suite d'une rupture de contrat avec un tiers en 2004, un écart de règlement de 2 millions d'euros existant en faveur de GFI Informatique avait été constaté en « Autres produits opérationnels ». Une procédure judiciaire étant en cours, une provision avait été comptabilisée pour le même montant en 2004. Un protocole transactionnel a été signé en juillet 2008 et solde ce litige sans impact significatif pour le Groupe, la provision a été reprise.



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 12 : Endettement, part à court terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.08	31.12.07	31.12.06
OBSAR, part à moins d'un an	0	23 644	23 484
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	19 690	16 517	7 768
Dettes de crédit-bail, part à court terme	342	185	308
Concours bancaires courants	17 029	4 132	8 457
Tirages sur créances affacturées	9 387	4 812	4 993
Intérêts courus non échus sur emprunts et dettes financières diverses	145	320	330
TOTAL	46 593	49 610	45 340

Les emprunts auprès des établissements de crédit à court terme et les OBSAR disposent de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la note 13 : « Passifs financiers courants ».

Les emprunts auprès des établissements de crédit ainsi que les dettes de crédit-bail et les OBSAR sont souscrits à taux fixes ou à taux variables, selon la répartition suivante :

<i>Répartition taux fixe et taux variable (en milliers d'euros)</i>	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Taux variable	18 257	39 825	31 445
Taux fixe	1 775	521	115
TOTAL	20 032	40 346	31 560

Emprunt obligataire

Le 25 juillet 2003, GFI Informatique a émis des Obligations à Bons de Souscription d'Actions Remboursables (OBSAR) et des Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) sur le Premier Marché d'Euronext Paris.

La première tranche de cet emprunt obligataire a été remboursée au second semestre 2007 et la seconde tranche au second semestre 2008.

Les caractéristiques de cet emprunt obligataire étaient les suivantes :

Nombre d'obligations émises	443 260
Valeur nominale (en euros)	107,00
Prix d'émission (en euros)	107,00
Montant total de l'émission en valeur nominale, en août 2003 <i>(en euros)</i>	47 428 820
Taux d'intérêt (paiement trimestriel à terme échu)	Euribor 3 mois - 0,25%
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2007	221 539
Nombre d'obligations remboursées au cours de la période	221 539
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2008	0
Date de remboursement de la première tranche	05.08.2007
Date de remboursement de la deuxième tranche	05.08.2008



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 13 : Passifs financiers courants

Les passifs financiers courants correspondent aux instruments de couverture, comptabilisés à leur juste valeur pour un montant total de 3 295 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Certaines couvertures de taux sont signées pour un montant constant jusqu'à l'échéance, d'autres se réduisent progressivement jusqu'à l'échéance. Au 31 décembre 2008, le détail de ces couvertures, leur répartition par maturité et leurs justes valeurs respectives sont les suivantes :

Nature	Date d'émission ou restructuration	Échéance	Contrepartie	Couverture au 31.12.08	Échéances (en milliers d'euros)					Juste Valeur
					2009	2010	2011	2012	2013	
Swap taux bonifié	05/08/05	05/08/09	Calyon	10 000	10 000					86
Swap taux fixe	17/03/06	06/03/11	BNP Paribas	2 925	1 300	1 300	325			(29)
Swap taux fixe	10/04/06	05/08/09	Calyon	5 000	5 000					(79)
Collar	07/08/06	05/08/09	Calyon	15 000	15 000					(148)
Swap taux fixe progressif	07/08/06	05/08/10	Calyon	10 000		10 000				(353)
Corridor	19/04/07	05/11/10	SG	20 000		20 000				(907)
Swap taux structuré	17/09/07	15/12/11	Calyon	4 696	1 392	1 392	1 912			(189)
Swap taux fixe désactivant	15/06/07	15/12/11	Calyon	2 348	696	696	956			(11)
Swap taux structuré	15/06/07	15/12/11	BNP Paribas	2 348	696	696	956			(112)
Collar	15/06/07	15/12/11	HSBC	2 348	696	696	956			(49)
Swap taux fixe	15/02/07	15/12/11	BNP Paribas	2 668	889	889	890			(68)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	BNP Paribas	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000		(142)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	SG	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000		(137)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Calyon	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000		(143)
Swap taux fixe	10/10/07	15/12/12	HSBC	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000		(138)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	BNP Paribas	5 400	1 200	1 200	1 200	1 800		(270)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	HSBC	2 700	600	600	600	900		(132)
Swap taux fixe	02/10/08	15/12/11	SG	6 545	910	3 038	2 597			(240)
Swap taux fixe	02/10/08	15/12/11	Calyon	6 545	910	3 038	2 597			(234)
				114 523	43 289	47 545	16 989	6 700	0	(3 295)

NOTE 14 : Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Personnel	40 689	37 016	35 624
TVA	56 418	52 473	41 126
Organismes sociaux	45 585	42 493	38 115
Impôts sur les sociétés	6 314	8 273	8 831
Taxes diverses	3 801	7 804	6 569
TOTAL	152 807	148 059	130 265

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 15 : Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Dettes sur immobilisations	509	725	624
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 215	8 602	6 919
Autres	7 383	1 202	1 688
TOTAL	16 107	10 529	9 231

Les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an. Ce poste comprend la dette relative au litige décrit dans la note 24 : « Risques divers ».

6.6. Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 16 : Chiffre d'affaires**1 – Évolution de la répartition géographique du chiffre d'affaires**

(en milliers d'euros)	2008		2007		2006	
France	514 414	67 %	451 269	66 %	417 556	66 %
Europe du Sud	168 132	22 %	170 188	25 %	154 063	24 %
Espagne	76 532	46 %	78 831	46 %	76 095	49 %
Italie	61 166	36 %	64 848	38 %	62 261	40 %
Portugal	30 434	18 %	26 509	16 %	15 707	11 %
Europe du Nord	45 081	6 %	45 131	7 %	40 966	6 %
Allemagne	24 930	55 %	23 475	52 %	20 695	51 %
Benelux	18 482	41 %	18 707	41 %	17 765	43 %
Suisse	1 669	4 %	2 949	7 %	2 506	6 %
Hors Europe	40 435	5 %	21 908	2 %	20 518	4 %
Canada	36 319	90 %	18 625	85 %	17 641	86 %
Maroc	4 116	10 %	3 283	15 %	2 877	14 %
TOTAL	768 062	100 %	688 496	100 %	633 103	100 %

2 – Répartition du chiffre d'affaires par métier

(en milliers d'euros)	2008		2007		2006	
Intégration et administration de systèmes et Conseil	698 955	91 %	637 453	93 %	584 847	92 %
Édition de Progiciels	88 723	12 %	62 212	9 %	59 849	9 %
Intragroupe	(19 616)	- 3%	(11 169)	- 2%	(11 593)	- 1%
TOTAL	768 062	100 %	688 496	100 %	633 103	100 %

A compter de 2008, le secteur d'activité « Édition de Progiciels » comprend la société canadienne Accovia.



« SOMMAIRE »

NOTE 17 : Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Rémunérations du personnel	336 312	296 233	274 461
Charges sociales	136 422	119 816	109 467
Participation et intéressement	2 002	1 621	1 846
TOTAL	474 736	417 670	385 774

L'effectif moyen du Groupe est le suivant :

Effectif moyen	2008	2007	2006
Cadres	7 763	7 039	6 619
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 370	1 242	1 168
TOTAL	9 133	8 281	7 787

Les avantages au personnel provisionnés sont présentés dans la note afférente aux « Provisions non courantes ».

NOTE 18 : Résultat opérationnel

Les charges de restructuration comprises dans le résultat opérationnel concernent principalement la France, l'Espagne, l'Italie et le Benelux pour des montants respectifs de 2 877 milliers d'euros, 894 milliers d'euros, 952 milliers d'euros et 222 milliers d'euros.

Le résultat des cessions et liquidations comprend le résultat de dilution lié à l'entrée du partenaire FTQ dans le capital de la société canadienne Groupe GFI Solutions (cf. 6.4. – Faits caractéristiques).

Les dépréciations des écarts d'acquisition concernent l'Italie (cf. Note 1 : « Écarts d'acquisition »).

Les autres charges opérationnelles non courantes comprennent une dotation de 2,0 millions d'euros dans le cadre d'un litige commercial avec un client. Une condamnation est intervenue en mars 2009, à la suite d'une procédure judiciaire initiée depuis plusieurs années.

NOTE 19 : Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Plus-values sur cession de VMP	397	124	48
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	397	124	48
Charges d'intérêt	(5 887)	(3 988)	(2 642)
Variation de juste valeur des emprunts et emprunts obligataires	(85)	(432)	(736)
Charges d'intérêt liées à l'affacturage	(1 010)	(326)	(420)
Coût de l'endettement financier	(6 982)	(4 746)	(3 798)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6 585)	(4 622)	(3 750)



< SOMMAIRE >

NOTE 20 : Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Gains de change	346	299	116
Pertes de change	(232)	(61)	(16)
Variation de valeur des instruments financiers	519	(629)	(735)
Effet des actualisations	38	(181)	(135)
Coût financier des engagements envers le personnel	(753)	(721)	(566)
Autres produits financiers (swaps et autres)	280	606	239
Autres charges financières (swaps et autres)	(901)	(340)	(693)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(703)	(1 027)	(1 790)

NOTE 21 : Impôts sur les résultats**Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif**

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable est le suivant :

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Résultat * avant impôt sur les sociétés	24 698	20 946	28 187
Impôt théorique	8 504	7 212	9 705
Reports déficitaires non activés par prudence	2 870	2 450	4 960
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	(1 427)	(497)	(710)
Actifs d'impôts non recouvrables sur retraitements de consolidation	(2 988)	(1 994)	(1 058)
Effet des différences fiscales permanentes	813	(214)	(3 877)
Impact des dépréciations d'écarts d'acquisition	2 066	3 555	620
Impact des reports déficitaires activés		(4 011)	
Impact des variations de taux d'impôt	(518)	(513)	(151)
Autres	672	179	(272)
TOTAL IMPÔT	9 992	6 167	9 217
Dont :			
Impôts courants	6 833	7 404	9 515
Impôts différés	3 159	(1 237)	(298)
Taux d'impôt réel	40,5 %	29,4 %	32,7 %

* Hors résultat des sociétés mises en équivalence.

En 2007, la ligne « Impact des reports déficitaires activés » comprenait, pour un montant de 4 011 milliers d'euros, l'activation des déficits fiscaux de la société Algoriel devenus reportables sur les résultats propres de la société GFI Informatique au titre d'un agrément fiscal reçu en 2007.

Ces déficits fiscaux s'établissaient à 11 647 milliers d'euros, ils ont été consommés par GFI Informatique :

- à hauteur de 7 045 milliers d'euros au titre de l'exercice 2007 ;
- et à hauteur de 4 602 milliers d'euros au titre de l'exercice 2008.

Intégration fiscale

En France, le périmètre d'intégration fiscale de GFI Informatique au 31 décembre 2008 comprend les mêmes sociétés que le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2007 (GFI Informatique, Informatique et Services, GFI Progiciels, Financière Sinorg, GFI Chrono Time, Némausic, GFI Consulting, GFI Infogen Systems, GFI Monetic, SCBF, Adeliior France, GFI Groupe Infrastructures et Production, GFI Infrastructures et Production, GFI Euvoxa, GFI Elios informatique, GFI BFA et GIFI 2) ainsi que les sociétés suivantes, entrées dans le périmètre en 2008 : Groupe BTM, Alliance Ingénierie, Alliance SI, BTM Consulting, Elites, BTM Clearviews, BBS One, BBS One Ingénierie.



◀ SOMMAIRE ▶

Au titre de l'exercice, l'option pour l'intégration fiscale a généré un gain d'impôt de 2 153 milliers d'euros pour le Groupe.

Impôts différés

Au 31 décembre 2008, les sources d'impôt différé sont les suivantes en France et à l'international.

(en milliers d'euros)	31.12.07	Variations de périmètre	Impact des variations de taux d'impôt	Autres et Écart de conversion	Impact sur le résultat	31.12.08
Base fiscalité différée des sociétés françaises						
Différences temporaires fiscales						
• Participation des salariés	2 088				(786)	1 302
• Participation à l'effort de construction	1 015				25	1 040
• Organic	908				45	953
• Autres différences temporaires fiscales	2 120				1 048	3 168
Reports déficitaires activés	10 354				(6 143)	4 211
Différences liées à l'harmonisation des principes et méthodes comptables						
• Frais de développement activés	(5 662)				(2 509)	(8 171)
• Provision pour indemnités de départ à la retraite	6 293	256		(272)	533	6 810
• Relations clientèle	(5 720)	(762)			1 482	(5 000)
• Retraitement de crédit-bail	(65)				52	(13)
• Retraitement emprunt obligataire en coût amorti	108				(108)	
• Autres différences	(3 117)	785			(2 313)	(4 645)
Base totale des impôts différés France	8 322	279		(272)	(8 674)	(345)
IMPÔTS DIFFÉRÉS FRANCE	2 865	96		(91)	(2 988)	(118)
Base fiscalité différée des sociétés étrangères						
• Reports déficitaires activés	680	2 681		(82)	(967)	2 312
• Autres différences temporaires fiscales	(244)	3 073		(463)	289	2 655
Différences liées à l'harmonisation des principes et méthodes comptables						
• Frais de développement activés	(88)				84	(4)
• Autres différences	(1 547)	(655)		63	33	(2 106)
Base totale des impôts différés International	(1 199)	5 099		(482)	(561)	2 857
IMPÔTS DIFFÉRÉS INTERNATIONAL	(412)	1 611	7	(148)	(178)	880
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	2 453	1 707	7	(239)	(3 166)	762
dont						
Court terme	5 357					4 587
Moyen et Long terme	(2 904)					(3 825)
dont						
Impôts différés actifs	4 307					1 133
Impôts différés passifs	(1 854)					(371)



◀ SOMMAIRE ▶

Déficits fiscaux reportables

Les économies d'impôts au titre des reports déficitaires des filiales non intégrées fiscalement en France figurent dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Base 31.12.07	Variation de périmètre	Utilisation de reports déficitaires	Perte de reports, écarts de change et corrections	Création de reports déficitaires	Base 31.12.08	Économies futures d'impôt	
							Activées	Non activées
France	18 882		(9 809)	(246)	3	8 830	1 450	1 590
Espagne	4 052			(203)	2 286	6 135	410	1 407
Italie	12 130		(278)	(4 411)	3 628	11 069		3 044
Portugal	487		(199)	(288)		0		0
Allemagne	32 354		0	(13 648)	532	19 238		2 800
Benelux	373			(312)	464	525		169
Suisse	22 960			(106)	1 303	24 157		2 053
Canada	249	9 723	(2 180)	(1 438)	1 495	7 849	284	2 141
Maroc	146			(8)	112	250		75
TOTAL	91 633	9 723	(12 466)	(20 660)	9 823	78 053	2 144	13 279

La ventilation de ces déficits reportables en fonction de leurs échéances est la suivante :

Année d'expiration	
2009	3 106
2010	197
2011	9 175
2012	16 074
2013	6 105
Au-delà de 5 ans	12 833
Indéfiniment	30 563
TOTAL	78 053


[◀ SOMMAIRE ▶](#)

6.7. Informations sectorielles

NOTE 22 : Information sectorielle

Compte de résultat

Les produits et les charges sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intra-Groupe, sauf si ces soldes et ces transactions intra-groupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Les produits sectoriels et les résultats par zone géographique de l'exercice se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2008	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Maroc
Chiffre d'affaires net	768 062	514 414	76 532	61 166	30 434	24 930	18 482	1 669	36 319	4 116
Amortissements des actifs sectoriels	(9 562)	(5 815)	(1 437)	(227)	(685)	(94)	(103)	0	(1 126)	(75)
Résultat opérationnel courant	44 898	32 256	5 038	(75)	1 700	758	613	(14)	4 314	308
Autres produits et charges opérationnels	(12 912)	(5 676)	(895)	(6 961)			(224)	(23)	871	(4)
Résultat opérationnel	31 986	26 580	4 143	(7 036)	1 700	758	389	(37)	5 185	304
Coût de l'endettement financier net	(6 585)	(2 312)	(1 073)	(769)	48	(778)	(256)	(723)	(703)	(19)
Autres produits et charges financiers	(703)	(524)	(49)	(459)	20	37	17	6	253	(4)
Impôts sur les résultats	(9 992)	(6 071)	(1 254)		(553)	9	(352)	(404)	(1 247)	(120)
Résultat des activités abandonnées	0									
Résultat des sociétés mises en équivalence	0									
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 706	17 673	1 767	(8 264)	1 215	26	(202)	(1 158)	3 488	161
dont part du Groupe	14 327	17 713	1 767	(8 264)	1 215	26	(202)	(1 158)	3 069	161
dont part des minoritaires	379	(40)							419	

(en milliers d'euros)	2007	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Maroc
Chiffre d'affaires net	688 496	451 269	78 831	64 848	26 509	23 475	18 707	2 949	18 625	3 283
Amortissements des actifs sectoriels	(7 255)	(4 739)	(1 412)	(181)	(583)	(41)	(131)	(4)	(122)	(42)
Résultat opérationnel courant	44 752	34 123	6 797	(2 129)	1 522	638	938	161	2 562	140
Autres produits et charges opérationnels	(18 157)	(9 262)	12	(8 690)	(205)	(35)	23			
Résultat opérationnel	26 595	24 861	6 809	(10 819)	1 317	603	961	161	2 562	140
Coût de l'endettement financier net	(4 622)	(1 000)	(1 141)	(1 079)	85	(485)	(219)	(760)	(22)	(1)
Autres produits et charges financiers	(1 027)	(12 040)	15	10 858	(8)	21	7	3	122	(5)
Impôts sur les résultats	(6 167)	(2 964)	(1 565)	(83)	(365)	1	(274)	(3)	(808)	(106)
Résultat des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat des sociétés mises en équivalence	368								368	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	15 147	8 857	4 118	(1 123)	1 029	140	475	(599)	2 222	28
dont part du Groupe	14 037	8 102	4 118	(1 123)	1 029	140	475	(599)	1 867	28
dont part des minoritaires	1 110	755	0	0	0	0	0	0	355	0

En 2007, le poste « Autres produits et charges financiers » en Italie comprend principalement le bénéfice d'un abandon de compte courant de 11 millions d'euros réalisé par la GFI Informatique SA. Le poste « Autres produits et charges financiers » en France est impacté de manière réciproque.



< SOMMAIRE >

(en milliers d'euros)	2006	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Afrique	Royaume- Uni
Chiffre d'affaires net	633 103	417 556	76 095	62 261	15 707	20 695	17 765	2 506	17 641	2 877	0
Amortissements des actifs sectoriels	(6 174)	(3 964)	(1 106)	(199)	(449)	(124)	(168)	(24)	(111)	(29)	0
Résultat opérationnel courant	40 280	30 509	6 198	(1 271)	1 386	114	991	(276)	2 370	117	142
Autres produits et charges opérationnels	(6 553)	(3 413)	0	(4 783)	0	0	60	(400)	0	0	1 983
Résultat opérationnel	33 727	27 096	6 198	(6 054)	1 386	114	1 051	(676)	2 370	117	2 125
Coût de l'endettement financier net	(3 750)	(8 710)	(824)	(444)	81	(500)	262	(584)	(22)	(1)	6 992
Autres produits et charges financiers	(1 790)	(1 814)	32	(190)	21	21	(50)	7	76	(1)	108
Impôts sur les résultats	(9 217)	(6 228)	(1 571)	76	(330)	57	(523)	(1)	(620)	(79)	2
Résultat des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	18 944	10 344	3 835	(6 612)	1 158	(308)	740	(1 254)	1 778	36	9 227
dont part du Groupe	18 637	10 399	3 835	(6 612)	1 158	(308)	738	(1 254)	1 418	36	9 227
dont part des minoritaires	307	(55)	0	0	0	0	2	0	360	0	0

En 2006, le coût de l'endettement financier en France comprend les impacts de la liquidation des filiales anglaises, notamment la constatation de l'irrécouvrabilité des créances sur ces filiales par la société GFI Informatique SA pour un montant de 6,5 millions d'euros. Le coût de l'endettement financier au Royaume-Uni est impacté de manière réciproque.



◀ SOMMAIRE ▶

Bilan

(en milliers d'euros)	31.12.08	Intra- Groupe	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Maroc
Écarts d'acquisition	238 390		127 592	33 241	20 161	9 447	11 588	5 039	2 247	28 565	510
Autres immobilisations incorporelles	28 180		19 843	1 301	625		8	21		6 357	25
Immobilisations corporelles	11 252		6 010	1 804	175	1 691	183	147	5	927	310
Actifs financiers non courants	3 967	(99 060)	88 376	963	895	6 197	574	15	5 919	0	88
Impôts différés actifs	1 133		21	109		4				969	30
Autres actifs financiers non courants	0										
ACTIFS NON COURANTS	282 922	(99 060)	241 842	37 418	21 856	17 339	12 353	5 222	8 171	36 818	963
Stocks de marchandises	3 403		238	87	1 923	778	0	101	0	153	123
Clients et comptes rattachés	312 979	(2 255)	185 412	43 647	53 299	12 553	3 113	4 972	333	8 244	3 661
Autres créances	33 854	(1 229)	26 878	1 615	3 333	516	124	21	19	2 271	306
Charges constatées d'avance	6 152		3 708	472	733	435	27	363	7	342	65
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 206		2 680	1 244	6 860	3 275	964	2 601	510	3 880	192
ACTIFS COURANTS	378 594	(3 484)	218 916	47 065	66 148	17 557	4 228	8 058	869	14 890	4 347
Endettement, part à long terme	67 864	(99 060)	67 166	20 784	11 831	3 075	21 985	2 328	14 681	24 824	250
Impôts différés passifs	371		137	117			3			113	1
Provisions non courantes	15 599		7 738		7 861						
Autres passifs financiers non courants	1 652									1 652	
PASSIFS NON COURANTS	85 486	(99 060)	75 041	20 901	19 692	3 075	21 988	2 328	14 681	26 589	251
Provisions courantes	7 782		6 017	211	1 197	72		239	20		26
Endettement, part à court terme	46 593		43 140	1 523	0	474			21	1 383	52
Passifs financiers courants	3 295		3 295								
Autres passifs financiers courants	9 306		6 780	1 479		222				825	
Fournisseurs	73 923	(2 233)	37 075	4 218	23 208	2 970	1 440	2 809	197	2 702	1 537
Dettes fiscales et sociales	152 807		126 437	8 193	8 237	3 633	708	1 631	306	2 505	1 157
Autres passifs courants	16 107	(1 251)	14 024	1 050	606	219	184	648	155	470	2
Produits constatés d'avance	34 985		16 987	9 591	926	1 024	228	1 192	7	4 835	195
PASSIFS COURANTS	344 798	(3 484)	253 755	26 265	34 174	8 614	2 560	6 519	706	12 720	2 969



< SOMMAIRE >

(en milliers d'euros)	31.12.07	Intra- Groupe	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Maroc
Écarts d'acquisition	221 176		118 585	33 240	26 161	9 429	11 588	4 962	2 063	14 643	505
Autres immobilisations incorporelles	18 499		16 959	1 449	20	0	16	26	0	10	19
Immobilisations corporelles	10 264		5 870	2 112	321	1 211	227	160	5	246	112
Actifs financiers non courants	5 164	(91 059)	79 548	1 105	977	5 697	111	648	6 942	1 142	53
Impôts différés actifs	4 307		4 011	175	0	4	0	1	0	84	32
Autres actifs financiers non courants	1 446		0	0	0	0	0	0	0	1 446	0
ACTIFS NON COURANTS	260 856	(91 059)	224 973	38 081	27 479	16 341	11 942	5 797	9 010	17 571	721
Stocks de marchandises	2 951		207	413	1 118	1 096	0	0	0	0	117
Clients et comptes rattachés	304 893	(1 922)	165 864	48 000	64 431	11 148	3 129	7 147	632	3 792	2 672
Autres créances	29 812	(2 007)	23 804	2 006	3 102	389	95	77	1 101	1 073	172
Charges constatées d'avance	7 869		4 252	1 170	1 739	185	39	420	17	11	36
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 434		9 687	1 550	8 327	2 705	827	1 055	777	4 346	160
ACTIFS COURANTS	374 959	(3 929)	203 814	53 139	78 717	15 523	4 090	8 699	2 527	9 222	3 157
Endettement, part à long terme	45 190	(91 044)	50 225	23 046	12 981	1 905	21 190	3 344	14 983	8 560	0
Impôts différés passifs	1 854		1 147	533	0	0	3	0	0	171	0
Provisions non courantes	15 917		7 080	0	8 837	0	0	0	0	0	0
Autres passifs financiers non courants	2 860		0	1 414	0	0	0	0	0	1 446	0
PASSIFS NON COURANTS	65 821	(91 044)	58 452	24 993	21 818	1 905	21 193	3 344	14 983	10 177	0
Provisions courantes	8 032		5 751	84	2 027	99	0	18	18	0	35
Endettement, part à court terme	49 610		43 778	5 410	0	334	0	0	0	10	78
Passifs financiers courants	2 190		2 190	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs financiers courants	7 321		6 720	0	0	204	0	0	0	397	0
Fournisseurs	77 446	(3 014)	38 015	5 885	26 993	3 086	1 488	2 496	547	1 048	902
Dettes fiscales et sociales	148 059		122 633	8 026	9 293	3 220	810	1 484	173	1 534	886
Autres passifs courants	10 529	(930)	6 673	1 459	1 217	110	402	1 322	192	68	16
Produits constatés d'avance	29 723		15 618	9 820	1 770	918	132	1 261	(6)	135	75
PASSIFS COURANTS	332 910	(3 944)	241 378	30 684	41 300	7 971	2 832	6 581	924	3 192	1 992



< SOMMAIRE >

(en milliers d'euros)	31.12.06	Intra- Groupe	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Afrique
Écart d'acquisition	187 277		80 268	33 738	34 560	5 987	11 588	4 924	2 111	13 586	515
Autres immobilisations incorporelles	13 243		11 491	1 659	29	(1)	14	38	0	6	7
Immobilisations corporelles	9 368		4 877	2 005	399	1 311	254	201	3	226	92
Actifs financiers non courants	4 479	(93 616)	82 784	1 106	797	5 097	133	124	7 003	978	73
Impôts différés actifs	4 192		3 762	198	83	6	0	54	0	59	30
Autres actifs financiers non courants	1 393		0	0	0	0	0	0	0	1 393	0
ACTIFS NON COURANTS	219 952	(93 616)	183 182	38 706	35 868	12 400	11 989	5 341	9 117	16 248	717
Stocks de marchandises	5 900		309	1 559	3 933	15	0	0	0	0	84
Clients et comptes rattachés	259 434	(2 781)	136 184	41 777	61 993	6 492	2 665	7 300	619	2 857	2 328
Autres créances	20 838	(1 951)	14 757	1 511	3 894	229	64	126	1 103	1 037	68
Charges constatées d'avance	5 708		2 510	1 415	982	133	75	437	19	74	63
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 174		1 897	4 787	8 649	2 001	605	2 885	317	3 605	428
ACTIFS COURANTS	317 054	(4 732)	155 657	51 049	79 451	8 870	3 409	10 748	2 058	7 573	2 971
Endettement, part à long terme	33 539	(93 711)	37 243	23 989	16 329	1 308	21 054	3 615	15 503	8 208	1
Impôts différés passifs	1 284		501	604	0	0	6	0	0	173	0
Provisions non courantes	16 921		6 877	0	10 044	0	0	0	0	0	0
Autres passifs financiers non courants	3 743		0	1 989	0	110	0	0	0	1 644	0
PASSIFS NON COURANTS	55 487	(93 711)	44 621	26 582	26 373	1 418	21 060	3 615	15 503	10 025	1
Provisions courantes	9 158		5 875	96	3 028	0	20	113	19	0	7
Endettement, part à court terme	45 340		42 204	2 739	0	308	54	0	0	35	0
Passifs financiers courants	1 633		1 633	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs financiers courants	3 560		770	1 407	0	0	0	981	0	402	0
Fournisseurs	72 713	(3 762)	32 423	8 746	28 398	389	1 444	2 531	304	1 136	1 104
Dettes fiscales et sociales	130 265		103 546	9 262	11 149	2 083	455	1 601	117	1 431	621
Autres passifs courants	9 231	(875)	5 056	2 186	849	98	158	1 515	171	34	39
Produits constatés d'avance	22 256		11 555	7 414	1 062	104	279	1 605	28	105	104
PASSIFS COURANTS	294 156	(4 637)	203 062	31 850	44 486	2 982	2 410	8 346	639	3 143	1 875

Les actifs et passifs sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intra-Groupe, sauf si ces soldes et ces transactions intra-Groupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Le cas échéant, les provisions intra-Groupe sur les soldes des transactions entre deux secteurs, éliminées dans les comptes consolidés, ne figurent pas dans le détail ci-dessus.



< SOMMAIRE >

Investissements sectoriels et répartition des actifs immobilisés

La répartition sectorielle des coûts encourus au cours de l'exercice pour l'acquisition des actifs se présente de la manière suivante :

Par zones géographiques (en milliers d'euros)	Total	France	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne	Benelux	Suisse	Canada	Maroc
Immobilisations incorporelles	8 701	6 023	635	767	0	1	8	0	1 252	15
Immobilisations corporelles	4 458	2 115	365	100	1 214	106	79	0	199	280
ACQUISITION D'ACTIFS SECTORIELS	13 159	8 138	1 000	867	1 214	107	87	0	1 451	295

La répartition par secteur d'activité des actifs immobilisés se présente de la manière suivante :

Par secteurs d'activités (en milliers d'euros)	Total	Intégration et administration de systèmes et Conseil	Édition de Progiciels
Immobilisations incorporelles	28 180	21 521	6 659
Immobilisations corporelles	11 252	10 329	923
TOTAL	39 432	31 850	7 582

6.8. Informations complémentaires

NOTE 23 : Instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

(en milliers d'euros)	31.12.08	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	3 380				3 380	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	312 979				312 979	
Autres créances	12 405				12 405	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 206	22 206				
ACTIFS	350 970	22 206		0	328 764	0
Endettement, part à long terme	67 382					67 382
Autres passifs financiers non courants	1 652			0		1 652
Endettement, part à court terme	46 251					46 251
Passifs financiers courants	3 295	1 742	1 553			
Autres passifs financiers courants	9 306					9 306
Fournisseurs	73 923					73 923
Autres passifs courants	16 107					16 107
PASSIFS	217 916	1 742	1 553	0	0	214 621



◀ SOMMAIRE ▶

(en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	31.12.07	Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	3 372				3 372	
Autres actifs financiers non courants	1 446			1 446		
Clients et comptes rattachés	304 893				304 893	
Autres créances	7 066				7 066	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 434	29 434				
ACTIFS	346 211	29 434		1 446	315 331	0
Endettement, part à long terme	44 586					44 586
Autres passifs financiers non courants	2 860			1 446	1 414	
Endettement, part à court terme	49 425					49 425
Passifs financiers courants	2 190	2 190				
Autres passifs financiers courants	7 321					7 321
Fournisseurs	77 446					77 446
Autres passifs courants	10 529					10 529
PASSIFS	194 357	2 190		1 446	1 414	189 307

Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Effet en résultat des instruments financiers				
	2008	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et Dettes en juste valeur par résultat	(102)	(621)	519	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 391)	(613)	38	0	(1 816)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(5 972)	(5 887)	0	(85)	0
	(8 465)	(7 121)	557	(85)	(1 816)

(en milliers d'euros)	Effet en résultat des instruments financiers				
	2007	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et Dettes en juste valeur par résultat	(363)	266	(629)	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 191)	(202)	(181)	0	(1 808)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(4 420)	(3 988)	0	(432)	0
	(6 974)	(3 924)	(810)	(432)	(1 808)

**◀ SOMMAIRE ▶****Maturité**

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2008, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

(en milliers d'euros)	31.12.08	2009	2010	2011	2012	2013 et plus
Emprunts, part à long terme	67 382		26 350	30 083	10 737	212
Intérêts	3 643		2 165	1 192	286	0
Autres passifs financiers non courants	1 652		826	826		
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	72 677		29 341	32 101	11 023	212
Emprunts, part à court terme	46 251	46 251				
Intérêts	3 000	3 000				
Passifs financiers courants	3 295	3 295				
Autres passifs financiers courants	9 306	9 306				
Fournisseurs	73 923	73 923				
Autres passifs courants	16 107	16 107				
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	151 882	151 882				

NOTE 24 : Risques divers**Vérification fiscale de GFI Informatique**

L'administration fiscale a notifié en septembre 2008 une proposition de rectification de TVA au titre des opérations des années 2005 et 2006, dans des termes comparables à la proposition qu'elle avait émise en 2007 au titre de l'année 2004.

Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires en considérant qu'elles comportaient des anomalies, tant au niveau du comportement du client étranger et de ses bons de commandes, que du transport de marchandises.

GFI Informatique a contesté ces propositions de redressements en justifiant qu'il avait vérifié systématiquement l'existence juridique de ses clients, qu'il avait mis en place une procédure précise de vérification des marchandises en réception, qu'il pouvait retracer avec les bons de livraison l'ensemble des réceptions et des réexpéditions, qu'il disposait de l'ensemble des factures des transporteurs et que chaque expédition avait donné lieu à une Déclaration d'Échange de Biens (DEB) dans le délai normal. La société a également contesté l'obligation qu'elle aurait, selon le vérificateur fiscal, à enquêter sur l'utilisation ultérieure que ferait son client des produits achetés à GFI Informatique.

Le montant porte sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, auquel il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros. Le vérificateur a considéré au surplus qu'il pouvait appliquer les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros. Au total, intérêts et majorations compris, la proposition porte sur 13,2 millions d'euros.

GFI Informatique a contesté vigoureusement chacune des deux propositions de rectifications en janvier et novembre 2008. GFI Informatique considère que le risque est très improbable, et en conséquence n'a passé aucune provision d'autant que l'administration, à ce stade, n'a répondu à aucune des deux contestations rédigées par GFI Informatique.

Appel en garantie Engineering

GFI Informatique a reçu un appel en garantie de passif d'un montant de 7,9 millions d'euros de la part de la société Engineering, consécutif à la cession de la société Engisanita intervenue en juillet 2002. GFI Informatique a été condamnée par décision du tribunal arbitral du 23 mars 2007 à exécuter sa garantie à première demande d'un montant de 5,7 millions d'euros en principal. Contre toute attente, le tribunal, qui avait pourtant diligenté des expertises, ne s'est pas prononcé sur le fond. En mai 2007, le TGI Paris a ordonné l'exécution du jugement Italien et en novembre 2008, la cour d'appel de Paris a confirmé cette ordonnance. Au 31 décembre 2008, la nécessité d'exécuter le jugement de la cour d'appel constitue une dette comptabilisée au poste « Autres passifs courants » (cf. Note 15 : « Autres passifs courants »).

GFI Informatique a lancé une nouvelle procédure devant le tribunal arbitral de Milan pour que le litige soit tranché au fond, et cette fois s'appuie sur les résultats d'expertises qui confirment son argumentation. GFI Informatique, estimant être en mesure d'obtenir le remboursement de la part d'Engineering pour ce même montant de 5,7 millions d'euros, une créance a été comptabilisée au poste « Autres Créances » (cf. Note 7 : « Autres créances »). Un risque a été toutefois provisionné sur cette créance pour 0,4 million d'euros.

Litiges et contentieux en Italie

En Italie, le Groupe possède une créance de 3,2 millions d'euros sur la commune de Foggia. Le Groupe a entamé une procédure judiciaire en recouvrement et estime que la créance de 2,2 millions d'euros est indiscutable et documentée. Dans ces conditions, une provision de 1,0 million d'euros a été constituée lors des exercices précédents.



◀ SOMMAIRE ▶

Par ailleurs la municipalité a attaqué GFI Italia et demande 5 millions d'euros d'indemnité pour interruption de service. Le Groupe estime cette demande totalement infondée et n'a par conséquent pas provisionné ce risque. Une audience est prévue en juin 2009.

En janvier 2008, un des membres du consortium OIS.Com (dans lequel GFI Italia est membre à hauteur de 89,69 %), la société Line System Service Srl, a réclamé le paiement d'une indemnité de 2 millions d'euros au titre d'un engagement non tenu du consortium

de sous-traiter des prestations de services auprès de cette société sur la période 2002 à 2006. GFI Italia estime cette demande infondée.

Un fournisseur réclame 1,8 million d'euros à GFI Italia (ex- GFI OIS) au titre de factures émises entre 1992 et 1994 et qui dans les comptes de GFI Italia (ex- GFI OIS) avaient été soldées par des règlements ou des avoirs. En conséquence, la réclamation est considérée par GFI Informatique comme non justifiée.

NOTE 25 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont ceux consentis par GFI Informatique et ses filiales. Ils sont présentés ci-après :

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Garantie de paiement de loyers	461	461	590
Garantie de facilités de caisse accordées au bénéfice des filiales	2 020	1 994	1 049
Garantie sur contrats clients	15 575	13 705	10 909
Garantie sur contrats fournisseurs	2 506	67	47
TOTAL	20 562	16 227	12 595

Dans le cadre de ses acquisitions, le Groupe a reçu les garanties de passif suivantes :

(en milliers d'euros)		31.12.08
Échéances		Plafond
01/01/09	Groupe ACTIF	1 950
31/12/10	Groupe SAVAC	75 % du prix payé, minimum de 2 625
18/05/09	Bull Portuguesa Computadores	650
31/12/09 au 31/12/12	Groupe BTD	6 000 *
30/01/11	Groupe ACCOVIA	12 028
31/03/08	Fonds de commerce Viveo	880
31/07/11	GFI Solutions d'affaires	4 211

* Dont 1,5 million d'euros couverts par une garantie bancaire.

Les emprunts et les OBSAR ont été initialement souscrits par plusieurs banques, par le biais de contrats incluant des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors de la clôture annuelle. Ces critères financiers sont présentés en note 28 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

Dans le cadre du financement de l'acquisition complémentaire d'Accovia, GFI Informatique a nanti les titres GFI Canada détenus par GFI Informatique au profit des établissements bancaires du Club Deal.

Dans le cadre du financement de l'acquisition des filiales GFI Solutions d'affaires et Profitmaster Canada, les filiales canadiennes GFI Conseils et GFI Solutions d'Affaires ont accordé des hypothèques à l'établissement bancaire Royal bank of canada.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de retraite (coût des services passés non amortis) sont présentés en note 9 : « Provisions non courantes ».

À la connaissance du Groupe GFI Informatique, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

**◀ SOMMAIRE ▶****NOTE 26 : Événements postérieurs****Projet d'acquisition**

Le Groupe GFI Informatique par l'intermédiaire de sa filiale au Québec GFI Solutions d'affaires (GFI Solutions Group Inc.) a signé un accord engageant afin d'acquérir 100 % de la société Forstum. Cette société est un des leaders au Québec de l'édition et de l'intégration de solutions logicielles propriétaires en comptabilité/finance.

Forstum est une société cotée qui a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires d'environ 30 millions de dollars canadiens, et compte 240 collaborateurs.

Cette acquisition est réalisée au prix de 0,82 dollar canadien par action qui valorise l'intégralité des titres de la société Forstum à 43 millions de dollars canadiens (soit environ 28 millions d'euros). La transaction deviendra définitive et ferme après le vote positif de 66,66 % des actionnaires de Forstum convoqués en Assemblée Générale pour le 11 mai 2009.

Opérations juridiques

À la suite des opérations de croissance externe réalisées en 2007 et 2008, le Groupe continue en 2009 les opérations visant à simplifier et rationaliser son organigramme.

- Dissolution entraînant transmission universelle de patrimoine des filiales suivantes :
 - le 1^{er} janvier 2009 : GFI BFA, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique,
 - le 1^{er} janvier 2009 : Optimeus par décision de son actionnaire unique GFI Consulting,
 - le 1^{er} janvier 2009 : Alliance Ingénierie par décision de son actionnaire unique GFI Infrastructures et Production,
 - le 1^{er} janvier 2009 : BBS One, par décision de son actionnaire unique Groupe BTM,
 - le 2 janvier 2009 : Groupe BTM, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique,
 - le 1^{er} avril 2009 : GFI Elios Informatique, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique.

NOTE 27 : Informations relatives aux parties liées**Transactions conclues au sein du Groupe GFI Informatique**

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions qui ont été conclues avec les parties liées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Ventes aux parties liées	21 994	22 593	9 292
Achats auprès de parties liées	54 256	29 340	11 325
Dividendes et Autres produits de participation	25 202	5 167	10 665
Intérêts et charges financiers	13 123	13 081	8 837
Autres produits exceptionnels	2 246	0	131
Autres charges exceptionnelles	1 565	0	0
Créances sur les parties liées	110 188	123 530	103 851
Dettes envers les parties liées	64 895	73 728	50 939

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix de marché.

Transactions conclues avec l'actionnaire de référence

Néant.



◀ SOMMAIRE ▶

Rémunérations des membres des organes d'administration et de Direction

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2008 et de l'année 2007 aux membres des organes d'administration et de Direction, de la part de GFI Informatique et des sociétés contrôlées, se présente comme suit :

(en euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale	Engagement d'indemnité de départ en retraite
Au titre de 2008	924 161	325 000	32 935	50 000	1 332 096	74 308
Au titre de 2007	963 112	515 000	39 838	35 000	1 552 950	67 512

La partie variable des rémunérations des mandataires sociaux est calculée, d'une part, en fonction de l'évolution de la rentabilité opérationnelle et des capitaux engagés par rapport au budget et, d'autre part, en fonction d'objectifs spécifiques aux responsabilités des dirigeants.

Le Groupe GFI Informatique considère que seuls les mandataires sociaux ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la Direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement (IAS 24.9).

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, ladite convention prévoit le versement respectivement à ces derniers d'une somme forfaitaire de 600 000 euros et de 480 000 euros le jour de la cessation de leur mandat.

Il n'existe pas d'engagement post-mandats.

Le nombre de droits à actions gratuites attribués au profit des parties liées est de 70 000.

NOTE 28 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de crédit-bail et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Il contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont les suivants : le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

Les politiques de gestion de ces risques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à la part de l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de swaps (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2008, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 90 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 68 % en 2007).

Dans un contexte où les couvertures seraient rendues actives, l'analyse de la sensibilité au taux d'intérêt montre qu'une hausse marginale de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact de 188 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe GFI Informatique, sur la base des passifs financiers au 31 décembre 2008.

Risques de crédit

Concernant le risque de crédit relatif aux actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire principalement les clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent.

Les créances antérieures de plus de 12 mois (cf. Note 6 : « Clients et comptes rattachés ») concernent essentiellement l'Italie.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires et obligataires et de contrats d'affacturage.

Contrats d'affacturage

Le Groupe GFI Informatique dispose, via des contrats d'affacturage, de lignes de financement à hauteur du montant des créances clients cédées, plafonnées à 75,0 millions d'euros en France et 6,5 millions d'euros en Espagne.



◀ SOMMAIRE ▶

Lignes de découverts bancaires

Le Groupe GFI Informatique dispose de lignes de découverts bancaires négociés, plafonnées à 18,8 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, ces lignes de découverts bancaires sont utilisées à hauteur de 17,0 millions d'euros, principalement en France.

Clauses conventionnelles dites de défaut

Les emprunts bancaires et obligataires ont été souscrits par le biais de contrats incluant des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors de la clôture annuelle.

Ces ratios s'appliquent sur les différentes tranches de la dette financière nette consolidée du Groupe au 31 décembre 2008, qui se détaille de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.08
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à long terme	<i>(note 8)</i>	67 382
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	<i>(note 12)</i>	19 690
TOTAL		87 072

Le tableau ci-dessous présente :

- les tranches de dette auxquelles ces ratios contractuels s'appliquent ;
- la définition des ratios contractuels existant à la clôture ;
- les niveaux exigés pour ces différents ratios.

Emprunts auprès des établissements de crédit <i>(en milliers d'euros)</i>	% de la dette	Catégories de ratios financiers à respecter, par tranche de dette	
74 909	86 %	Endettement financier net ^(1bis) / Fonds propres ⁽²⁾	< 0,7
		et Endettement financier net ^(1bis) / EBE ⁽⁵⁾	< 2,5
2 925	3 %	Endettement financier net ⁽¹⁾ / Situation nette consolidée ⁽³⁾	< 1
		et Endettement financier net ⁽¹⁾ / Cash Flow ⁽⁴⁾	< 3,5
7 418	9 %	Endettement financier net ⁽¹⁾ / EBITDA ⁽⁶⁾	< 2,5 *
		et Fixed Charge Coverage ratio ⁽⁶⁾	> 1,25 *
1 820	2 %	Tranche de dette sans exigence de ratios	
87 072	100 %		

(1) Emprunts obligataires + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + dettes financières diverses + emprunts en crédit-bail + concours bancaires - valeurs mobilières de placement - disponibilités.

(1bis) = (1) + engagements donnés à titre de garantie d'endettement financier court terme dans le cas où ce dernier ne serait pas déjà comptabilisé dans les dettes financières.

(2) Capitaux propres du Groupe et des minoritaires.

(3) Capitaux propres et quasi-fonds propres (autres fonds propres, intérêts minoritaires, provisions réglementées et provisions pour risques et charges).

(4) Résultat net consolidé + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions sur éléments autres que les actifs circulants + impôts différés - résultat exceptionnel sur cessions d'actifs - résultat des sociétés mises en équivalence - subventions virées au résultat.

(5) Résultat opérationnel courant + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

(6) EBITDA diminué de l'impôt sur les sociétés payé/charges d'intérêt (Ratio applicable à compter du 31 décembre 2008).

* Ratios calculés sur la base des comptes des deux filiales canadiennes GFI Conseils et GFI Solutions d'affaires.

Sur la base du bilan et des performances 2008, GFI Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats bancaires. Par conséquent, il n'existe pas de risques d'exigibilité anticipée.

Risque de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

Les flux intra-Groupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Risque sur actions

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

Par ailleurs, GFI Informatique détient des actions propres pour une valeur de marché de 1 343 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Une variation de 10 % de la valorisation du titre GFI Informatique au 31 décembre 2008 aurait une incidence d'environ plus ou moins 134 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe GFI Informatique.



◀ SOMMAIRE ▶

Information sur le capital et sa gestion

Le Groupe a pour objectif de conserver un ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres limité. Dans le cadre de la gestion de

cet objectif, le Groupe cherche à maintenir une structure financière optimale, en relation avec le financement de sa croissance externe et le rendement des fonds propres.

Au 31 décembre 2008, le ratio d'endettement est le suivant :

(en milliers d'euros)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Endettement financier net	92 251	65 366	53 705
Capitaux propres	231 232	237 084	187 363
Ratio Endettement financier net/Capitaux propres	40 %	28 %	29 %

NOTE 29 : Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes pris en charge de l'exercice :

- au titre de l'audit des comptes et prestations directement liées s'élèvent à 1 343 milliers d'euros ;
- au titre des autres services s'élèvent à 9 milliers d'euros.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GFI Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note de l'annexe portant sur les méthodes d'évaluation expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires consolidé. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Ecarts d'acquisitions

Votre société procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans la note de l'annexe sur les méthodes d'évaluation et constate, le cas échéant, une dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi qu'à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs et actualisés utilisées, à revoir les calculs effectués par votre société et à comparer ces estimations aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions

Votre société constitue des provisions, le cas échéant, comme décrit dans la note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions et à les comparer aux évaluations réalisées par des actuaires. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT
Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily



◀ SOMMAIRE ▶

1

2

3

4

5

6

7

8

9



7

COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA

	Page		Page
<u>7.1. États financiers sociaux au 31 décembre 2008</u>	<u>110</u>	<u>7.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</u>	<u>134</u>
<u>7.2. Autres informations</u>	<u>132</u>	<u>7.4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés</u>	<u>135</u>

1

2

3

4

5

6

7

8

9


[◀ SOMMAIRE ▶](#)

7.1. États financiers sociaux au 31 décembre 2008

► Bilan au 31 décembre 2008

Actif

(en euros)	31.12.08			31.12.07
	Montant Brut	Amort. & Dépréciations	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds de commerce (note 1)	36 571 349	5 970 499	30 600 850	30 814 078
Concessions, Licences, Brevets (note 1)	10 824 053	4 547 409	6 276 644	5 222 060
Immobilisations corporelles (note 2)	12 508 686	8 970 440	3 538 246	3 565 391
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées (note 3)	317 933 023	13 010 392	304 922 631	305 672 371
Autres immobilisations financières (note 3)	1 821 405	0	1 821 405	1 897 038
Total actif immobilisé	379 658 516	32 498 740	347 159 776	347 170 938
ACTIF CIRCULANT				
Avances versées sur commandes en cours	25 143	0	25 143	22 582
Créances clients et comptes rattachés (note 4)	135 216 835	227 110	134 989 725	110 648 788
Autres créances (note 5)	38 269 150	351 425	37 917 725	34 188 815
Valeurs mobilières de placement (note 6)	526 695	0	526 695	544 774
Disponibilités (note 7)	70 177	0	70 177	1 476 999
Total actif circulant	174 108 000	578 535	173 529 465	146 881 958
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance (note 8)	1 440 647	0	1 440 647	2 058 301
Charges à répartir sur plusieurs exercices (note 8)	1 813 972	1 549 124	264 848	458 263
Écarts de conversion actif (note 8)	0	0	0	41 019
TOTAL ACTIF	557 021 135	34 626 399	522 394 736	496 610 479

**◀ SOMMAIRE ▶****Passif**

<i>(en euros)</i>	31.12.08	31.12.07
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 587 484	108 587 484
Primes d'émission, de fusion, d'apport	87 947 915	87 947 915
Réserve légale	3 902 846	3 902 846
Report à nouveau	10 387 945	24 060 320
Résultat de l'exercice	16 511 739	(1 817 618)
Provisions réglementées	5 378 113	3 975 328
Total capitaux propres	<i>(note 9)</i> 232 716 042	226 656 275
AUTRES FONDS PROPRES	<i>(note 10)</i> 350 000	350 000
PROVISIONS	<i>(note 11)</i> 4 608 656	2 703 491
DETTES		
Emprunt obligataire	<i>(note 12)</i> 0	23 868 010
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>(note 12)</i> 100 707 869	62 314 784
Dettes financières diverses	<i>(note 12)</i> 39 486 142	54 062 907
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	516 909	334 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>(note 13)</i> 48 690 982	42 443 550
Dettes fiscales et sociales	<i>(note 13)</i> 68 440 431	64 956 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>(note 13)</i> 6 801 924	7 124 444
Autres dettes	<i>(note 13)</i> 9 706 315	3 905 683
Total dettes	274 350 572	259 009 613
Produits constatés d'avance	10 369 466	7 891 100
TOTAL PASSIF	522 394 736	496 610 479

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

► Compte de résultat

(en euros)	31.12.08	31.12.07
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires		
Prestations de services	352 642 272	309 681 493
Ventes de marchandises	1 040 074	1 401 016
TOTAL	<i>(note 15)</i> 353 682 346	311 082 509
Production immobilisée	<i>(note 16)</i> 1 728 184	1 887 869
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions ; transferts de charges	<i>(note 17)</i> 2 931 940	2 482 505
Autres produits	18 465	18 061
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	358 360 935	315 470 944
Charges d'exploitation		
Achats et charges externes	124 681 408	97 276 177
Impôts et taxes	8 100 782	7 935 176
Salaires et traitements	137 622 207	126 790 138
Charges sociales	65 202 917	59 102 816
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 338 335	2 091 951
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	245 915	335 749
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	160 591	124 479
Autres charges	2 151 530	218 978
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	340 503 685	293 875 464
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	17 857 250	21 595 480
Produits financiers		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	101 034	74 957
Produits financiers de participation	25 202 403	5 050 310
Autres intérêts et produits financiers	54 885	64 177
Reprises sur provisions et dépréciations	41 019	356 172
Différences positives de change	0	189
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	25 399 341	5 545 805
Charges financières		
Intérêts et autres charges financières	8 333 606	5 776 812
Pertes sur créances liées à des participations et malis de fusions	0	11 295 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 313 525	108 806
Différences négatives de change	40	181
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	21 647 171	17 180 799
RÉSULTAT FINANCIER	<i>(note 18)</i> 3 752 170	(11 634 994)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	21 609 420	9 960 486
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 332 026	13 671
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 280	4 029 794
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	723 205	1 030 748
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 130 511	5 074 213

**◀ SOMMAIRE ▶**

(en euros)	31.12.08	31.12.07
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	844 958	6 166 434
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 666 389	8 129 986
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 838 645	2 446 818
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 349 992	16 743 238
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(note 19) (5 219 481)	(11 669 025)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT	16 389 939	(1 708 539)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	676 318
Impôt sur les bénéfices	(note 20) (121 800)	(567 239)
RÉSULTAT NET	16 511 739	(1 817 618)

▶ Principaux événements de l'exercice**Acquisitions de titres**

En avril 2008, GFI Informatique a réalisé l'acquisition de 100 % des titres de la société GFI BFA (anciennement dénommée GIF1 1).

Par ailleurs en mai 2008, GFI Informatique a réalisé l'acquisition de 1 257 actions de la société Adeliar Benelux (Belgique) à sa filiale BWM, portant sa participation à 100 %.

Création

Le GEIE European Software and Services Group a été constitué en octobre 2008. Le pourcentage de parts détenu par GFI Informatique est de 75 %.

Liquidation

La filiale BWM SPRL (Belgique) a été liquidée au cours de l'exercice.

Autres événements importants

En décembre 2008, GFI Informatique a participé à l'augmentation de capital de sa filiale GFI Consulting pour un montant de dix millions d'euros.

▶ Règles et principes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Immobilisations incorporelles**Fonds commerciaux**

La valorisation des fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à des critères d'évaluation incluant la rentabilité de l'activité et la croissance du chiffre d'affaires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas de non-respect de ces critères.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

Logiciels

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Il est par ailleurs constaté un amortissement dérogatoire sur une durée d'un an, au prorata temporis.



◀ SOMMAIRE ▶

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- matériel de transport : 5 ans ;
- matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de GFI Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, GFI Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la société mère. Ces opérations sont réglées par les conventions de trésorerie signées entre GFI Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de GFI Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle EONIA moins 0,30 %.

Les sommes prêtées par GFI Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle EONIA plus 1,00 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2002, a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de provisionner les comptes courants et créances rattachées à des filiales de GFI Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

Actif circulant

Affacturation des créances clients

GFI Informatique procède à l'affacturation de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Le risque de non-paiement est pris en charge pour partie par Euler Hermes Sfac. GFI Informatique possède un droit de tirage sur BNP Paribas Factor à hauteur des créances cédées. Les créances cédées, quel que soit le niveau de risque transféré, sont présentées dans la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent en « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits ».

Clients et comptes rattachés

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges.

Les créances faisant l'objet de litiges sont provisionnées au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Charges à répartir

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont constatés en charges au cours de l'exercice où ils sont souscrits à l'exception :

- des frais de montage liés à l'émission des Obligations à Bons de Souscription d'Actions Remboursables (OBSAR) en 2003, qui sont

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ **SOMMAIRE** ▶

constatés en charge à étaler sur la durée moyenne de vie des obligations en accord avec les règlements 2002-10 et 2004-6 du CRC. Les OBSAR ont été remboursés sur l'exercice 2008 ;

- des frais de montage liés au contrat de refinancement de l'emprunt contracté par GFI Informatique en février 2007, auprès d'un pool bancaire, qui sont constatés en charge à étaler sur la durée de cet emprunt.

Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

Impôt sur les résultats

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

La société GFI Informatique est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend les sociétés suivantes : GFI Informatique, Informatique & Services, Financière SINORG, GFI Progiels, GFI Chrono Time, Némausic, GFI Consulting, GFI Monetic, GFI Infogen Systems, SCBF, Adeliar France, GFI Infrastructures et Production, GFI Groupe Infrastructures et Production, GFI Euvoxa, GFI Elios Informatique, GFI BFA, GIF1 2, Alliance Ingénierie, BBS One, BTM Consulting, Elites, et Groupe BTM.

GFI Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du Groupe, intégrant l'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits de ses filiales. La charge d'impôt enregistrée par les filiales et versée à GFI Informatique correspond à celle qui aurait été calculée si ces sociétés n'appartenaient pas au Groupe intégré fiscalement. Par convention, GFI Informatique constate un produit d'impôt sur ses filiales lorsque celles-ci contribuent de façon positive au résultat du Groupe, à l'exception toutefois de GFI Consulting.

En ce qui concerne plus particulièrement GFI Consulting et depuis le 1^{er} janvier 2006, les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits de GFI Consulting, sont réallouées directement à cette dernière, qui bénéficie d'un produit immédiat.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

Ventes de matériels

Pour les ventes de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de services, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

Provisions

- Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.
- GFI Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurant en engagements hors bilan sont évalués conformément aux dispositions de la Recommandation n° 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Instruments financiers

GFI Informatique a recours à des instruments financiers pour couvrir des risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

L'écart de taux dégagé sur ces instruments financiers est comptabilisé en résultat financier.

Toutefois, les fortes fluctuations de taux et les incertitudes concernant leur évolution dans les années à venir conduisent la société à provisionner dans les comptes les règlements futurs d'intérêts qui pourraient en découler.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

► Événements postérieurs à la clôture

- Au 1^{er} janvier 2009, transmission universelle du patrimoine de GFI BFA, vers GFI Informatique. Ces opérations de fusion ont été traitées en conformité avec le règlement CNC n° 2004-01 sur les fusions.
- Au 2 janvier 2009, transmission universelle du patrimoine de Groupe BTM, vers GFI Informatique, entraînant également la transmission universelle du patrimoine de BBS One, vers GFI Informatique, réalisée le 1^{er} janvier 2009 dans Groupe BTM. A compter du 2 janvier 2009, la société GFI Informatique a pris en location gérance le fonds de commerce de la société BTM Consulting, relatif à l'activité banque.

► Notes sur le bilan

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

(en euros)	31.12.07	Augmentations	Fusion	Virement	Diminutions	31.12.08
VALEUR BRUTE						
Frais de développement	0					0
Fonds commerciaux	36 571 349	0	0	0		36 571 349
Concessions, Brevets, Droits similaires	8 702 460	2 182 942	0		61 349	10 824 053
	45 273 809	2 182 942	0	0	61 349	47 395 402
AMORTISSEMENTS						
Frais de développement	0					0
Fonds commerciaux	426 454	213 228				639 682
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 480 400	1 127 308			60 299	4 547 409
	3 906 854	1 340 536	0	0	60 299	5 187 091
DÉPRÉCIATION						
Fonds commerciaux	5 330 817	0		0	0	5 330 817
	5 330 817	0	0	0	0	5 330 817
VALEUR NETTE	36 036 138	842 406	0	0	1 050	36 877 494

- **Concessions, brevets et droits similaires** : l'augmentation du poste provient essentiellement des coûts de création de l'ERP, destiné à un usage interne, activés au cours de l'exercice.
- Les **fonds commerciaux** incluent le fonds valorisé de l'apport des activités « Prestations Intellectuelles » de EDS à GFI Informatique, les fonds valorisés lors des fusions avec les sociétés BPL, GFI Consulting et GFI Gallius Informatique. Les fonds commerciaux incluent également les fonds valorisés lors des transmissions universelles de patrimoine des sociétés GFI ISS, Adélior, et Spider Business. Enfin, les fonds commerciaux comprennent les éléments liés à la fusion d'Algoriel réalisée en décembre 2007.
- **Dépréciation des fonds commerciaux** : aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

(en euros)	31.12.07	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.08
VALEUR BRUTE					
Aménagement des constructions	1 161	0	0	0	1 161
Matériel de transport	81 144	0	0	25 446	55 698
Instal. techniques, matériel et outillage	5 018 446	543 252	0	62 714	5 498 984
Matériel et mobilier de bureau	1 510 697	127 951	0	251 157	1 387 491
Matériel informatique	5 856 083	347 708	0	638 439	5 565 352
	12 467 531	1 018 911	0	977 756	12 508 686
AMORTISSEMENTS					
Aménagement des constructions	1 160	0	0	0	1 160
Matériel de transport	81 006	115	0	25 446	55 675
Instal. techniques, matériel et outillage	2 509 194	541 752	0	23 504	3 027 442
Matériel et mobilier de bureau	997 561	91 331	0	251 066	837 826
Matériel informatique	5 313 219	364 601	0	629 483	5 048 337
	8 902 140	997 799	0	929 499	8 970 440
VALEUR NETTE	3 565 391	21 112	0	48 257	3 538 246

NOTE 3 : Immobilisations financières

(en euros)	31.12.07	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.08
VALEUR BRUTE					
Participations	215 766 808	12 423 496	0	1 565 100	226 625 204
Autres titres immobilisés : actions propres	1 203 703	5 303 211	0	4 756 107	1 750 807
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449	0	0	0	5 823 449
Créances rattachées à des participations	84 091 278	12 777 716	0	13 135 431	83 733 563
Prêts	874 259	59 900	0	64 041	870 118
Dépôts	1 022 779	228 942	0	300 434	951 287
	308 782 276	30 793 265	0	19 821 113	319 754 428
DÉPRÉCIATION					
Participations	234 761	11 500 000	0	0	11 734 761
Autres titres immobilisés : actions propres	108 806	297 525	0	0	406 331
Créances rattachées à des participations	869 300	0	0	0	869 300
	1 212 867	11 797 525	0	0	13 010 392
VALEUR NETTE	307 569 409	18 995 740	0	19 821 113	306 744 036

- Les **participations** sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 28.

La variation de la valeur brute des titres de participation se résume ainsi :

- acquisition de 100 % des titres de la société GFI BFA (37 milliers d'euros),
- augmentation du montant de la participation de GFI Consulting (France), suite à l'augmentation de capital de la filiale (10 millions d'euros),

- augmentation de 50 milliers d'euros, liée à un complément de prix des titres Groupe BTB,
- augmentation de 2,3 millions d'euros, portant la participation d'Adelior Benelux à 100 %,
- augmentation de 77 milliers d'euros, liée à un complément de prix des titres Groupe BTB,
- diminution de 1,6 millions d'euros, relative à la liquidation de BWM SPRL.



◀ SOMMAIRE ▶

- Les **autres titres immobilisés** correspondent à 569 246 actions propres, représentant 1,05 % du capital social, pour un montant de 1 751 milliers d'euros (soit 1 403 418 actions achetées au cours moyen de 3,78 euros et 1 002 536 actions vendues au cours moyen de 3,76 euros en 2008).
- Le **versement d'apport non capitalisé** correspond à un apport de 5 823 milliers d'euros au profit de la société GFI Informatik Holding GmbH réalisé au cours de l'année 2004.
- Les **dépréciations des titres de participation** portent sur les titres des filiales suivantes :
 - GFI Benelux, dépréciés à hauteur de 100 % de leur valeur, soit 235 milliers d'euros,
 - GFI Italia pour 6 millions d'euros,
 - GFI Consulting pour 5,5 millions d'euros.
- Les **dépréciations des créances rattachées à des participations** concernent les créances sur GFI Benelux pour 869 milliers d'euros.

NOTE 4 : Clients et comptes rattachés

(en euros)	31.12.08	31.12.07
Clients hors Groupe	5 534 005	4 172 973
Clients Groupe	2 556 158	1 486 736
Créances cédées au factor	94 319 898	74 051 018
Factures à établir	30 022 199	29 532 254
Créances litigieuses	96 510	96 828
Effets à recevoir	2 688 065	1 488 354
TOTAL	135 216 835	110 828 163
Dépréciation des créances douteuses	(227 110)	(179 375)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	134 989 725	110 648 788

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

NOTE 5 : Autres créances

(en euros)	31.12.08	dont à recevoir	31.12.07
Personnel	65 037	0	53 509
Stock de tickets restaurant	464 739	0	425 066
Créances sociales (IJSS, prévoyance, formation)	349 976	349 976	300 099
Créances fiscales (IS, TVA, taxe professionnelle)	11 848 533	2 893 234	11 400 291
Débiteurs divers	5 736 834	0	2 234 363
Comptes courants Groupe et associés	19 145 304	1 528 006	18 992 051
Avoirs à recevoir	658 727	658 727	783 436
TOTAL	38 269 150	5 429 943	34 188 815
Dépréciation des débiteurs divers	(351 425)	0	0
Dépréciation des comptes courants Groupe et associés	0	0	0
TOTAL AUTRES CRÉANCES	37 917 725	5 429 943	34 188 815

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an.

Le compte débiteur divers comprend une créance sur la société Engineering de 5,7 millions (décrit dans la note 24). Cette créance est en partie provisionnée pour 351 milliers d'euros.

**< SOMMAIRE >****NOTE 6 : Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de trésorerie pour un montant de 526,7 milliers d'euros. Leur valeur de marché est de 527,4 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

NOTE 7 : Disponibilités

(en euros)	31.12.08	31.12.07
Banques et caisses	70 177	1 476 999
TOTAL DISPONIBILITÉS	70 177	1 476 999

NOTE 8 : Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors de l'émission de l'emprunt obligataire en août 2003, ainsi qu'aux frais engagés lors de l'emprunt contracté en 2007 auprès d'un pool bancaire. Ces frais sont amortis sur la durée des emprunts.

(en euros)	Valeur brute	Amort. ant.	Augment.	Amort. 2008	Valeur nette
Frais d'émission d'emprunt obligataire	1 420 414	1 251 543	0	168 871	0
Frais d'émission d'emprunt club deal	341 058	51 666	52 500	77 044	264 848
TOTAL DES CHARGES A RÉPARTIR	1 761 472	1 303 209	52 500	245 915	264 848

Écarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif correspondent à des pertes latentes de change sur les comptes courants libellés en devises. Aucun écart n'a été constaté au 31 décembre 2008.

NOTE 9 : Capitaux propres**9.1. Variation des capitaux propres**

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

(en euros)	Au 31.12.07 avant affectation	Augmentation	Distribution Dividendes	Affectation du résultat 2007	Résultat 2008	Au 31.12.08 avant affectation
Capital	108 587 484					108 587 484
Primes d'émission	87 947 915					87 947 915
Réserve légale	3 902 846					3 902 846
Report à nouveau	24 060 320		(11 854 757)	(1 817 618)		10 387 945
Résultat de l'exercice	(1 817 618)			1 817 618	16 511 739	16 511 739
Provisions réglementées	3 975 328	1 402 785				5 378 113
TOTAL	226 656 275	1 402 785	(11 854 757)	0	16 511 739	232 716 042



◀ SOMMAIRE ▶

Les provisions réglementées correspondent aux éléments ci-dessous :

- à la provision pour investissement constatée au cours de l'exercice 2007 pour 629 milliers d'euros ;
- à l'amortissement dérogatoire cumulé constaté sur les logiciels créés en interne pour 4 749 milliers d'euros.

Le capital social est de 108 587 484 euros divisé en 54 293 742 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

9.2. Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 21 mai 2008 a attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 476 000.

NOTE 10 : Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à une avance conditionnée accordée par l'Anvar pour 350 milliers d'euros. Cette avance provient

de la transmission universelle de patrimoine de Spider Business au cours de l'année 2006.

NOTE 11 : Mouvements relatifs aux provisions

(en euros)	Valeur au 31.12.07	Fusions	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Valeur au 31.12.08
Provisions pour risques	2 703 491	0	4 131 530	0	2 226 365	4 608 656
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS	2 703 491	0	4 131 530	0	2 226 365	4 608 656

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel, excepté pour le risque de change qui est comptabilisé en résultat financier.

Les reprises de provisions utilisées correspondent à des risques clients résolus, à des risques salariaux dénoués et à la fin de la procédure liée au litige avec un tiers.

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(en euros)	Valeur au 31.12.08	Valeur au 31.12.07
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	830 530	469 300
Litige Urssaf	262 126	262 126
Litige client	2 000 000	0
Risque de change	0	41 020
Autres risques financiers	1 516 000	0
Autres	0	1 931 045
Total provisions pour risques	4 608 656	2 703 491
Autres charges clients	0	0
Total provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 608 656	2 703 491

La provision pour litige Urssaf correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004 et 2005, pour laquelle GFI Informatique a saisi la commission de recours amiable.

La provision pour litige client correspond à une condamnation intervenue en mars 2009, suite à une procédure judiciaire initiée depuis plusieurs années, dans le cadre d'un litige commercial.

La provision pour autres risques financiers correspond à la moins value latente sur instruments financiers.

La reprise de provision de 1 931 milliers d'euros est liée au dénouement du litige avec un tiers qui a donné lieu à une charge d'exploitation de 2 081 milliers d'euros, soit une charge nette de l'exercice de 150 milliers d'euros.

**< SOMMAIRE >****NOTE 12 : Échéances des dettes financières**

Les emprunts et dettes s'analysent de la façon suivante :

(en euros)	31.12.08			31.12.07
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	Total
Emprunt obligataire (OBSAR)	0	0	0	23 868 010
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédits	75 310 563	17 016 563	58 294 000	54 288 542
Emprunts - ouverture de crédit	2 934 308	1 309 308	1 625 000	5 247 393
Tirage factor	8 116 109	8 116 109	0	0
Concours bancaires courants	14 346 889	14 346 889	0	2 778 849
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	100 707 869	40 788 869	59 919 000	86 182 794
Dettes rattachées à des participations	39 236 643	0	39 236 643	53 550 938
Intérêts courus vis-à-vis des filiales à payer	249 499	249 499	0	481 666
Dépôts reçus	0	0	0	30 303
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	140 194 011	41 038 368	99 155 643	140 245 701

L'ensemble des emprunts est contracté en euros.

GFI Informatique a conclu en 2007 avec son pool bancaire réuni en club deal, un contrat de financement incluant le refinancement de son emprunt obligataire (OBSAR) ainsi que le financement de sa croissance externe.

Le contrat de financement porte sur un montant total de 95 millions d'euros, sous forme d'un crédit à moyen terme amortissable sur 5 ans. Les premières tranches de cet emprunt ont été tirées au cours de l'exercice 2007 pour 57 millions d'euros. Sur l'exercice 2008 ont été tirées trois tranches pour un montant global de 38 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, le montant total des emprunts bancaires moyen terme, intérêts compris de GFI Informatique est de 78,2 millions d'euros.

Les contrats d'emprunts contiennent des clauses conventionnelles de défauts dont certaines sont liées au non-respect de ratios calculés sur les données financières consolidées du Groupe. Le tableau ci-dessous fournit les ratios financiers imposés. Ces ratios s'appliquent sur les différentes tranches de la dette financière au 31 décembre 2008.

Dettes (en milliers d'euros)	% de la dette	Catégories de ratios financiers à respecter, par tranche de dette	
75 174	96 %	Endettement financier net ^(1bis) / Fonds propres ⁽²⁾ et Endettement financier net ^(1bis) / EBE ⁽⁵⁾	< 0,7 < 2,5
2 925	4 %	Endettement financier net ⁽¹⁾ / Situation nette consolidée ⁽³⁾ et Endettement financier net ⁽¹⁾ / Cash Flow ⁽⁴⁾	< 1 < 3,5
78 099	100 %		

(1) Emprunts obligataires + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + dettes financières diverses + emprunts en crédit-bail + concours bancaires - valeurs mobilières de placement - disponibilités.

(1bis) = (1) + engagements donnés à titre de garantie d'endettement financier court terme dans le cas où ce dernier ne serait pas déjà comptabilisé dans les dettes financières.

(2) Capitaux propres du Groupe et des minoritaires.

(3) Capitaux propres et quasi-fonds propres (autres fonds propres, intérêts minoritaires, provisions réglementées et provisions pour risques et charges).

(4) Résultat net consolidé + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions sur éléments autres que les actifs circulants + impôts différés - résultat exceptionnel sur cessions d'actifs - résultat des sociétés mises en équivalence - subventions virées au résultat.

(5) Résultat opérationnel courant + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

La ventilation des emprunts et intérêts courus envers les organismes de crédit entre taux fixe et taux variable est la suivante :

(en euros)	31.12.08	31.12.07
Taux fixe	0	0
Taux variable	78 244 871	83 403 945
TOTAL	78 244 871	83 403 945



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes

L'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

(en euros)	31.12.08	dont charges à payer	31.12.07
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	516 909		334 131
Dettes fournisseurs			
Fournisseurs	34 569 116	0	20 906 547
Factures non parvenues	14 121 866	14 121 866	21 537 003
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	48 690 982	14 121 866	42 443 550
Dettes sociales			
Comité d'entreprise et rémunérations dues	44 665	0	62 588
Provision congés payés, 13 ^e mois et ARTT	12 065 353	12 065 353	11 030 521
Provision pour bonus	2 458 609	2 458 609	2 109 475
Participation	0	0	676 318
Autres dettes envers le personnel	704 508	0	936 547
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	13 837 557	0	13 031 548
Charges sociales sur provisions congés payés, 13 ^e mois et ARTT	5 550 341	5 550 341	4 465 012
Provision Organic	537 320	537 320	484 347
Autres provisions sur charges (bonus, taxe apprentissage...)	4 837 469	4 837 469	5 082 143
Dettes fiscales			
TVA	28 144 579	0	24 506 502
Impôt sociétés	0	0	0
Taxe professionnelle	198 707	198 707	2 522 498
TVS	61 323	61 323	48 605
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	68 440 431	25 709 122	64 956 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Fournisseurs d'immobilisations	6 801 924	0	7 124 444
Autres dettes			
Autres dettes	9 706 315	0	3 905 683

Les dettes sur immobilisations comprennent les dettes liées aux acquisitions de titres de participation, incluant notamment, une estimation relative aux engagements fermes d'achats de titres ainsi que les compléments de prix calculés au 31 décembre 2008. Les engagements fermes d'achats des titres et les compléments de prix ont été évalués sur la base des engagements contractuels tels qu'ils résultent des contrats signés lors de l'acquisition des sociétés ainsi que des avenants. Les compléments de prix portent sur les performances réalisées par les sociétés.

Les autres dettes comprennent :

- la dette relative au litige opposant GFI Informatique à la société Engineering décrit dans la note 24 « Risques divers », pour un montant de 5,7 millions d'euros ;
- 3,7 millions d'euros d'avoirs à établir ;
- 296 milliers d'euros de charges à payer diverses.

**< SOMMAIRE >****NOTE 14 : Informations concernant les entreprises liées**

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

<i>(en euros)</i>	31.12.08
Participations	226 625 204
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449
Créances rattachées à des participations	83 733 563
Dépréciations sur immobilisations financières	12 604 061
Dépôt et cautionnement versé	16 838
Créances clients & comptes rattachés	13 687 676
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	25 132 404
Autres créances : avoirs à recevoir	385 652
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	3 583 454
Autres dettes : avoirs à établir	277 996
Comptes courants débiteurs	19 145 304
Comptes courants créditeurs	10 206 871
Dettes rattachées à des participations	29 279 271
Produits d'exploitation	21 993 850
Charges d'exploitation	54 255 542
Produits financiers	25 202 402
Charges financières	1 623 343
Dotation aux dépréciations sur les titres de participations	11 500 000
Produits exceptionnels	2 246 495
Charges exceptionnelles	1 565 099
Produits d'impôts d'intégration fiscale	3 583 454

▶ Notes sur le compte de résultat**NOTE 15 : Chiffre d'affaires**

<i>(en euros)</i>	2008	France	Etranger	2007
Ventes de marchandises	1 040 073	1 040 073	0	1 401 016
Ventes de services	352 642 273	347 751 250	4 891 023	309 681 493
CHIFFRE D'AFFAIRES	353 682 346	348 791 323	4 891 023	311 082 509
CHIFFRE D'AFFAIRES EN %	100 %	99 %	1 %	100 %

NOTE 16 : Production immobilisée

Ce poste comprend les frais de recherche immobilisés au cours de l'exercice pour un montant de 1 728 milliers d'euros.



< SOMMAIRE >

NOTE 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges

Ce poste comprend notamment les éléments ci-dessous :

- les reprises de dépréciations sur créances douteuses pour un montant de 113 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts de licenciements pour 808 milliers d'euros ;
- la reprise de provision sur un tiers pour un montant de 1 931 milliers d'euros.

NOTE 18 : Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

<i>(en euros)</i>	2008	2007
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus des titres de participation	19 712 110	874 316
Revenus liés à la liquidation d'une filiale	0	178 129
Revenus des comptes courants	5 490 293	3 997 865
Produit net sur cessions de VMP	101 034	74 957
Gains de change	0	189
Autres produits financiers	54 885	64 177
Reprises des provisions pour risque de change	41 019	61 172
Reprises des dépréciations sur comptes-courants	0	295 000
Total produits financiers	25 399 341	5 545 805
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts sur emprunts	4 546 237	3 126 017
Intérêts sur comptes-courants	1 623 342	1 786 066
Intérêts bancaires	428 772	311 124
Intérêts d'affacturage	933 471	212 619
Pertes de change	40	181
Pertes sur créances liées à des participations	0	11 295 000
Intérêts sur swap	789 712	274 361
Provisions pour moins value latente sur instruments financiers	1 516 000	0
Provisions pour dépréciations des titres de participation	11 500 000	0
Provisions pour dépréciations des actions propres	297 525	108 806
Autres charges financières	12 072	66 625
Total charges financières	21 647 171	17 180 799
RÉSULTAT FINANCIER	3 752 170	(11 634 994)

- Les revenus des titres de participation correspondent aux dividendes reçus des filiales suivantes :
 - GFI Progiciels pour un montant de 11,7 millions d'euros,
 - Financière SINORG pour un montant de 8 millions d'euros.
- La provision pour moins value latente sur instruments financiers a été constituée dans le but de couvrir les règlements probables futurs d'intérêts que GFI Informatique devrait effectuer sur ses couvertures de taux.
- La provision pour dépréciation des titres de participation correspond aux titres de la filiale italienne GFI Italia pour 6 millions d'euros et de la filiale GFI Consulting pour 5,5 millions d'euros.

**< SOMMAIRE >****NOTE 19 : Résultat exceptionnel**

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

<i>(en euros)</i>	2008
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Cessions d'immobilisations incorporelles	1 434
Cessions d'immobilisations corporelles	6 088
Produit lié à la liquidation d'une filiale	2 246 495
Bonis sur rachats actions propres	67 758
Reprises d'amortissement dérogatoire des logiciels créés	468 904
Reprises provisions litiges prud'hommaux et autres risques sociaux	254 300
Reprises provisions pénalités clients	0
Autres	85 532
Total produits exceptionnels	3 130 511
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités diverses	220
Cessions d'immobilisations incorporelles	1 051
Cessions d'immobilisations corporelles	48 256
Cessions d'immobilisations financières	1 565 099
Malis sur cessions d'actions propres	1 051 982
Indemnités sur contrats clients	5 142
Indemnités versées aux fournisseurs	838
Provisions coûts litiges prud'hommaux et autres risques sociaux	615 530
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	351 425
Provision pour risque lié à un litige client	2 000 000
Amortissements dérogatoires des logiciels créés	1 871 690
Coûts des licenciements	808 092
Autres indemnités versées liées aux salariés	4 469
Autres	26 198
Total charges exceptionnelles	8 349 992
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 219 481)

La moins value-nette enregistrée sur la cession des actions propres s'élève à 984 milliers d'euros.

La liquidation de notre filiale Belge BMW Holding en mai 2008 a entraîné la comptabilisation de la valeur des titres en charge exceptionnelle (1 565 milliers d'euros) et du boni de liquidation en produit exceptionnel (2 244 milliers d'euros).

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes, s'élèvent à 1 169 milliers d'euros sur l'exercice 2008.



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les sociétés s'analyse comme suit :

(en euros)	Courant	Exceptionnel	Total
Résultat comptable avant IS et participation	21 609 420	(5 219 481)	16 389 939
Réintégrations	13 436 822	351 425	13 788 247
Déductions	(21 152 042)		(21 152 042)
Résultat fiscal	13 894 200	(4 868 056)	9 026 144
Base imposable	13 894 200	(4 868 056)	9 026 144
Déficits antérieurs reportables	(4 604 031)		(4 604 031)
Résultat période imputés sur les déficits propres			4 604 031
Déficits propres après imputation des résultats de la période			0
Base imposable			4 422 113
Impôt sur les sociétés			
à 33 1/3 %	3 096 723	(1 622 685)	1 474 038
à 3,3 %	77 013	(53 549)	23 464
Total impôt sur les sociétés	3 173 736	(1 676 234)	1 497 502
Charge d'impôt propre à la société			1 497 502
IFA antérieurs non déductibles			33 518
Charge d'impôt sur les sociétés intégrées			499 837
Produit d'impôt sur les sociétés intégrées			(2 152 657)
CHARGE D'IMPÔT NETTE			(121 800)

Le résultat fiscal et le résultat comptable exceptionnel comprennent un amortissement dérogatoire net de 1 403 milliers d'euros, soit une réduction d'impôt pour 2008 de 483 milliers d'euros.

NOTE 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

(en euros)	Base	Impôts
ALLÈGEMENTS		
Contribution solidarité	537 320	176 585
Participation à l'effort de construction	608 054	200 938
Participation 2008	0	0
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 145 374	377 523

NOTE 22 : Participation de l'exercice

La participation de l'exercice est calculée selon les règles de droit commun, dans le cadre de l'accord passé, au sein de l'unité économique et sociale regroupant GFI Informatique, GFI Progiciels

et Némausic. Un accord de participation dérogatoire a été conclu au sein de l'unité économique et sociale pour l'exercice 2008.

**► Autres informations significatives****NOTE 23 : Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de la société sont les suivants :

(en euros)	Objet	31.12.08	31.12.07
Cautions bancaires	Garanties de paiement des loyers	169 315	169 315
	Garanties de facilités de caisse	308 212	278 026
	Garanties sur contrats clients	1 585 760	297 466
	Garanties sur contrats fournisseurs	29 718	24 416
	Sous total	2 093 005	769 223
Garanties données au profit de filiales	Cautions bancaires	1 712 245	1 712 245
	Cautions sur contrat client	740 355	740 355
	Cautions sur contrat fournisseur	400 000	0
Engagements	Sur indemnités de départ à la retraite	5 093 237	4 879 928
	Sur contrats de location mobilière	39 684	74 448
	TOTAL	10 078 526	8 176 199

Garanties données au profit de filiales

Une caution bancaire d'un montant maximal de 762 245 euros a été octroyée à la banque Palatine au profit de la filiale GFI Progiiciels.

Une caution bancaire d'un montant maximal de 750 000 euros a été octroyée à la banque Calyon au profit de la filiale GFI Infrastructure et Productions.

Une caution bancaire d'un montant maximal de 200 000 euros a été octroyée à la Banque Populaire Atlantique au profit de la filiale GFI Euvoxa.

Une caution d'un montant maximal de 740 355 euros a été accordée à GFI Benelux dans le cadre d'un contrat signé avec la Commission Européenne.

Une caution sur contrat fournisseur d'un montant de 400 000 euros a été accordée à GFI Solutions dans le cadre d'un contrat signé avec NEC Computer.

Nantissements

Dans le cadre du financement de l'acquisition complémentaire d'Accovia, GFI Informatique SA a nanti les titres GFI Canada détenus par GFI Informatique au profit des établissements bancaires du Club Deal.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par GFI Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 5 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ils s'élevaient à 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à l'IAS 19. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2002-2004 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 5,5 % contre 5,25 % en 2007.

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2007 (Loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006) a modifié l'article L. 122-14-13 du Code du travail relatif au départ et à la mise à la retraite et a supprimé ainsi la possibilité pour les entreprises de mettre les salariés à la retraite avant l'âge de 65 ans. L'engagement calculé au 31 décembre 2008 tient compte de l'impact de cette modification de l'article L. 122-14-13 du Code du travail.

L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2008, étendu par arrêté du 23 juillet 2008, n'a pas d'impact sur l'engagement de la société en matière de retraite.



◀ SOMMAIRE ▶

Engagements sur contrats de crédit bail

Il n'existe aucun engagement de crédit bail au 31 décembre 2008.

Engagements sur contrats de location

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2008 sont les suivants :

- à moins d'un an : 39 684 euros ;
- à plus d'un an : 0 euro.

Au 31 décembre 2008, GFI Informatique SA disposait des instruments financiers suivants :

Couvertures de taux

L'exposition du GFI Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à la part de l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2008, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 90 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 68 % en 2007).

Nature	Date d'émission	Échéance	Contre partie	Couverture en milliers d'euros	Valeur de Marché au 31.12.08	2009	À plus d'un an
Swap taux fixe*	17.03.2006	06.03.2011	BNP Paribas	2 925	(29,3) K€	1 300	1 625
Corridor*	19.04.2007	05.11.2010	Soc. Générale	20 000	(906,5) K€		20 000
Collar*	07.08.2006	05.08.2009	Calyon	15 000	(147,7) K€	15 000	
Taux fixe prog*	07.08.2006	05.08.2010	Calyon	10 000	(353,3) K€		10 000
Swap taux fixe*	10.04.2006	05.08.2009	Calyon	5 000	(79,0) K€	5 000	
Swap taux fixe	15.02.2007	15.12.2011	BNP Paribas	2 668	(67,9) K€	889	1 779
Swap taux structuré	15.06.2007	15.12.2011	BNP Paribas	2 348	(112,1) K€	696	1 652
Swap taux fixe	03.10.2007	15.12.2012	BNP Paribas	4 000	(141,7) K€	1 000	3 000
Swap taux fixe	03.10.2007	15.12.2012	Soc. Générale	4 000	(136,6) K€	1 000	3 000
Swap taux bonifié	05.08.2005	05.08.2009	Calyon	10 000	+ 86,3 K€	10 000	
Swap taux structuré	15.06.2007	15.12.2011	Calyon	4 696	(189,2) K€	1 392	3 304
Swap taux fixe désactivant	15.06.2007	15.12.2011	Calyon	2 348	(11,2) K€	696	1 652
Swap taux fixe	03.10.2007	15.12.2012	Calyon	4 000	(143,0) K€	1 000	3 000
Swap taux fixe	10.10.2007	15.12.2012	HSBC	4 000	(138,2) K€	1 000	3 000
Collar	15.06.2007	15.12.2011	HSBC	2 348	(49,3) K€	696	1 652
Swap taux fixe	18.07.2008	15.12.2012	BNP Paribas	5 400	(270,1) K€	1 200	4 200
Swap taux fixe	02.10.2008	15.12.2011	Soc. Générale	6 545	(240,2) K€	910	5 635
Swap taux fixe	02.10.2008	15.12.2011	Calyon	6 545	(233,9) K€	910	5 635
Swap taux fixe	18.07.2008	15.12.2012	HSBC	2 700	(132,5) K€	600	2 100

* Ces instruments ont donné lieu à une dotation de provision pour moins value latente d'un montant de 1 500 000 euros.

NOTE 24 : Risques divers

Risques de change

En matière de flux commerciaux il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont dans la même devise que les coûts d'exploitation, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

Les flux intra groupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque GFI Informatique investit directement ou indirectement dans

une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

Proposition de vérification en matière de TVA

L'administration fiscale a notifié en septembre 2008 une proposition de rectification de TVA au titre des opérations des années 2005 et 2006, dans des termes comparables à la proposition qu'elle avait émise en 2007 au titre de l'année 2004.



◀ **SOMMAIRE** ▶

Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires en considérant qu'elles comportaient des anomalies, tant au niveau du comportement du client étranger et de ses bons de commandes, que du transport de marchandises.

GFI Informatique a contesté ces propositions de redressements en justifiant qu'il avait vérifié l'existence juridique de ses clients, qu'il avait mis en place une procédure de vérification des marchandises en réception, qu'il pouvait retracer avec les bons de livraison l'ensemble des réceptions et des réexpéditions, qu'il disposait de l'ensemble des factures des transporteurs et que chaque expédition avait donné lieu à une Déclaration d'Échange de Biens (DEB) dans le délai normal. La société a également contesté l'obligation qu'elle aurait, selon le vérificateur fiscal, à enquêter sur l'utilisation ultérieure que ferait son client des produits achetés à GFI Informatique.

Le montant porte sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, auquel il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros. Le vérificateur a considéré au surplus qu'il pouvait appliquer les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros. Au total, intérêts et majorations compris, la proposition porte sur 13,2 millions d'euros.

GFI Informatique a contesté vigoureusement chacune des « deux propositions de rectifications » en janvier et en décembre 2008. GFI Informatique considère que le risque est très improbable et en conséquence n'a passé aucune provision d'autant que l'administration, à ce jour, n'a répondu à aucune des deux contestations rédigées par GFI Informatique.

Appel en garantie Engineering

GFI Informatique a reçu un appel en garantie de passif d'un montant de 7,9 millions d'euros de la part de la société Engineering, consécutif à la cession de la société Engisanita intervenue en juillet 2002. GFI Informatique a été condamnée par décision du tribunal arbitral du 23 mars 2007 à exécuter sa garantie à première demande d'un montant de 5,7 millions d'euros en principal. Contre toute attente, le tribunal, qui avait pourtant diligenté des expertises, ne s'est pas prononcé sur le fond. En mai 2007, le TGI Paris a ordonné l'exéquatur du jugement Italien et en novembre 2008, la cour d'appel de Paris a confirmé cette ordonnance. Au 31 décembre 2008, la nécessité d'exécuter le jugement de la cour d'appel constitue une dette comptabilisée au poste « Autres passifs courants » (note 13).

GFI Informatique a lancé une nouvelle procédure devant le tribunal arbitral de Milan pour que le litige soit tranché au fond, et cette fois s'appuie sur les résultats d'expertises qui confirment son argumentation. GFI Informatique, estimant être en mesure d'obtenir le remboursement de la part Engineering pour ce même montant de 5,7 millions d'euros, une créance a été comptabilisée au poste « Autres créances » (note 5), un risque a toutefois été provisionné sur cette créance pour 0,4 million d'euros.

NOTE 25 : Rémunérations des dirigeants

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours des années 2008 et 2007 aux dirigeants se décompose de la manière suivante :

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale	Engagement d'indemnité de départ en retraite
Au titre de 2008	924 161 €	325 000 €	32 935 €	50 000 €	1 332 096 €	74 308 €
Au titre de 2007	963 112 €	515 000 €	39 838 €	35 000 €	1 552 950 €	67 512 €

NOTE 26 : Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est le suivant :

Catégorie	2008	2007
Cadres	3 068	2 896
Employés, Techniciens, Agents de maîtrise	434	427
TOTAL	3 502	3 323



◀ SOMMAIRE ▶

NOTE 27 : Droit individuel à la formation (DIF)

Au 31 décembre 2008, l'engagement total de la société au titre du DIF est de 203 842 heures. 201 668 heures sont en suspens de demandes de formation.

NOTE 28 : Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Créances sur la filiale	Provision sur créances	
				Brute	Nette			
A - FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)								
FINANCIÈRE SINORG	France	3 758	130	100,00	22 169	22 169	-	-
SCBF	France	40	7	100,00	40	40	-	-
GFI BFA	France	37	-	100,00	37	37	-	-
GFI CONSULTING	France	9 916	504	100,00	22 191	16 691	4 924	-
GFI PROGICIELS	France	7 978	5 338	39,80	8 082	8 082	-	-
INFORMATIQUE ET SERVICES	France	38	39	100,00	38	38	-	-
GIFIMO	France	1	97	100,00	1	1	-	-
GFI EUVOXA	France	2 535	4 280	100,00	2 377	2 377	-	-
ADELIOR FRANCE	France	347	3 058	100,00	4 803	4 803	376	-
GFI GROUPE INFRASTRUCTURES ET PRODUCTION	France	4 000	(346)	100,00	10 712	10 712	-	-
GFI ELIOS INFORMATIQUE	France	154	(1 474)	100,00	300	300	-	-
GROUPE BTD	France	47	6 780	100,00	42 370	42 370	-	-
GFI NV	Belgique	62	1 999	99,80	2 260	2 260	-	-
GFI ITALIA	Italie	18 355	845	54,50	19 803	13 803	11 831	-
GFI SERVICES	Portugal	60	11 848	100,00	10 923	10 923	-	-
GFI INTERNATIONAL	Suisse	63 490	(8 837)	100,00	74 599	74 599	14 681	-
GFI BENELUX	Belgique	225	(1 199)	100,00	235	0	2 252	869
GFI CANADA	Canada	5 295	2 908	55,55	3 154	3 154	12 428	-
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	Maroc	1 643	128	100,00	1 895	1 895	-	-
GFI MAROC OFFSHORE	Maroc	36	(146)	100,00	36	36	250	-
B - TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS *		7 212	8 334		602	602	19 362	0
C - ACTIONS AUTODÉTENUES		-	-	0,10	1 751	1 344	-	-
TOTAL					228 376	216 235	66 105	869

* DÉTAIL AUTRES PARTICIPATIONS

GRUPO CORPORATIVO GFI INFORMATICA	Espagne	7 212	8 334	8,00	602	602	19 362	
INFORMATIQUES ET STATISTIQUES	France			10,00	1	1		



◀ SOMMAIRE ▶

Dettes envers la filiale	Comptes courants débiteurs	Comptes courants créditeurs	Créances client	Dettes fournisseur	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
-	-	-	-	-	-	-	20 864	8 013
-	1	-	-	-	-	-	(3)	-
-	8 271	-	587	402	-	8 392	(178)	-
-	149	-	147	1 303	-	5 455	(1 712)	-
22 260	91	156	1 527	260	762	45 495	7 677	11 699
-	-	23	0	165	-	287	3	-
-	-	169	-	-	-	239	113	-
-	2 811	-	1 212	2 815	200	17 348	1 387	-
1	1	1 562	555	2 649	-	10 512	1 346	-
-	1 091	-	18	74	-	434	(151)	-
-	1 800	-	294	1 032	-	3 624	(139)	-
-	3 634	125	1 267	43	-	8 744	(171)	-
-	-	-	-	-	-	10 946	452	-
-	125	-	-	36	-	57 012	(3 639)	-
6 197	-	44	-	-	-	18 247	794	-
-	155	-	1	5	-	1 909	(25 351)	-
2	24	-	7	3	744	8 687	(525)	-
-	453	-	-	-	-	-	(996)	-
-	-	-	-	-	-	-	4	-
33	3	-	49	85	-	1 415	(112)	-
0	209	0	0	0	0	38 406	3 469	0
-	-	-	-	-	-	-	-	-
28 493	18 818	2 079	5 664	8 874	1 706	237 151	3 131	19 712
	209					38 406	3 469	


[◀ SOMMAIRE ▶](#)

7.2. Autres informations

▶ Résultat financier des 5 derniers exercices

	2008	2007	2006	2005	2004
I SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE (en milliers d'euros)					
Capital social	108 587	108 587	92 680	86 309	86 308
Nombre d'actions émises	54 293 742	54 293 742	46 339 887	43 154 277	43 154 173
II RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	353 682	311 083	276 406	264 930	242 454
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	34 479	1 444	12 564	9 741	4 757
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	676	1 258	70	147
Impôt sur les bénéfices	(122)	(567)	6 141	2 330	206
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	16 512	(1 818)	9 324	14 841	(16 598)
Montant des bénéfices distribués *	11 945	11 945	9 268	4 634	0
III RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UNE ACTION (en euros)					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	0,64	0,02	0,11	0,17	0,10
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,30	(0,03)	0,20	0,34	(0,38)
Dividende (avoir fiscal inclus)*	0,22	0,22	0,20	0,10	0,00
IV PERSONNEL					
Nombre de salariés (effectif moyen)	3 502	3 323	3 049	2 979	2 895
Montant de la masse salariale	137 622	126 790	116 032	111 949	105 709
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	65 203	59 103	53 743	50 968	48 738

* Soumis à décision de l'Assemblée générale.

**< SOMMAIRE >****► Inventaire des valeurs mobilières détenues par GFI Informatique SA**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>
Participations françaises		
FINANCIÈRE SINORG	246 524	22 169
SCBF	4 000	40
GFI BFA	3 700	37
GFI CONSULTING	991 600	16 691
GFI PROGICIELS	4 163 410	8 082
INFORMATIQUE ET SERVICES	2 500	38
GIFIMO	651	1
GFI EUVOXA	185 414	2 377
ADELIOR FRANCE	5 925	4 803
GFI GROUPE INFRASTRUCTURES ET PRODUCTION	40 000	10 712
GFI ELIOS INFORMATIQUE	2 794	300
GROUPE BTD	4 665 000	42 370
Participations étrangères		
GFI NV	1 260	2 260
GFI ITALIA	10 000 000	13 803
GFI SERVICES	12 000	10 923
GFI INTERNATIONAL	9 428 334	74 599
GFI BENELUX	88 464	0
GFI CANADA	5 000 000	3 154
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	185 000	1 895
GFI MAROC OFFSHORE	4 000	36
GRUPO CORPORATIVO GFI INFORMATICA	100 000	602
TOTAL		214 890
Autres participations		
Actions GFI INFORMATIQUE auto-détenues	569 246	1 344
Valeurs mobilières de placement OPCVM Cyril Monétaire	136	527

1

2

3

4

5

6

7

8

9



7.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GFI Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Titres de participation

Comme décrit dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables, votre société peut être amenée à déprécier ses titres de participation lorsque la valeur d'inventaire, déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de GFI Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés, devient inférieure à la valeur d'acquisition. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par la société et à comparer ces estimations aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

Comme précisé dans la note « Provisions » de l'annexe portant sur les règles et méthodes comptables, votre société constitue des provisions pour risques et charges, le cas échéant. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT

Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily



7.4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Avec la société Auteuil Conseil

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Un avenant au contrat de prestations de services du 30 janvier 2006 a été signé en date du 15 avril 2008. Cet avenant, autorisé par le conseil d'administration du 17 mars 2008, fixe un complément exceptionnel d'honoraires de € 105 000 au titre de l'exercice 2007 et une réévaluation, à compter du 1^{er} avril 2008, du montant des honoraires à calculer sur la base de € 380 000.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 3 avril 2009 a autorisé votre société à signer un nouvel avenant au contrat de prestations de services du 30 janvier 2006. Cet avenant fixe un complément exceptionnel d'honoraires de € 108 000 au titre de l'exercice 2008 et une réévaluation, à compter du 17 mars 2009, du montant des honoraires calculés désormais sur une base annuelle de € 460 000.

Votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2008 une charge totale de € 585 500 au titre de ces deux avenants et du contrat initial.

2. Avec la société GFI Solutions (Portugal)

Administrateur concerné

M. Jacques Tordjman, président de l'assemblée des actionnaires de GFI Solutions (Portugal) (jusqu'au 17 mars 2009).

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant de € 400 000 a été consentie par votre société en faveur de NEC Computer S.A.S. pour les opérations d'achats effectuées par sa filiale GFI Solutions (Portugal). Cette caution a été autorisée par le conseil d'administration du 27 août 2008.

3. Avec M. Jacques Tordjman, président-directeur général de votre société jusqu'au 17 mars 2009, président du conseil d'administration de votre société depuis le 17 mars 2009

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration du 3 avril 2009 a autorisé la convention prévoyant de verser à M. Jacques Tordjman à titre d'indemnité de départ un montant équivalent à deux années de rémunérations fixe et variable, sur la base des rémunérations dues au titre de l'exercice 2008, soit un montant total brut de € 1 360 000. Ce montant sera versé le 31 mai 2009.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la société Auteuil Conseil

a. Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 30 janvier 2006 un contrat de prestations de services avec la société Auteuil Conseil. Ce contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Auteuil Conseil intervient au profit de votre société dans le cadre de prestations de conseil dans les domaines de la gestion, de la stratégie marketing et commerciale, des processus relatifs aux acquisitions de sociétés de services informatiques et des ressources humaines. Le collaborateur affecté à la réalisation des services en application dudit contrat, conclu pour une durée initiale de deux ans à compter de sa signature et reconductible tacitement annuellement, est M. Vincent Rouaix. En contrepartie de sa mission, la société Auteuil Conseil perçoit



◀ SOMMAIRE ▶

des honoraires calculés sur une base annuelle de € 350 000, étant précisé qu'en cas de résiliation anticipée du contrat au cours des deux premières années de manière unilatérale par votre société et sauf si ladite résiliation anticipée est causée par une faute constituant une infraction pénale de la société Auteuil Conseil dans le cadre du contrat, la société Auteuil Conseil percevra les sommes qui lui sont dues au titre du contrat jusqu'à son terme initial.

b. Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 28 septembre 2007 a autorisé votre société à renouveler le contrat de prestations de services du 30 janvier 2006. Ce contrat a été renouvelé le 15 octobre 2007 pour une période de deux ans à compter du 1^{er} février 2008, moyennant des honoraires calculés sur une base annuelle de € 350 000.

2. Avec la société GFI Progiciels (France)

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant maximal de € 4 573 471 a été consentie par votre société au profit de sa filiale GFI Progiciels (France). Cette caution, non rémunérée, est destinée à couvrir les engagements

pris par la société GFI Progiciels (France) vis-à-vis de différents établissements financiers ou bancaires. Au 31 décembre 2008, le montant de la caution ressort à € 762 245.

3. Avec la société GFI Consulting (France)

Nature, objet et modalités

En date du 15 décembre 2006, votre société a signé avec la société GFI Consulting (France) une convention d'intégration fiscale prévoyant une nouvelle répartition de la charge d'impôt entre ces deux sociétés pour une durée couvrant les exercices 2006 et 2007. Par cette convention, la société GFI Consulting (France) constate en profit le montant de l'économie effective qu'elle a permis à votre société de réaliser lors de la détermination de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe du fait des déficits et des moins-values dégagés par elle. Le déficit fiscal ayant ainsi fait l'objet d'une réallocation n'est plus utilisable par la suite pour le calcul de la charge d'impôt de la société GFI Consulting (France). Cette convention a été reconduite tacitement au cours de l'exercice 2008. Une économie d'impôt de € 499 837 a été restituée par votre société à GFI Consulting (France) au titre de l'exercice 2008.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT
Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily

1

2

3

4

5

6

7

8

9



8 AUTRES INFORMATIONS A CARACTÈRE GÉNÉRAL

	Page		Page
<u>8.1. Renseignements concernant la société</u>	<u>138</u>	<u>8.4. Responsables du contrôle des comptes</u>	<u>141</u>
<u>8.2. Renseignements concernant la Direction de la société</u>	<u>140</u>	<u>8.5. Communication financière</u>	<u>142</u>
<u>8.3. Responsable du document</u>	<u>140</u>		

1

2

3

4

5

6

7

8

9



8.1. Renseignements concernant la société

▶ 8.1.1. Dénomination sociale et siège social

GFI Informatique – 15, rue Beaujon – 75008 PARIS – France

▶ 8.1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à conseil d'administration régie notamment par les articles L. 225-1 à L. 225-257 du Code de commerce.

▶ 8.1.3. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 8 avril 1992. Sa durée de vie est de 99 ans, et ce, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés le 5 mai 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

▶ 8.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, relatifs à l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

▶ 8.1.5. Registre du commerce et des sociétés

385.365.713 RCS PARIS Code APE et dénomination du secteur d'activité 6 202 A Conseil en systèmes informatiques.

▶ 8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la société : 15, rue Beaujon – 75008 Paris.



▶ 8.1.7. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

▶ 8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions définies par la loi. Peuvent seuls participer aux Assemblées :

- les propriétaires d'actions nominatives inscrites en compte cinq jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur ayant, cinq jours au moins avant la réunion, justifié de l'inscription en compte de leurs actions et de l'indisponibilité de celles-ci jusqu'à la date de l'Assemblée.

▶ 8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds

de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

▶ 8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques et lieux fixés par l'Assemblée générale ou à défaut par le conseil d'administration.

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du

dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie de l'acompte sur dividende mis en distribution une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

▶ 8.1.11. Participations significatives

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la loi.

▶ 8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables (article 7 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France à la procédure des titres au porteur identifiables.



◀ SOMMAIRE ▶

8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)

En cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée de leurs fonctions est de trois années. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un

tiers des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de 70 ans, la proportion du tiers susvisé est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

8.2. Renseignements concernant la Direction de la société

Jusqu'au 17 mars 2009, la Direction Générale de la société était composée des membres suivants :

Membres	Fonctions
M. Jacques Tordjman	Président-directeur général
M. Vincent Rouaix	Directeur général délégué
M. Michel Beilin	Directeur général délégué

Depuis le 17 mars 2009, Monsieur Vincent Rouaix assure seul la Direction Générale.

8.3. Responsable du document

Monsieur Jacques Tordjman

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, à ma connaissance, que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés figurant en page 107 du présent document contient une observation sur la note 1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction.

**Le Président du conseil d'administration
Jacques Tordjman**



8.4. Responsables du contrôle des comptes

▶ 8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ibry – 92576 Neuilly sur Seine

Représenté par M. Pierre Abily

Date de première nomination : 21 mai 2008 (en remplacement du cabinet ERNST & YOUNG AUDIT nommé le 25 juin 1996).

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

TUILLET AUDIT

160, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Représenté par M. Jean-Charles Boucher

Date de première nomination : 2 juin 2004

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (durée du mandat : 6 exercices).

▶ 8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet AUDITEX

Faubourg de l'Arche

11, allée de l'Arche – 92037 Paris La Défense Cedex

Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

Mme Valérie Dagannaud

160, boulevard Haussmann – 75008 Paris

Date de première nomination : 2 juin 2004

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (durée du mandat : 6 exercices).

1

2

3

4

5

6

7

8

9



◀ SOMMAIRE ▶

8.5. Communication financière

▶ 8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe GFI Informatique au cours des 12 derniers mois

15 avril 2009	Avis de convocation de l'Assemblée générale
23 mars 2009	Acquisition de Forstum
20 mars 2009	Indemnité départ de M. Tordjman
17 mars 2009	Résultats annuels 2008
9 février 2009	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2008
18 décembre 2008	Adoption du Code de Gouvernement d'entreprise
6 novembre 2008	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2008
5 août 2008	Acquisition de BELL Solutions
27 août 2008	Résultats 1 ^{er} semestre 2008
4 août 2008	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2008
13 mai 2008	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008
17 mars 2008	Résultats annuels 2007

▶ 8.5.2. Calendrier de publication 2009

Date de publication

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2009	13 mai 2009
Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2009	4 août 2009
Résultats 1 ^{er} semestre 2009	27 août 2009
Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2009	9 novembre 2009

Note : la publication a lieu après clôture de la Bourse.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de GFI Informatique : www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la Communication, au 15 rue Beaujon à PARIS 75008.

Si une information recherchée n'est pas disponible sur le site, GFI Informatique vous invite à contacter les personnes suivantes :

Relations actionnaires individuels

Gilbert Perez
 Secrétariat Général
 Tél. : + 33 (0) 1 53 93 44 65
 Fax : + 33 (0) 1 53 93 44 94
 E-mail : gperez@gfi.fr

▶ 8.5.3. Responsable de l'information

Grégory Matouskoff

Directeur financier Groupe
 15, rue Beaujon – 75008 Paris
 Tél. : + 33 (0) 1 53 93 44 40
 E-mail : gmtouskoff@gfi.fr



9

TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE et aux pages du présent document de référence.

1 Personnes Responsables	
1.1 Personnes responsables	8.3
1.2 Déclaration des personnes responsables	8.3
2 Contrôleur légaux des comptes	
2.1 Information sur les contrôleurs légaux des comptes	8.4
2.2 Changements	n/a
3 Informations financières sélectionnées	
3.1 Informations financières historiques	n/a
3.2 Périodes intermédiaires	n/a
4 Facteurs de risques	1.12
5 Informations concernant l'émetteur	
5.1 Histoire et évolution de la société	n/a
5.2 Investissements	1.3.1, 1.3.5, 1.5.6, 1.7.6, 1.8.1, 1.11
6 Aperçu des activités	
6.1 Principales activités	1.1 et 1.2
6.2 Principaux marchés	1.3
6.3 Dépendance	néant
6.4 Position concurrentielle	1.12.3
7 Organigramme	
7.1 Groupe	1.4
7.2 Filiales	1.4
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1 Immobilisations corporelles importantes	néant
8.2 Aspects environnementaux	1.10
9 Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	1.5 et 1.7
9.2 Résultat opérationnel	1.5 et 1.7
10 Trésorerie et capitaux	
10.1 Capitaux	2.4
10.2 Flux de trésorerie	1.5.6
10.3 Structure de financement	1.5.6
10.4 Restriction	n/a
10.5 Sources de financement	1.5.7 et 1.5.8



« SOMMAIRE »

11 Recherche et développement, brevet et licences	1.8.1
12 Informations sur les tendances	
12.1 Tendances	1.6
12.2 Influence	1.6
13 Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1 Hypothèses	n/a
13.2 Rapport	n/a
13.3 Comparaisons	n/a
13.4 Actualisation	n/a
14 Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction Générale	
14.1 Information sur les membres	3.1
14.2 Conflits d'intérêts	3.1.4
15 Rémunération et avantages	
15.1 Rémunération	3.1.2 et 3.1.3
15.2 Pensions de retraite ou autres avantages	3.1.2
16 Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1 Mandats	3.1.1
16.2 Contrats de service	3.1.2
16.3 Comités	3.3.10 à 3.3.12
16.4 Conformité	3.3.1
17 Salariés	
17.1 Informations sur les salariés	1.9.1
17.2 Participations et options de souscription d'actions des mandataires sociaux	2.2
17.3 Participation des salariés	2.2.1
18 Principaux actionnaires	
18.1 Actionnaires	2.2
18.2 Droits de vote	2.2
18.3 Détention et contrôle	2.2
18.4 Accords liés au contrôle	2.2.4
19 Opérations avec des apparentés	néant
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière	
20.1 Informations financières historiques	n/a
20.2 Informations financières pro-forma	n/a
20.3 États financiers	6 et 7
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	6.9 et 7.3
20.5 Date des dernières informations financières	n/a
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7 Politique de distribution des dividendes	1.7.9 et 10
20.8 Procédure judiciaires et d'arbitrage	1.12.1 et 1.12.3
20.9 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	n/a
21 Informations complémentaires	
21.1 Capital social	2.1 et 2.4
21.2 Acte constitutif et statuts	8.1
22 Contrats importants	n/a
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1 Déclarations d'intérêts	n/a
23.2 Attestation	n/a
24 Documents accessibles au public	8.5
25 Informations sur les participations	7 Note 28

1

2

3

4

5


6

7

8

9

Conception - réalisation :

 Labrador 01 53 06 30 80

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert, sur un papier produit à partir de fibres 100 % recyclées par une usine certifiée ISO 14001 EMAS, ayant reçu les labels écologiques NAPM, L'Ange Bleu, Le Cygne Nordique et la Fleur européenne.





GFI Informatique

Siège social : 15, rue Beaujon - 75008 Paris

Tél. : 33(0)1 53 93 44 44

Fax : 33(0)1 53 93 44 45

www.gfi.fr